DOCUMENT RESUME

ED 192 572 FL 011 701

AUTHOR Thibault, Pierrette
TITLE Le Francais parle. Etudes sociolinguistiques (Spoken French. Sociolinguistic Studies). Current Inquiry into Languages and Linguistics 30.
INSTITUTION Linguistic Research, Inc., Edmonton (Alberta).
PUB DATE 79
NOTE 175p.: Not available in paper copy due to small print size of original document.
AVAILABLE FROM Linguistic Research, Inc. P.O. Box 5677, Station L, Edmonton, Alberta, Canada T6C 4G1 ($12.00)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01 Plus Postage. PC Not Available from EDRS.
DESCRIPTORS Adults; *Dialect Studies; *French; *Language Attitudes; Language Research; *Language Usage; *Language Variation; Sociocultural Patterns; *Sociolinguistics; Speech; Speech Communication; Standard Spoken Usage
IDENTIFIERS *Quebec (Montreal)

ABSTRACT

This volume contains twelve articles dealing with the French language as spoken in Quebec. The following topics are addressed: (1) language change and variation; (2) coordinating expressions in the French spoken in Montreal; (3) expressive language as source of language change; (4) the role of correction in conversation; (5) social change and communication between anglophones and francophones in Montreal; (6) French in Quebec considered under the aspect of social object; and (7) attitudes of francophones toward the French spoken in Quebec. The articles were contributed by P. Thibault, J. Clermont, H. Cedergren, M. Lennig, C. Tousignant, D. Sankoff, W. Kemp, L. Emirkanian, D. Sankoff, J. Thibault, D. Vincent, M. Heller, D. Noel, S. Govaert-Gauthier, and D. Forget. (AMH)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED192572

LE FRANCAIS PARLE

ETUDES SOCIOLINGUISTIQUES

SOUS LA DIRECTION DE
PIERRETTE THIBAULT

FL 011 901

U S DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Dr. A.L. Vanek

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

Linguistic Research, Inc.
Carbondale and Edmonton
USA Canada
P.O. Box 5677 — Station "L"
Edmonton, Alberta, Canada
T6C 4G1

LE FRANCAIS PARLE: ETUDES SOCIOLINGUISTIQUES.

COPYRIGHT © BY LINGUISTIC RESEARCH INC.
ALL RIGHTS RESERVED.
NO PART OF THIS PUBLICATION MAY BE REPRODUCED OR TRANSMITTED IN ANY FORM OR BY ANY MEANS, ELECTRONIC OR MECHANICAL, INCLUDING PHOTOCOPY, RECORDING, OR ANY INFORMATION RETRIEVAL SYSTEM, WITHOUT PERMISSION IN WRITING FROM THE PUBLISHER.

LINGUISTIC RESEARCH INC.
P.O. Box 5677 - Station "L", Edmonton, Alberta, Canada T6C 4G1

ISBN 0 - 88783 - 028 - 5

PRINTED IN CANADA
79 80 81 82 9 8 7 6 5 4 3 2 1

À GILLIAN

ANTHONY L. VANEK
Editor-in-Chief

CURRENT INQUIRY INTO LANGUAGE AND LINGUISTICS 30

REGNA DARNELL
Editor

SOCIOLINGUISTIC SERIES 5

LE FRANCAIS PARLE

ETUDES SOCIOLINGUISTIQUES

5

TABLE DES MATIERES

Liste des auteurs xi

Remerciements xiii

1. Présentation: variation et changement linguistique

Pierrette Thibault 1

L'approche variationniste 2
Orientations dans l'analyse de la variation: les travaux de l'équipe Sankoff-Cedergren 5
Contribution spécifique de ce recueil 7
Bibliographie 11

2. Les "R" de ma mère sont perdus dans l'air

Jean Clermont et Henrietta Cedergren 13

Introduction 13
L'encadrement social 16
L'évaluation des valeurs subjectives 21
La transition 23
L'actualisation 26
Conclusion 27
Bibliographie 27

3. Une étude quantitative du changement linguistique dans le système vocalique parisien

Matthew Lennig 29

Bibliographie 38

4. Aspects de la compétence productive et réceptive: la liaison à Montréal

Claude Tousignant et David Sankoff 41

Introduction 41
Matériel et méthode 42
Données sur l'utilisation de la liaison 42
Données sur l'évaluation des liaisons 46
Résultats et discussion 46
Conclusion 50
Bibliographie 50

Table des matières

5. L'histoire récente de *ce que*, *qu'est-ce que* et *qu'osque* à Montréal: trois variantes en interaction

William Kemp 53

Introduction 53
Les variantes abstraites SKE, KES et KOS et leurs contextes syntaxiques d'occurrence 54
Traitement des données 56
Les variantes en fonction des principales caractéristiques sociales 57
La signification sociale de l'évolution des variantes 71
Conclusion 73
Bibliographie 74

6. Coordination et effacement

Louisette Emirkanian et David Sankoff 75

Introduction 75
Les types de coordination 78
Le coordonnant 84
Les contraintes catégoriques 84
Le comportement des informateurs 87
Bibliographie 92

7. L'expressivité comme source de changement linguistique

Johanne Thibault 95

Introduction 95
Fonction expressive 97
Conclusion 108
Bibliographie 109

8. La correction, une parenthèse dans la conversation

Diane Vincent 111

Les notions de correction et de hors-séquence 111
Les étapes de la hors-séquence 113
Trois modèles de hors-séquence 117
Conclusion 120
Bibliographie 120

9. "Bonjour, hello?": négociation de choix de langue à Montréal

Monica Heller 121

Introduction 121
Enquête 123

Analyse des conversations 124
Conclusion 129
Bibliographie 130

10. Que peut bien être la langue pour de jeunes adolescents?

Dany Noël 131

Introduction 131
Corpus et échantillon 134
Analyse descriptive des données 135
Analyse de contenu 139
Conclusion 142
Bibliographie 142

11. Attitudes de vingt-huit Montréalais francophones sur le français parlé au Québec

Suzanne Govaert-Gauthier 145

Introduction 145
Approche méthodologique 146
Analyse des résultats 147
Conclusion 151
Bibliographie 152

12. Quel est le français standard au Québec?

Danielle Forget 153

La langue standard au Québec 154
Recherches sur les attitudes des locuteurs face au français du Québec 157
Contribution de la sociolinguistique au débat sur la norme 159
Bibliographie 160

Index des auteurs 163

Index des sujets 165

LISTE DES AUTEURS

Henrietta J. Cedergren , Département de linguistique, Université du Québec à Montréal.

Jean Clermont, Département de linguistique, Université du Québec à Montréal.

Louisette Emirkanian, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

Danielle Forget, Département de linguistique, Université McGill.

Suzanne Govaert-Gauthier, Département de linguistique, Université de Montréal.

Monica Heller, Département de linguistique, University of California, Berkeley.

William Kemp, Département de linguistique, Université de Montréal.

Matthew Lennig, Recherches Bell-Northern, Montréal.

Dany Noël, Département de linguistique, Université Laval, Québec.

David Sankoff, Centre de recherches mathématiques, Université de Montréal.

Johanne Thibault, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

Pierrette Thibault, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

Claude Tousignant, Département de linguistique, Université de Montréal.

Diane Vincent, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

REMERCIEMENTS

Les articles de ce volume résultent tous de communications présentées lors d'un atelier de sociolinguistique qui s'est tenu le 18 novembre 1978 au Pavillon Lionel Groulx de l'Université de Montréal. Les exposés étaient regroupés de façon à former quatre sessions de travail. Au terme de chacune des sessions, un panel de trois personnes avait pour tâche de commenter les présentations. Les versions publiées dans ce recueil ont été revisées à la lumière des commentaires apportés par les panelistes et des questions posées par les participants à la rencontre (environ cent personnes ont participé aux diverses sessions). Je tiens à remercier tous ceux dont les remarques ont amené les auteurs à clarifier ou rectifier certains points, en particulier les commentateurs, Mesdames Henrietta Cedergren (U.Q.A.M.), Kathleen Connors-Pupier (U. de M.), Denise Daoust-Blais (Office de la langue française), Nicole Domingue (U. McGill), Suzanne Laberge (U. de M.), Monique Niéger (U.Q.A.M.), Madeleine St-Pierre (U.Q.A.M.), Gillian Sankoff (U. de M.) et Messieurs Stanley Aleong (U. de M.), Paul Pupier (U.Q.A.M.), John Reighard (U. de M.) et Laurent Santerre (U. de M.). De plus, cette rencontre n'aurait pu se réaliser sans la participation matérielle et financière du Département d'anthropologie et de l'Office de la langue française.

Je remercie chaleureusement Johanne Thibault et Diane Vincent qui ont participé à l'organisation de l'atelier de sociolinguistique ainsi que David Sankoff et Claudine Laurin qui ont rendu possible la publication de ce recueil. Merci aussi à Louise Themens, Bernard Thibault et William Kemp pour le petit coup de pouce de dernière heure.

1. PRESENTATION: VARIATION ET CHANGEMENT LINGUISTIQUE

PIERRETTE THIBAULT

Les articles réunis ici représentent en grande partie la production de la première génération de sociolinguistes formés au Québec. En effet, cette discipline qui s'est développée dans les années soixante aux Etats-Unis sous l'impulsion de Weinreich, Hymes, Gumperz, Labov et autres a surtout pris de l'essor au Québec dans les années soixante-dix avec la constitution du corpus Sankoff-Cedergren sur le français parlé à Montréal (1971).

Le français parlé est certainement le principal objet d'études des sociolinguistes québécois. Qu'on pense aux nombreuses recherches effectuées à Montréal à partir du corpus Sankoff-Cedergren, sous la direction de Gillian Sankoff, David Sankoff et Henrietta Cedergren ou dans le cadre d'un projet coordonné par Laurent Santerre; qu'on pense aussi à la recherche de Claire Lefebvre et Lyne Drapeau sur le parler des adolescents du centre-sud de la ville et à celle de Stanley Aléong sur les termes du hockey. Ailleurs au Québec, mentionnons les travaux sur le français de Sherbrooke sous l'impulsion de Normand Beauchemin et Pierre Martel, sur celui de Trois-Rivières (Henri Wittman, Denise Deshaies), de Québec (les travaux de Marcel Juneau, Gaston Dulong et autres sur le lexique ou la recherche amorcée par Denise Deshaies). Il n'est donc pas étonnant qu'on trouve, rassemblés dans ce volume, autant d'articles sur ce sujet.[1]

1. Ceci ne veut pas dire que le français parlé est le seul point d'intérêt de la recherche. Ainsi, Mackey, Savard et d'autres chercheurs travaillent sur le bilinguisme à l'Université Laval. L'étude des créoles antillais réunit également un nombre appréciable de chercheurs, principalement à l'Université du Québec à Montréal, autour de Claire Lefebvre et à l'Université de Montréal, autour de Gilles Lefebvre.

1. L'APPROCHE VARIATIONNISTE

La plupart des articles représentent le courant variationniste de la sociolinguistique américaine généralement identifié à William Labov. Dans le monde francophone, plusieurs auteurs ont tenté de caractériser la contribution de Labov au cours des dernières années. C'est à Encrevé (1976) que revient le mérite d'avoir poussé le plus loin l'analyse des travaux de Labov dans la présentation de *Sociolinguistique*, version française de *Sociolinguistic Patterns*. Après avoir défini la sociolinguistique labovienne comme une linguistique d'un type particulier, il oppose l'approche qui la caractérise à celle de Chomsky pour ensuite retracer les principales contributions théoriques et méthodologiques de Labov. Pour Encrevé, comme pour beaucoup d'autres, la façon la plus efficace de définir les objectifs de la sociolinguistique consiste à la situer par rapport à l'école chomskienne. En effet, cette dernière ayant opéré depuis 20 ans un raz de marée dans le champ de la linguistique moderne en Amérique, elle constitue un excellent point de référence. Ainsi donc, on a pris l'habitude de commenter les oppositions suivantes: structure homogène/hétérogénéité structurée, règles catégoriques/règles variables, phonème/variable phonologique, etc. Dans cette présentation, nous ne reprendrons pas ces oppositions car elles tendent à enfermer la sociolinguistique dans un cadre structuraliste étroit. Nous tenterons plutôt de répondre à quelques critiques générales, maintes fois adressées à la sociolinguistique variationniste.

Première critique: Faire de l'étude de la variation le point central de son analyse de la langue, c'est se restreindre à ne considérer qu'une infime partie des mécanismes en action dans le système linguistique.

Certes, jusqu'à maintenant, la sociolinguistique s'est beaucoup intéressée à des phénomènes phonétiques et lexicaux qui font partie des éléments superficiels de la langue et qui, par conséquent, sont le plus susceptibles d'être soumis à l'action des facteurs extra-linguistiques. Cependant, les chercheurs analysent de plus en plus des variables syntaxiques (Weiner et Labov, 1977) et sémantiques (Sankoff, Thibault et Bérubé, 1978; Lavandera, 1978). L'étude de la variation atteint même les niveaux les plus abstraits du système linguistique (cf. l'article d'Emirkanian et Sankoff, chap. 6 de ce volume). Dans la mesure où la variation est inhérente à la langue et s'y manifeste pratiquement à tous les niveaux, la recherche des mécanismes qui la régissent doit être considérée comme un objectif

fondamental de la linguistique. Comme on peut s'y attendre, les différentes écoles de la linguistique sont loin d'être unanimes sur la reconnaissance des éléments qui varient dans la langue.

Le concept-clé dans l'étude de la variation par la sociolinguistique est la notion de variable linguistique. La VARIABLE, c'est toute unité linguistique abstraite identifiée par des caractéristiques précises et représentée dans le langage réel par deux ou plusieurs formes différentes ou VARIANTES substituables dans les mêmes contextes linguistiques et situationnels. Pour que des formes soient substituables, il faut qu'elles soient équivalentes. Dans le cas des variables syntaxiques, la validité des critères permettant de décider si des formes sont équivalentes ou non donne lieu à de nombreux débats mais c'est précisément dans l'investigation de tels critères que la sociolinguistique contribue le plus à la compréhension de la dynamique du système linguistique.

Seconde critique: L'analyse d'un corpus d'énoncés telle que pratiquée par la sociolinguistique, ne peut mener à la description adéquate d'une langue car elle ne rend pas compte de l'ensemble de la production potentielle des locuteurs.

Précisons d'abord que l'examen de corpus sert de base à toute étude linguistique, quelque soit son orientation théorique. La sociolinguistique incorpore d'ailleurs l'analyse distributionnelle de la linguistique structurale. Avant d'affirmer que des variantes sont substituables, il faut s'assurer qu'aucun élément du contexte n'explique leur distribution. Ce n'est que lorsque la recherche de critères distributionnels (tant linguistiques que situationnels) a pris fin sans rendre compte de toute la variation qu'on recourt à l'appareil théorique et méthodologique spécifique à l'approche variationniste.

Bien entendu, aucun corpus ne présente toutes les formes et combinaisons possibles d'une langue. Les analystes doivent donc recourir à leurs intuitions pour atteindre la production potentielle des locuteurs. Or, les intuitions sont peu fiables; en s'en tenant à la production réelle, la démarche de la sociolinguistique arrive à être plus scientifique puisqu'elle s'appuie uniquement sur la quantification des données observées. De plus, comme elle se concentre sur la production orale, elle permet aussi de réduire ou d'éliminer l'influence de la norme qui vient parfois fausser d'autres types de traitement de la langue dans les sociétés de classes. Reste la question de savoir si la façon de procéder de la sociolinguistique limite sa capacité de décrire adéquatement une langue. La réponse est: non, à condition de considérer la langue comme un produit historique en évolution

constante et non comme un ensemble de structures opérantes sur le plan synchronique. Dès lors, le corpus sert d'échantillon représentatif d'une étape dans l'évolution d'un dialecte, en autant qu'il respecte la stratification de la communauté linguistique qu'il est censé représenter. Ceci nous conduit directement à la troisième critique.

Troisième critique: La contribution théorique de la sociolinguistique est limitée par sa méthodologie centrée sur des cas très particuliers: elle ne donne pas accès aux structures linguistiques universelles.

La sociolinguistique s'intéresse à l'un des processus les plus fondamentaux à l'oeuvre dans toutes les langues naturelles, à savoir: le changement linguistique. En effet, si l'on admet que le changement à l'intérieur d'un système ne se fait pas par bonds successifs, il faut supposer des périodes de variation entre divers éléments ou entre la présence et l'absence d'un élément. Or, la sociolinguistique a développé des outils qui rendent justement possible l'analyse des changements en cours (cf. Weinreich, Labov et Herzog, 1968; Labov, 1972, chap. 7). Ses méthodes de quantification lui permettent d'ordonner les diverses contraintes impliquées dans le changement. L'ordre ainsi mis à jour s'avère souvent commun à plusieurs langues. Grâce à l'approche variationniste, des chercheurs ont pu décrire des phénomènes universels comme la grammaticalisation d'éléments discursifs (cf. les travaux de Gillian Sankoff, cités plus bas, p. 6), le remplacement de certaines formes par d'autres (cf. Clermont et Cedergren, Lennig, Kemp dans le présent recueil) et même le changement de fonction de certaines formes (cf. J. Thibault, chap. 7, ci-après).

Loin de lui imposer des limites, la méthodologie de la sociolinguistique lui permet d'analyser des variables qui se situent aux frontières de la syntaxe et de la sémantique ou de la grammaire et du discours; l'étude de telles variables présente un intérêt indéniable pour la théorie linguistique. On peut donc dire que la sociolinguistique est la science des cas-frontières et du changement linguistique. Nous voilà loin de la simple étude de la distribution sociale des variantes à laquelle on associe généralement le courant labovien. Taxer la sociolinguistique variationniste de "dialectologie sociale" (Marcellesi et Gardin, 1974) ou lui accoler l'étiquette de "corrélationniste" (Branca, 1977; Gauthier, 1978), c'est réduire considérablement sa portée théorique et méthodologique.

2. ORIENTATIONS DANS L'ANALYSE DE LA VARIATION: LES TRAVAUX DE L'EQUIPE SANKOFF-CEDERGREN

L'identification des variables de même que le repérage et le traitement des variantes ont connu des développements intéressants au cours des dernières années. Comme nous l'avons déjà souligné, on tend de plus en plus à considérer des variables qui débordent du champ traditionnel de la phonologie. Par ailleurs, l'analyse statistique, l'utilisation de l'ordinateur et les modèles formels sont autant de secteurs qui ont subi une évolution considérable. Le groupe de recherche Sankoff-Cedergren a contribué de façon significative à ces développements. Riche d'un important corpus d'enregistrements de Montréalais francophones, ce groupe a mené à terme depuis 1971 plusieurs études sur le français parlé à Montréal. La multidisciplinarité de l'équipe se traduit dans la diversité des orientations de la recherche.

Lorsqu'on compare les articles présentant les premières études de l'équipe (Sankoff et Cedergren, 1971 par exemple) aux compte-rendus des plus récentes recherches (Laberge, 1977 ou l'article de Kemp dans le présent recueil), on est frappé par le raffinement des outils méthodologiques et de l'analyse des aspects sociologiques dans la production actuelle. L'examen des facteurs influençant le choix d'une variante, pris un à un, a été remplacé par une analyse statistique multidimensionnelle de tous ces facteurs à la fois, selon l'un ou l'autre des raffinements successifs du programme des règles variables (Cedergren et Sankoff, 1974; Sankoff, 1975; Rousseau, 1978). Des tests systématiques de signification se sont substitués aux jugements plus ou moins fiables des analystes. A l'heure actuelle, on peut rendre compte de trois variantes ou plus d'une variable de sorte qu'il est maintenant possible d'analyser des problèmes plus complexes que l'application ou la non application d'une règle. Les programmes actuels incorporent des facteurs continus tels que l'âge ou la scolarité alors qu'auparavant, on était contraint de faire des découpages en quatre ou cinq strates.

L'évaluation de l'effet de l'appartenance à une classe sociale a toujours posé de sérieux problèmes théoriques. A partir de sondages, la sociologie traditionnelle est arrivée à classer les individus en constituant un indice composé à partir de la profession, du salaire et de la scolarité des informateurs. Toutefois, dans une société de classes, les habitus linguistiques dépendent, de façon très spécifique, du rôle social des individus; ils ne sont donc pas nécessairement corrélés

avec le prestige, le pouvoir ou la richesse. L'équipe Sankoff-Cedergren a donc préféré définir un indice sociolinguistique uniquement à partir des implications de l'activité économique sur le comportement linguistique. Après diverses tentatives plus ou moins fructueuses, D. Sankoff et S. Laberge ont mis au point une échelle d'intégration dans le marché linguistique (Laberge, op. cit.; Sankoff et Laberge, 1978) dont il convient de dire quelques mots puisque Clermont et Cedergren de même que Kemp s'en sont servis dans leurs analyses respectives (cf. chap. 2 et 5).

Cet indice s'appuie sur la notion de marché linguistique introduite par Bourdieu (1975). Chaque locuteur du corpus Sankoff-Cedergren s'est vu attribuer une cote qui correspond à la moyenne des jugements subjectifs de huit sociolinguistes québécois sur l'importance de la maîtrise de la langue "légitime" dans l'activité économique des sujets. Les jugements ont été établis à partir de descriptions du type de formation et de l'histoire professionnelle tant de l'informateur que de son conjoint (ou parents dans le cas des étudiants).

Le raffinement des analyses se poursuit conjointement avec l'élargissement du champ d'intérêt de la recherche comme telle. Ainsi, la thèse de Suzanne Laberge présente un traitement syntaxico-sémantique des plus intéressants de la variation dans le système des pronoms sujets définis et indéfinis (Laberge op. cit.). La variation sémantique est encore plus directement touchée dans un article de D. Sankoff, P. Thibault et H. Bérubé intitulé: "Semantic Field Variability" (op. cit.). Par ailleurs, dans la foulée des travaux de Gillian Sankoff sur le processus de grammaticalisation en Tok Pisin (cf. Sankoff et Laberge, 1973; Sankoff et Brown, 1976; Sankoff, 1977), l'équipe montréalaise s'intéresse de plus en plus aux fonctions du discours qui ont des incidences sur la grammaire. L'article de Johanne Thibault en constitue une bonne illustration (cf. chap. 7 du présent volume). Gillian Sankoff (1979) a elle-même entrepris dans cette perspective l'examen comparatif du système des clitiques dans plusieurs variétés du français. Sur le plan théorique, ces travaux tout comme les recherches en cours sur le temps et l'aspect du verbe (cf. D. Sankoff et P. Thibault, sous presse) jettent une nouvelle lumière sur les cas-frontières entre la langue et le discours ou entre la syntaxe et la sémantique et donnent accès à des nouveaux points d'insertion des changements linguistiques. Pour sa part, Henrietta Cedergren alimente la recherche sur le changement linguistique en poursuivant une ligne directrice qu'elle avait déjà explorée dans sa thèse de doctorat sur l'espagnol de Panama (cf. Cedergren, 1973).

Elle avait alors observé que l'urbanisation était à l'origine d'un ensemble de changements phonétiques. Procédant à l'inverse à propos de Montréal, elle étudie l'histoire de la ville pour retracer des événements particuliers qui pourraient éventuellement rendre compte de certains changements observés chez les locuteurs d'un groupe d'âge déterminé. L'article de Clermont et Cedergren présenté ici (chap. 2) constitue un premier jalon dans ce travail de détective.

Ce survol des principales orientations de la recherche au sein de l'équipe Sankoff-Cedergren établit une toile de fond pour la présentation de chacun des articles. D'autres groupes de recherche et d'autres chercheurs individuels ont suivi un cheminement parallèle, parfois indépendamment et parfois en collaboration plus ou moins étroite avec cette équipe. Certains d'entre eux sont représentés parmi les auteurs du présent recueil et d'autres y ont contribué par leurs commentaires et suggestions.

3. CONTRIBUTION SPECIFIQUE DE CE RECUEIL

Les articles qui suivent représentent vraiment la recherche de pointe en sociolinguistique du français parlé. En effet, dans la plupart des cas, les résultats sont tirés de thèses ou de mémoires récemment complétés ou en voie d'achèvement. De plus, les textes couvrent à peu près toute la gamme des intérêts de la sociolinguistique: phonologie, syntaxe, discours, interaction verbale, attitudes face à la langue et norme linguistique.

La collection commence avec un article de Clermont et Cedergren sur l'un des changements en cours les plus saillants dans la langue parlée à savoir: le développement d'une nouvelle norme de prononciation du "r" à Montréal. La progression de l'article est rigoureuse, les auteurs analysant un à un les facteurs linguistiques et sociaux de la variation entre le "r" appical et le "r" vélaire. De plus, toutes les phases du changement linguistique décrites dans Weinreich, Labov et Herzog (op. cit.) y sont considérées. Clermont et Cedergren émettent une hypothèse sur les aspects socio-historiques du déclenchement de ce changement, hypothèse qui a déjà suscité l'intérêt de linguistes et sociolinguistes à l'échelle internationale et que des études ultérieures viendront sans doute renforcer.

L'article de Lennig montre bien les avantages de l'emploi de méthodes acoustiques dans l'étude de l'ensemble des changements en cours au niveau du système vocalique parisien. Grâce à des méthodes d'échantillonnage et d'enregistrement

d'entrevues directement inspirées des techniques d'enquêtes développées par Labov et grâce aussi à l'examen minutieux de la fréquence des formants vocaliques, Lennig a pu déceler un renversement non soupçonné jusqu'alors dans la direction d'une mutation en chaîne en français parisien.

Parmi les facteurs influençant le changement linguistique, Clermont et Cedergren mentionnent l'évaluation sociale des variantes. L'article de Tousignant et Sankoff aborde justement cette question. Ce faisant, ils répondent à l'une des critiques fréquemment adressées à la sociolinguistique. En effet, on a souvent mis en doute le fait que le cerveau humain puisse intégrer des règles probabilistes d'où l'hésitation à reconnaître que les règles variables font partie de la compétence des locuteurs. Or, Tousignant et Sankoff se sont attaqués au problème de la liaison en comparant la production réelle aux résultats obtenus à partir de tests de réactions. Ils ont pu démontrer que les facteurs linguistiques qui ont des effets probabilistes suscitent des réactions évaluatives conformes à ces probabilités.

Le travail de Kemp met à jour un autre changement en cours dans le français parlé à Montréal. Exploitant à fond les techniques statistiques les plus récentes pour l'étude des variables, il rend compte de l'alternance de trois variantes alors que les études précédentes devaient se limiter au traitement de deux variantes à la fois. Il a ainsi reconstitué le passage d'une variable socialement conditionnée: SKE-KOS à une autre: SKE-KES. L'un des grands mérites de Kemp est d'avoir dégagé la signification différenciée du degré de scolarisation pour les divers sous-groupes de la population partant du principe que ceux qui avaient complété un cours secondaire il y a quarante ans avaient plus de chances de faire partie de l'élite québécoise que maintenant.

L'article d'Emirkanian et Sankoff est une des premières études variationnistes qui traite d'un problème syntaxique d'un niveau très abstrait: la coordination. Il confirme qu'à ce niveau, les facteurs sociaux ont une incidence plus faible que les facteurs linguistiques sur l'application des règles. De plus, leur étude contribue à éclairer le rapport entre deux règles variables à l'intérieur d'une grammaire. Cet article laisse également entrevoir la possibilité d'étudier des variables pour lesquelles la distribution sociale ne révélerait aucune tendance définie. Il n'y a donc aucune nécessité à ce que les variables traitées dans une perspective variationniste manifestent des patterns de conditionnement social.

Prenant appui sur la fonction discursive d'expressivité, Johanne Thibault décrit deux processus: le passage de certains adverbes en *-ment* de la fonction de manière à la quantification et la relexification de certaines interjections comme les sacres québécois. La démarche de Thibault en intégrant les analyses variationniste et fonctionnaliste s'insère dans le cadre théorique et méthodologique érigé par Gillian Sankoff dans ses études de la grammaticalisation en Tok Pisin. En effet, Thibault procède à partir de données empiriques, relevant les contextes d'occurrence et notant tous les adverbes ou interjections qui y apparaissent. Remarquons que l'article ne présente aucun chiffre pas plus qu'il ne traite d'une variable déterminée. C'est surtout dans la façon de poser le problème en termes de processus plutôt qu'en termes de structure opérante et dans la progression effectuant des allers et retours constants entre des masses de données et l'élaboration d'hypothèses que l'empreinte de la démarche variationniste se fait sentir.

Les textes de Vincent et de Heller explorent des modèles théoriques complémentaires à l'approche labovienne. A la manière des interactionnalistes, Vincent étudie les stratégies de correction introduites ou provoquées par l'interlocuteur. La méthode employée consiste à diviser le discours en unités séquentielles de façon à localiser le segment dans lequel la correction intervient. L'auteur arrive ainsi à définir un type de parenthèse dans la conversation qui est lui-même intégré dans l'ensemble des règles générales de l'interaction verbale.

Pour sa part, Heller analyse les conséquences du bouleversement des règles de conversation suite aux changements socio-politiques récents au Québec. Se servant d'un corpus d'échanges entre anglophones et francophones à Montréal, elle travaille dans une perspective développée par Gumperz pour démontrer que lorsque le cadre de référence implicite dans les normes de conversation disparaît, les partenaires doivent négocier un autre cadre de façon à établir de nouvelles normes.

Les articles de Vincent et de Heller introduisent des éléments essentiels au développement de la sociolinguistique à savoir 1) l'incorporation de l'interlocuteur et de ses caractéristiques sociales comme faisant partie des facteurs stylistiques susceptibles d'influencer le choix des variantes et 2) la nécessité de considérer des unités plus vastes que la phrase pour la prise en compte de variables discursives.

Les articles de Noël et Govaert-Gauthier traitent des attitudes face à la langue. Il s'agit là d'un complément important à l'analyse des comportements linguistiques. Dany Noël aborde ce problème d'une façon très originale. A partir du

corpus de Deshaies sur le français parlé par des adolescents de Québec, elle en vient à analyser les attitudes selon que le point de référence est soi-même, son milieu scolaire, son milieu d'appartenance et les autres au sens large. Elle met ainsi en évidence des différences de perception selon le milieu social d'origine des sujets interrogés. Cette approche qui exploite l'analyse de contenu permet d'éviter la plupart des pièges des questionnaires ou des tests de réactions subjectives (pour une critique de ces approches, voir l'article de Forget, chap. 12).

Govaert-Gauthier, pour sa part, a choisi de perfectionner la méthode du questionnaire et des tests de réactions. Son article met en lumière deux faits très intéressants. Premièrement, le timbre et l'intonation de la voix jouent un rôle important dans l'évaluation du langage d'un locuteur. En effet, même si, conformément à la procédure d'expérimentation, deux étudiants en linguistique ont lu les deux mêmes textes en respectant toutes les indications quant à la prononciation, les sujets chargés d'évaluer leur langage ont perçu une nette différence entre les deux étudiants mais uniquement dans un des deux textes lus. Comme il s'agissait de l'extrait qui représentait le français québécois soigné, il semble qu'un phénomène d'hypercorrection soit intervenu dans le parler d'un des étudiants. Deuxièmement, les sujets tendent à s'identifier à une norme de québécois soigné plutôt qu'à une norme de français "international".

L'article de Danielle Forget offre au lecteur l'occasion de prendre du recul par rapport aux dix études présentées dans ce recueil. En effet, Forget aborde des thèmes généraux qu'elle livre à la réflexion des sociolinguistes québécois. Après avoir posé le problème de la norme de français à instaurer au Québec, elle cherche une réponse dans la littérature sur les attitudes des Québécois pour enfin demander aux sociolinguistes s'ils sont en mesure de contribuer au débat. C'est donc sur une question que se ferme ce recueil, question à laquelle aucun des articles ne répond directement. La sociolinguistique ne rejette pas pour autant l'étude des rapports entre la langue et la politique pas plus qu'elle ne se désintéresse de l'influence des facteurs idéologiques sur le comportement linguistique; elle ne saurait cependant apporter des solutions aux problèmes de l'apprentissage du français ou de la norme à promouvoir si ce n'est par le biais de la critique, du débat ou encore d'une étroite collaboration avec les enseignants, les administrateurs et les politiciens qui interviennent quotidiennement à ce niveau.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU, P. avec L. BOLTANSKI (1975) Le fétichisme de la langue. *Actes de la recherche en sciences sociales 4*, 2-33.

BRANCA, S. (1977) Contribution à une critique des recherches socio-linguistiques. *Langage et Société 0*, 29-51.

CEDERGREN, H.J. (1973) Interplay of social and linguistic factors in Panama. Thèse de Ph.D. non publiée. Cornell University.

CEDERGREN, H.J. et D. SANKOFF (1974) Variable rules: performance as a statistical reflection of competence. *Language 50: 2*, 333-355.

ENCREVE, P. (1976) Labov, linguistique, sociolinguistique. Introduction à Labov, W. *Sociolinguistique*. Paris: Editions de Minuit.

GAUTHIER, F. (1978) Compte-rendu du 9e congrès mondial de sociologie. Uppsala 14-19 août 1978. *Langage et Société 8*, 79-84.

LABERGE, S. (1977) Etude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal. Thèse de Ph.D. non publiée. Université de Montréal.

LABOV, W. (1972) *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press. Traduit en français (1976) *Sociolinguistique*. Paris: Editions de Minuit.

LAVANDERA, B. (1978) Methodology for the analysis of semantic variation: the Spanish moods. Communication présentée à NWAVE VII, Georgetown University.

MARCELLESI, J.B. et B. GARDIN (1974) *Introduction à la sociolinguistique*. Paris: Larousse.

ROUSSEAU, P. (1978) Analyse de données binaires. Thèse de Ph.D. non publiée. Université de Montréal.

SANKOFF, D. (1975) Varbrul 2. Programme et documentation inédits.

SANKOFF, D. et S. LABERGE (1978) The Linguistic Market and the Statistical Explanation of Variability. Dans D. Sankoff (dir.) *Linguistic Variation. Models and Methods*. New York: Academic Press, 239-250.

SANKOFF, D. et P. THIBAULT (sous presse) Weak complementarity: Tense and Aspect in Montreal French. Dans D. Strong et B. Johns (dirs) *Proceedings of a conference on syntactic change. University of Michigan. April 1978.*

SANKOFF, D., P. THIBAULT et H. BERUBE (1978) Semantic Field Variability. Dans D. Sankoff (dir.) *Linguistic Variation. Models and Methods*. New York: Academic Press, 23-43.

SANKOFF, G. (1977) Variability and explanation in language and culture: Cliticization in New Guinea Tok Pisin. Dans M. Saville-Troike (dir.) *Georgetown University Round Table on Language and Linguistics 1977*. Washington D.C.: Georgetown University Press, 59-73.

SANKOFF, G. (1979) Regards sociolinguistiques sur les clitiques sujets. Communication présentée à Aix-en-Provence, le 11 mai 1979.

SANKOFF, G. et P. BROWN (1976) The origins of syntax in discourse: a case study of Tok Pisin relatives. *Language 52: 3*, 631-666.

SANKOFF, G. et H.J. CEDERGREN (1971) Some Results of a Sociolinguistic Study of Montreal French. Dans R. Darnell (dir.) *Linguistic Diversity in Canadian Society*. Edmonton: Linguistic Research Inc., 61-87.

SANKOFF, G. et S. LABERGE (1973) On the Acquisition of Native Speakers by a Language. *Kivung 6*, 32-47.

WEINER, E.J. et W. LABOV (1977) Constraints on the agentless passive. Communication présentée à la 39e réunion de la L.S.A., Honolulu.

WEINREICH, U., W. LABOV et M. HERZOG (1968) Empirical Foundations for a Theory of Language Change. Dans W.P. Lehmann et Y. Malkiel (dirs) *Directions for Historical Linguistics: a Symposium*. Austin: University of Texas Press, 97-195.

2. LES 'R' DE MA MERE SONT PERDUS DANS L'AIR

JEAN CLERMONT ET HENRIETTA J. CEDERGREN

1. INTRODUCTION

Le but de cette étude[1] est d'analyser un changement dans l'histoire récente du français parlé à Montréal, à savoir la modification de la norme de prononciation du "R". Ce faisant, nous aborderons les cinq problèmes formulés par Weinreich, Labov et Herzog (1968) qui se rattachent à l'explication du changement linguistique. Il s'agit des CONTRAINTES UNIVERSELLES qui pèsent sur le changement linguistique, de la TRANSITION entre deux étapes d'un changement, de l'INSERTION tant linguistique que sociale du changement, de l'EVALUATION du changement et enfin, de l'ACTUALISATION du changement.

1.1 Le problème

En 1950, Vinay publiait un article fort intéressant sur la variation dans la prononciation du "R" au Québec. Cette étude démontrait clairement l'existence de deux grandes zones dialectales: la zone de l'Ouest québécois où prédominaient des variantes du "R" prononcées avec le bout de la langue, c'est-à-dire antérieures (représentées par [r]), et la zone de l'Est, celle du "R" grasseyé (représenté par [R]). La région montréalaise faisait alors partie de la zone où prédominaient les variantes antérieures (66.9% des sujets interviewés employaient principalement le [r]).

1. Nous tenons à remercier Francine Côté pour sa participation active à l'analyse phonétique des données.

Cet état de fluctuation dans la réalisation du "R" est corroboré par les études de Dumas (1972) auprès d'un échantillon de locuteurs du secteur Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Dumas affirme que les réalisations antérieures et postérieures du "R" sont des exemples de la variation libre. Récemment, Santerre (1978), à partir d'une analyse du parler de 51 locuteurs du corpus Sankoff-Cedergren, affirmait: "... il saute aux yeux que le [r] est en régression à Montréal."

Pour notre part, nous analyserons le changement dans la prononciation du "R" par le biais du "temps apparent" (voir Labov, 1976). Plus précisément, les différences dans l'usage des variantes selon l'âge des locuteurs nous serviront d'indices pour dégager la période de propagation du phénomène. Nous croyons pouvoir affirmer que les différences observées par cette méthode correspondront bel et bien à un changement en cours et non à une simple gradation d'âge, puisque la comparaison des remarques de Vinay et celles de Santerre, formulées 30 ans plus tard montrent une nette évolution du phénomène.

1.2 Les variantes du "R"

Dans le français de Montréal, nous retrouvons plusieurs réalisations de la liquide non-latérale. Ainsi, on relève des variantes articulées dans la région alvéolaire, à un ou plusieurs battements, tendues ou moins tendues, plus ou moins distribuées. En position postérieure, on retrouve le même ordre de diversité, auquel s'ajoutent des variantes rétroflexes et d'autres qui semblent être doublement articulées.

1.3 Méthodologie

A partir d'environ cinq heures d'enregistrements tirés du corpus Sankoff-Cedergren, deux transcripteurs ont procédé à l'analyse phonétique impressionniste des données pertinentes. A raison de deux à trois minutes par informateur (la présente étude étant basée sur les données provenant de 113 informateurs), la tâche des transcripteurs était donc de discriminer les variantes antérieures et postérieures du "R", l'identification formelle des allophones n'ayant pas été jugée, a priori, essentielle pour les fins de l'analyse. Outre ces deux variantes, il est à noter que nous avons regroupé sous une troisième rubrique les variantes rétroflexes, centrales, "creaky voice" et co-articulées.

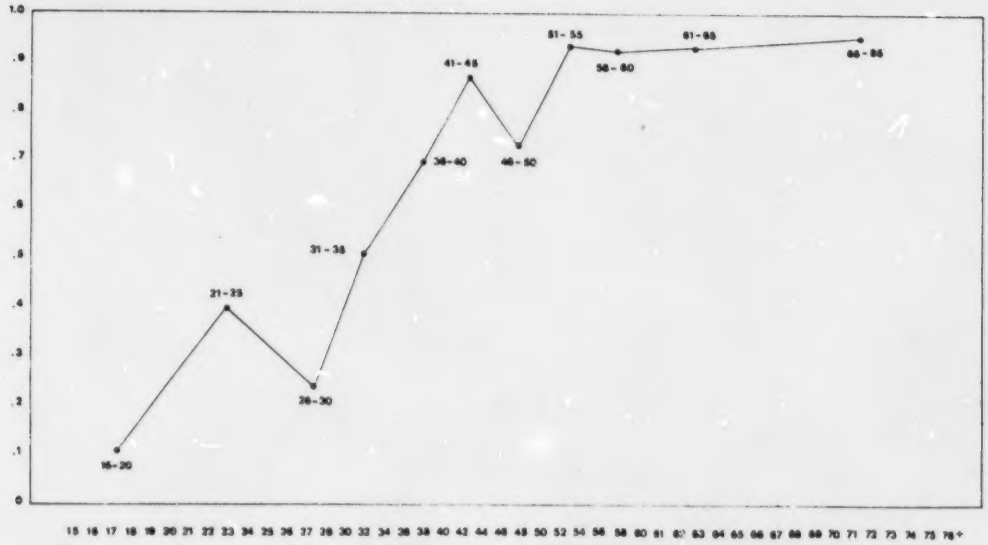

Graphique 1: Taux moyens d'occurrence de /r/ par groupe d'âges.

2. L'ENCADREMENT SOCIAL

Les variables sociales dont nous avons tenu compte pour l'analyse sont les suivantes: l'âge, le sexe, la participation au marché linguistique (Bourdieu, 1975; Sankoff et Laberge, 1978) et l'origine dialectale des parents.

2.1 L'âge

De prime abord, l'âge des locuteurs est la variable la plus apparente au niveau de l'analyse. En effet, le graphique 1 révèle les faits suivants:

. Alors que chez les locuteurs âgés de plus de 45 ans le pourcentage de [r] dépasse 85%, ce pourcentage diminue progressivement en fonction de l'âge. Ainsi, chez le groupe des 15-20 ans, il n'est plus que de 10%;

. Par ailleurs, il semblerait que la norme commence à osciller de façon marquée chez le groupe des locuteurs âgés de 45 ans et moins.

Toutefois, si la variable: *âge* semble des plus déterminantes, il n'en demeure pas moins que plusieurs cas demeureraient inexplicables si nous nous limitions à ce seul facteur. On retrouve notamment plusieurs locuteurs entre 15 et 25 ans qui produisent principalement la variante antérieure, ce qui va à l'encontre de la généralisation exprimée ci-haut.

2.2 Origine dialectale des parents et marché linguistique

Pour évaluer l'importance de l'origine dialectale des parents en tant que variable, nous avons repris les résultats de l'enquête menée par Vinay (1950). En d'autres termes, nous avons plus ou moins respecté la division géographique effectuée par ce dernier, de même que les pourcentages qu'il a calculés pour chaque variante de manière à dégager les tendances régionales; ensuite, nous avons assigné un symbole à chaque région relevée par Vinay. Le graphique 2 reproduit intégralement son schéma.

Dans un second temps, nous avons retracé l'origine dialectale des parents de chaque locuteur de notre échantillon. Puis, nous avons regroupé les couples qui provenaient de régions où la même variante dominait de manière à former des groupes homogènes. Nous voulions ainsi vérifier jusqu'à quel point l'aire dialectale d'où originent les parents du locuteur a pu influencer ce dernier quant au choix de la variante, de façon qualitative aussi bien que quantitative.

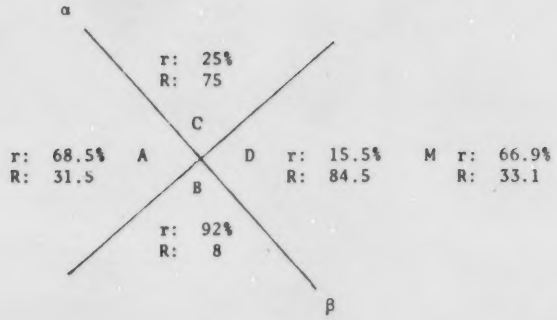

Graphique 2: Pourcentage des variantes et zones expérimentales d'après Vinay (1950: 493).

Légende: La droite α-β représente l'isoglosse hypothétique qui passerait aux environs de Trois-Rivières; la droite perpendiculaire, le fleuve St-Laurent.
/r/ représente la variante antérieure;
/R/ représente la variante postérieure.
A-B-M: aires dialectales où le /r/ correspondait vraisemblablement à la norme en 1950:
A: Outaouais et rive nord jusqu'à Trois-Rivières
B: Cantons de l'Est et vallée du Richelieu
M: Île de Montréal
C-D: aires dialectales de prédominance du /R/:
C: Québec et rive nord
D: Gaspésie et rive sud.

Dans l'ensemble, l'analyse de ces données nous a amené à constater que l'origine dialectale des parents ne semble pas jouer un rôle prépondérant dans la prononciation du [r] à Montréal. On peut toutefois déceler une influence possible du dialecte des parents originaires de l'Est du Québec sur le comportement des jeunes locuteurs puisque ces derniers (ils sont huit et leurs indices du marché linguistique sont fort diversifiés) emploient catégoriquement des variantes du type [R].

Quant à la variable: *marché linguistique* (ML), elle intervient dans la variation à divers niveaux (cf. graphiques 3 et 4):

. Chez les plus jeunes, ceux qui produisent des taux élevés de la variante antérieure ont tous la particularité (à une exception près) d'appartenir à des groupes situés au bas de l'échelle du ML.

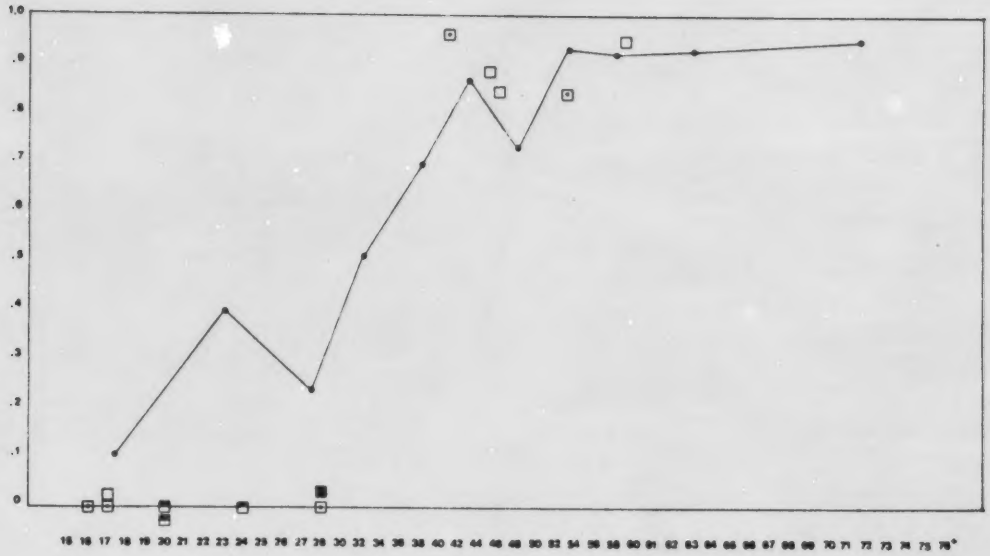

Graphique 3: Taux d'occurrence de /r/ pour les informateurs dont les parents sont originaires d'une région où le /R/ prédomine (C et D sur le graphique 2). La courbe suit la moyenne par groupe d'âges. La cote de marché linguistique des informateurs est indiquée.

. Chez les plus âgés, le ML n'influence pas le choix de la variante puisque la variante antérieure est relativement stable dans ce groupe.

. Quant au groupe de locuteurs chez qui le changement de norme commence à opérer, on remarque que ces derniers se retrouvent en majorité dans les groupes intermédiaires de l'échelle du ML. En effet, selon la subdivision quadripartite de l'échelle du ML adoptée dans les graphiques 3 et 4, ils se retrouvent principalement parmi les groupes supérieurs et moyens inférieurs. Cependant, vu le nombre limité d'occurrences, nous ne pouvons affirmer d'une façon catégorique qu'il s'agirait là du groupe social qui est à l'origine du changement. Ajoutons toutefois qu'il semble moins hypothétique de croire que ce changement n'origine pas des groupes dont l'intégration au ML est la plus faible.

2.3 Le sexe

Dès le départ, la variable: *sexe* s'est avérée plus ou moins pertinente dans l'analyse; aussi, nous n'insisterons guère sur le sujet. Signalons toutefois que le groupe susceptible d'avoir été le moteur du changement est composé en majorité de femmes. Malheureusement, la remarque formulée dans le paragraphe précédent s'applique ici aussi: nos données sont trop limitées pour nous permettre de préciser de manière formelle le type d'influence que cette variable peut exercer au niveau des groupes de transition entre l'ancienne et la nouvelle norme de prononciation du "R".

Comme on peut le constater sur le graphique 4, c'est la variable: *âge* qui départage le mieux les locuteurs; vient ensuite la variable: *ML* qui n'est pas indépendante de l'âge, en ce sens qu'elle n'est pertinente que pour certains groupes d'âges puisque le changement semble ne toucher que les gens de 45 ans et moins.

Pour ce qui est de l'origine sociale du changement, nous suggérons, avec les réserves qui s'imposent, qu'il pourrait trouver sa source chez les locuteurs de sexe féminin appartenant aux groupes intermédiaires de l'échelle du ML (.13-.74) et qu'il se serait diffusé par la suite aux groupes supérieurs et inférieurs de l'échelle. D'après nos données, ce serait là l'hypothèse la plus plausible, quoique pour être plus affirmatifs, il nous faudrait disposer d'un échantillon plus important de locuteurs représentant les groupes d'âges touchés par le changement.

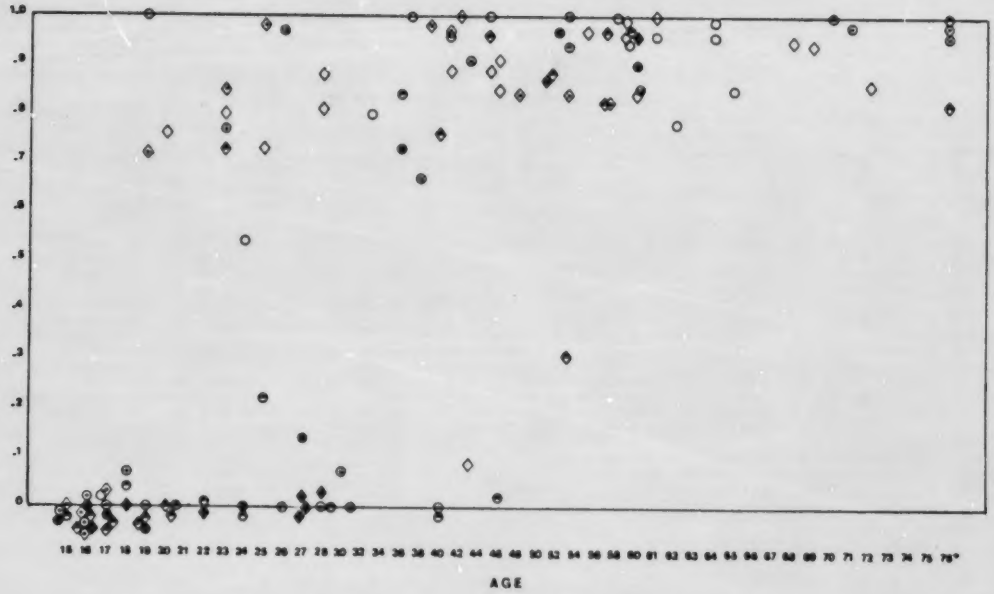

Graphique 4: Taux d'occurrence de /r/ en fonction de l'âge, du sexe et de la cote de marché linguistique.

F	M	Cote	F	M	Cote
○	◇	.00 à .12	◆	◓	.45 à .74
⊙	◈	.13 à .44	◆	●	.75 à 1.0

3. L'EVALUATION DES VALEURS SUBJECTIVES

A partir des conversations informelles tirées du corpus, nous avons tâché de déceler quelles valeurs subjectives les variantes du "R" et le changement dans la norme pouvaient revêtir chez les locuteurs.

3.1 Conscience des différences

En cours de route, il nous est apparu qu'il existait chez plusieurs informateurs, à des degrés divers toutefois, une certaine conscience des différentes variantes utilisées au Québec.

C'est ce que révèlent les exemples suivants tirés du corpus:

(1) *Ah! mais moi, je pense que j'ai pas les "r" de Montréal je grasseye puis ils sont censés être roulés les "r" de Montréal, je pense; alors, il paraît que je grasseye.* (112: 540-542)[2]

(2) *J'ai dit: c'est une française. Il dit: bien non. Il dit: on vient des Iles-de-la-Madeleine... alors, ça parlait là, autrement puis ils font rouler leurs "r" plusieurs choses.* (47: 516)

(3) *Bien ma mère, e... mon père, e... roule ses "r" avec la langue. Ma mère, non (...) Faut dire que ma mère a fait ses études à Québec.* (117: 914-917)

Chez ces locuteurs et plusieurs autres, même si l'expression "rouler ses "R" peut prêter à confusion, il existe vraisemblablement une conscience des variantes régionales, d'autant plus que pour certains d'entre eux, selon qu'on parle de la région montréalaise ou de celle de la Vieille Capitale, chacune des variantes est perçue comme faisant partie de la norme de cette aire dialectale.

Par contre, pour ce qui est de la répartition des variantes en fonction de l'âge, la conscience des différences n'apparaît pas dans les données du corpus, si l'on excepte l'exemple (3) qui, à la rigueur, peut s'interpréter dans cette optique.

Somme toute, aux yeux des locuteurs, chacune des deux variantes semble être associée à une aire dialectale tandis que la distribution des variantes selon l'âge passe quasiment inaperçue.

2. Le nombre à gauche des deux points représente le numéro de l'informateur; le nombre à droite correspond à la ligne de transcription.

3.2 Les variantes et la norme

Lorsque les informateurs reconnaissent l'existence d'au moins deux variantes du "R", aucune de ces dernières n'est jugée stigmatisée. Encore une fois, le locuteur No 117 se distingue sur ce plan comme le montre l'extrait suivant qui fait suite à l'exemple (3):

(4) *Faut dire que ma mère a fait ses études à Québec (...) puis elle, e... elle trouve pas ça beau, e... de... elle trouvait pas ça beau de... de rouler avec la langue. Ca fait quand on roulait les "r" avec la langue, on se faisait chicaner.* (117: 917-920)

Les grammaires consultées ne mentionnent pas davantage que l'une des variantes semble plus valorisée que l'autre. Ainsi, d'après Laurence: "La plupart des "r" sont acceptables en français, pourvu qu'ils soient nets et pas trop vibrants (1961: 71)." Pour sa part, Bergeron dit: "Nous sommes d'avis qu'il vaut mieux laisser à chacun le "r" qu'il possède, dental ou uvulaire, et conseillons à tous de l'articuler énergiquement (n.d.: 47)."

Soulignons que Vinay, quant à lui, rapporte des faits passablement contradictoires par rapport à ceux mentionnés précédemment:

> Au niveau scolaire, les professeurs de diction consultés paraissent unanimes à recommander à leurs élèves "un "r" apical roulé assez fortement pour lutter contre la paresse d'articulation" et contre la labialisation exagérée du "r" final. Certains vont jusqu'à "lutter contre le grasseyement", particulièrement celui du Bas du Fleuve et de la Côte nord, qu'ils considèrent comme disgracieux. Quant au /ʁ/ de Québec, on le considère comme acceptable, à condition de le rouler légèrement! En somme, on reproche surtout à cette articulation d'être dorsale et non apicale, et peut-être faut-il voir là un sentiment d'indépendance de la métropole vis-à-vis de Québec, la traduction phonétique d'un chauvinisme linguistique qui s'ignore (1950: 497).

Enfin, il semblerait que ce soit surtout l'élision du "r" plutôt qu'un mode d'articulation différent qui soit perçue de façon négative par les locuteurs:

(5) *J'ai suivi des cours de diction et puis il nous faisait prononcer les "r", il fallait rouler les "r".* (86: 320)

(6) *J'ai de la misère avec ma plus vieille parce qu'elle a pas une bonne prononciation. Donc, elle parle mal. Elle est pas capable de prononcer les "r" du tout puis plusieurs lettres qu'elle prononce pas.* (9: 1081)

3.3 Valeur stylistique

Est-il possible que certaines réalisations du "R" remplissent une fonction stylistique dans le discours de certains locuteurs?

On sait qu'un bon nombre d'informateurs dont la norme individuelle est le "R" postérieur produisent aussi des variantes antérieures. La question qui se pose est de savoir si cette "antériorisation" correspond à un contexte purement phonologique ou si le style de discours constitue également un facteur important pour l'application de la règle. Un indice, entre autre, nous permet de supposer l'influence d'une variable stylistique: nous avons été fort amusés de remarquer que l'informatrice No 70, dont la norme est le "R" postérieur, produit systématiquement la variante antérieure lorsqu'elle évoque ses souvenirs chez les religieuses. Il s'agit là probablement d'une caricature plus ou moins consciente. Toutefois, la même informatrice produit d'autres "r" antérieurs dans des contextes complètement différents, où ils semblent remplir une fonction d'insistance. Ce phénomène devient d'autant plus intéressant lorsqu'on constate que d'autres locuteurs semblent obéir au même pattern, à savoir: la production de la variante antérieure dans des contextes d'insistance.

Nous formulons l'hypothèse que les mêmes effets stylistiques pourraient s'observer chez les locuteurs dont la norme individuelle serait le "R" antérieur à un seul battement et qui produiraient éventuellement des "R" antérieurs à plusieurs battements. Cette hypothèse reste à vérifier.

4. LA TRANSITION

Les faits que nous venons de décrire dans la section précédente démontrent qu'il y a eu un changement dans la norme de prononciation du "R" à Montréal. La question fondamentale qu'il nous reste à résoudre touche au problème de la transition d'un état de langue où le "R" est réalisé de façon semi-catégorique en position antérieure, à un autre état de langue où c'est maintenant la valeur [-antérieure] qui est assignée aux liquides non-latérales.

Il est évident que, si nous nous limitons aux deux extrêmes du continuum représenté par l'âge des informateurs, nous devons formaliser le changement de façon schématique, en le traitant comme un phénomène où une règle de type 1

$$1.\ \begin{bmatrix}+\text{cns}\\+\text{voc}\\-\text{lat}\end{bmatrix} \rightarrow [+\text{ant}]$$

est remplacée par une règle de type 2.

$$2.\ \begin{bmatrix}+\text{cns}\\+\text{voc}\\-\text{lat}\end{bmatrix} \rightarrow [-\text{ant}]$$

Tel que représenté, il s'agit d'un changement phonétique qui affecte le point d'articulation de la liquide en question.

Or, si nous examinons les occurrences de "R" chez les informateurs qui ont montré un comportement variable, c'est-à-dire ceux qui semblent hésiter entre [r] et [R], il s'avère qu'il ne s'agit pas simplement du remplacement de la règle 1 par la règle 2, toutes les deux étant indépendantes du contexte, mais plutôt d'un cas de décomposition ordonnée, telle que décrite par Labov (1972), de sorte qu'entre les deux états de langue, on assiste à l'émergence d'une règle variable de type 3

$$3.\ \begin{bmatrix}+\text{cns}\\+\text{voc}\\-\text{lat}\end{bmatrix} \rightarrow \langle -\text{ant}\rangle$$

sensible au contexte.

Nous avons examiné le taux d'occurrence de la variante de type [r] chez les locuteurs qui n'employaient pas exclusivement celle-ci. Il s'agit d'un groupe de 90 individus.

Les contextes retenus pour l'analyse sont les suivants:

\# ___ (initiale de mot)
$ ___ (initiale de syllabe)
C ___ (après consonne dans la même syllabe)
___ $ (fin de syllabe)
___ # (fin de mot)

Le tableau 1 révèle le comportement des 90 informateurs selon les différents contextes. Le taux d'occurrence de la variante [r] ne se distribue pas de façon uniforme dans les cinq contextes investigués. La position de la borne semble affecter son taux d'occurrence. Ainsi, c'est la présence d'une borne dans le contexte de gauche qui favorise la présence de [r], tandis qu'une borne à droite ne la favorise pas.

TABLEAU 1

Taux d'occurrence de la variante (r) en fonction du contexte. N entre parenthèses.

# ___	$ ___	C ___	___ $	___ #
76%	75%	71%	63%	61%
(447)	(694)	(1005)	(496)	(889)

Nous pouvons formaliser ces faits par une règle variable de type 4

$$4.\ \begin{bmatrix}+\text{cns}\\+\text{voc}\\-\text{lat}\end{bmatrix} \rightarrow \text{<-ant>} \ /\ \begin{matrix}\text{<C>}\beta____\ \text{< >}\ \alpha\\ \text{<\$>}\gamma\end{matrix}$$

où l'on suppose que l'occurrence de la variante postérieure est fonction d'abord, de la présence d'une borne dans le contexte de droite; puis, dans le contexte de gauche, nous distinguons entre la présence d'une consonne à l'intérieur de la même syllabe que le [r] et celle d'une borne. L'ordre d'importance de chaque contrainte est indiqué par l'ordre des lettres grecques. Bien sûr, cette pondération est approximative et elle n'est pas le fruit d'un calcul des probabilités.

Quant à la transition entre l'état de langue représenté par la règle 1 et celui représenté par la règle 2 nous supposons la progression suivante:

$$5.a)\ \begin{bmatrix}+\text{cns}\\+\text{voc}\\-\text{lat}\end{bmatrix} \rightarrow \text{<-ant>} \ /\ ____\ \text{<\#>}$$

$$b)\ \begin{bmatrix}+\text{cns}\\+\text{voc}\\-\text{lat}\end{bmatrix} \rightarrow \text{<-ant>} \ /\ ____\ \text{<\$>}$$

$$c)\ \begin{bmatrix}+\text{cns}\\+\text{voc}\\-\text{lat}\end{bmatrix} \rightarrow \text{<-ant>} \ /\text{<C>}___\text{<\$>}$$

$$d)\ \begin{bmatrix}+\text{cns}\\+\text{voc}\\-\text{lat}\end{bmatrix} \rightarrow \text{<-ant>} \ /\ \begin{matrix}\text{<C>}___\text{<\$>}\\ \text{<\$>}\end{matrix}$$

L'ensemble des règles postulées en 5 indique que le phénomène de postériorisation du "R" à Montréal s'est probablement réalisé par un processus de généralisation des contextes d'application de la règle.

Le passage de 5d à 2 suggère un processus inverse où les règles perdent graduellement des contextes variables pour devenir une règle catégorique.

Ensuite, nous avons tenté de voir plus à fond s'il était pertinent de supposer une ou plusieurs étapes intermédiaires dans l'accomplissement du changement. Ainsi, nous avons choisi huit informateurs de 23 à 57 ans qui alternaient dans leur production des variantes de R. Le tableau 2 démontre explicitement que la production du [r] est fonction inverse des contextes favorisant l'application de l'ensemble des règles formulées en 5.

TABLEAU 2

Comportement de huit locuteurs. Taux d'occurrence de [r] par contexte. * indique une seule occurrence.

Inf.	âge	#___	$___	C___	___$	___#
83	23	100%	100%	89%	86%	50%
9	25	77%	38%	25%	08%	27%
58	26	100%	100%	100%	100%	89%
29	30	14%	27%	07%	0%	0%
120	40	100%	81%	89%	58%	56%
17	41	100%	100%	100%	100%	67%
68	51	*	100%	94%	63%	100%
30	57	100%	100%	100%	42%	94%

Nous ne croyons pas avoir épuisé l'ensemble des facteurs linguistiques conditionnant ce changement. Dans une étape ultérieure, il faudrait considérer d'autres facteurs tels que la nature de la consonne précédente, les types de segments à gauche ou à droite de la borne, etc.

5. L'ACTUALISATION

A ce stade-ci de l'analyse, une question demeure: pourquoi la norme de la prononciation du "R" a-t-elle changé chez les locuteurs montréalais? Plus précisément, quels sont les facteurs extra-linguistiques qui rendraient compte du fait que ce sont les locuteurs de 20 à 45 ans qui, selon notre hypothèse, seraient à l'origine d'un tel changement? Vinay et des grammairiens consultés montrent clairement que la variante montréalaise n'était pas stigmatisée au moment même où,

d'après notre analyse, le changement de la norme était en train de se propager. Alors, pourquoi changer de norme?

Nous voudrions suggérer que le déclencheur du changement est un phénomène social. Ainsi, en nous inspirant de Meillet (1926) et de Bakhtine (1977) entre autres, nous affirmons qu'il ne peut y avoir de changement linguistique sans changement préalable dans les conditions sociales d'utilisation de la langue.

Des considérations externes à notre étude, telles que l'heureuse coïncidence de l'âge critique pour la propagation de *tu/vous* comme pronom indéfini (Laberge 1977) et la chute de KOS au profit de KES (cf. Kemp, chap. 5 du présent volume) chez le groupe d'âge que nous postulons être à l'origine du changement, nous font suggérer que ce sont des changements sociaux vécus par ce groupe qui sont les déclencheurs du processus. Par exemple, cette génération a passé son enfance durant les périodes de la crise des années trente et la deuxième guerre mondiale. Ces deux évènements ont dû provoquer des bouleversements dans l'ordre social de l'époque, ce groupe d'âge en étant le premier héritier. Ces affirmations ne seront que spéculations tant que nous n'aurons pas fait une analyse des événements socio-historiques et de leurs répercussions sur l'ordre social.

6. CONCLUSION

Pour résumer, nous croyons avoir démontré que le changement du point d'articulation du "R" dans le français de Montréal est un phénomène récent qui s'est accompli en une génération et qu'il a ses origines dans les groupes intermédiaires du marché linguistique, possiblement chez les femmes; ensuite, que le changement sert à marquer la différenciation sociale des groupes du haut et du bas de l'échelle du marché linguistique chez les jeunes locuteurs; enfin, que le changement est inséré dans un espace multidimentionnel à la fois linguistique et social. Bref, que toute langue change, si on ose dire, sous les yeux de ceux qui la parlent....

BIBLIOGRAPHIE

BAKHTINE, M. (1977) *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique.* Paris: Les Editions de Minuit.

BERGERON, R. (n.d.) *Abrégé de phonétique française.* Montréal: Centre de Psychologie et de Pédagogie.

BOURDIEU, P. avec L. BOLTANSKI (1975) Le fétichisme de la langue. *Actes de la recherche en sciences sociales 4*, 2-33.

DUMAS, D. (1972) Le français populaire de Montréal: description phonologique. Mémoire de maîtrise non publié. Université de Montréal.

LABERGE, S. (1977) Etude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal. Thèse de Ph.D. non publiée. Université de Montréal.

LABOV, W. (1972) The internal evolution of linguistic rules. Dans R. P. Stockwell & R.K.S. Macaulay (dirs) *Linguistic change and linguistic theory*. Bloomington, Indiana: Indiana University Press, 101-171.

LABOV, W. (1976) *Sociolinguistique*. Paris: Editions de Minuit.

LAURENCE, J.-M. (1961) *Phonétique et diction*. Montréal: Centre de Psychologie et de Pédagogie.

MEILLET, A. (1926) *Linguistique historique et linguistique générale I*. Paris: Champion.

SANKOFF, D. et S. LABERGE (1978) The linguistic Market and the Statistical Explanation of Variability. Dans D. Sankoff (dir.) *Linguistic Variation. Models and Methods*. New York: Academic Press, 239-250.

SANTERRE, L. (1978) Les variphones du "R" dans le français parlé de Montréal. Communication présentée au Congrès de l'Association Canadienne de Linguistique à Waterloo.

VINAY, J.-P. (1950) Bout de langue ou fond de la gorge? *French Review 23: 6*, 489-98.

WEINREICH, U., W. LABOV et M. HERZOG (1968) Empirical Foundations for a Theory of Language Change. Dans W.P. Lehmann et Y. Malkiel (dirs) *Directions for Historical Linguistics: a Symposium*. Austin: University of Texas Press, 97-195.

3. UNE ETUDE QUANTITATIVE DU CHANGEMENT LINGUISTIQUE DANS LE SYSTEME VOCALIQUE PARISIEN[1]

MATTHEW LENNIG

Au cours des 150 dernières années, beaucoup de données ont été recueillies sur le changement linguistique. On sait maintenant que ce dernier est régi par des règles et qu'il n'a pas lieu au hasard. Cependant, beaucoup de questions à propos du changement linguistique restent encore sans réponse.

Parmi les questions qui intriguent toujours les chercheurs se trouvent les suivantes: Pourquoi un changement donné a-t-il lieu à une certaine époque dans l'histoire d'une langue et non pas à une autre époque? Quels sont les rôles respectifs de la structure linguistique et de la structure sociale dans le changement que subit une langue? Est-ce que le changement linguistique représente une évolution, une amélioration du système de communication ou est-ce que la langue change tout simplement sans faire de progrès?

Avant d'aborder ces questions importantes, il faut répondre à des questions plus spécifiques sur le mécanisme même du changement linguistique. Etant donné l'état synchronique d'une langue, comment déterminer ses états subséquents possibles? Quelle est la nature des pressions structurales et dans quelles conditions peuvent-elles entraîner le changement linguistique?

L'étude du changement linguistique pose des problèmes particuliers. En effet, la plupart des études traditionnelles s'appuient sur des documents écrits. Ces

1. Ce travail a été effectué pendant que j'étais à l'Université de Pennsylvanie. Je voudrais remercier la National Science Foundation qui a subventionné une grande partie de ce travail. Je voudrais remercier aussi William Labov, mon professeur, qui m'a encouragé à étudier le changement linguistique et qui m'a beaucoup influencé au cours de cette étude.

derniers reflètent la langue écrite, qui est bien différente de la langue parlée. Les données ainsi recueillies contiennent fort peu de détails phonétiques. Les documents ressemblent à une transcription plutôt phonémique que phonétique. Ils nous montrent deux états d'une langue mais ils ne nous aident pas à comprendre le processus de changement lui-même. De plus, les documents écrits ne nous donnent pas assez de données sur les différents dialectes sociaux. Ce manque de détails rend impossible la vérification des théories sociales de changement linguistique selon lesquelles un changement commence dans une classe sociale avant de s'étendre à toute la communauté (cf. Labov, 1972).

Afin de pouvoir étudier le changement linguistique de plus près, j'ai décidé d'employer une méthode utilisée pour la première fois par Louis Gauchat en 1899. Gauchat est allé dans le village de Charmey en Suisse. Il a interviewé des habitants de Charmey de tous les âges. Ce faisant, il a constaté que six variables phonétiques étaient en plein changement. Il a d'abord remarqué que les jeunes locuteurs prononçaient ces variables différemment des vieux. Il a aussi noté que c'était les femmes de Charmey qui poussaient les changements le plus loin: elles avaient une avance d'une génération sur les hommes. Trente ans plus tard, Edouard Hermann est retourné à Charmey pour voir si les changements que Gauchat avait observés avaient, de fait, continué de progresser. Il a examiné quatre des six variables de Gauchat et il a trouvé que pour trois des quatres variables, le changement se poursuivait dans la même direction.

Pour ma part, j'ai choisi comme champ de travail, la communauté linguistique de Paris, comprenant les vingt arrondissements et la proche banlieue. J'ai fait deux séjours à Paris de trois mois chacun en 1975 et en 1977 pour interviewer 184 individus dont 109 avaient vécu toute leur vie dans la région parisienne. J'ai essayé d'obtenir un échantillon stratifié avec le même nombre de sujets dans chaque classe sociale, chaque groupe d'âge, et chaque sexe. Les interviews que j'ai enregistrés avec un magnétophone portatif, durent entre une et quatre heures chacun. Les thèmes des conversations varient selon la personne interviewée. J'ai toujours essayé de recueillir une variété de langue aussi vernaculaire que possible en suscitant surtout des narrations d'expériences personnelles.

Afin de pouvoir recueillir des données objectivement quantifiables sur le changement linguistique, j'ai concentré mon étude sur le changement phonétique dans le système vocalique du français parisien. Or, le timbre vocalique est objectivement quantifiable grâce à la méthode de mesure de la fréquence des formants vocaliques.

En effet, ces mesures acoustiques correspondent aux jugements impressionnistes sur le timbre des voyelles effectués par des phonéticiens formés. Cette méthode permet donc de représenter objectivement et quantitativement les diverses prononciations d'un phonème selon le contexte. Comme il y a des différences physiologiques entre les divers locuteurs, les fréquences des formants entre des personnes différentes ne sont pas directement comparables. Toutefois, il existe maintenant des méthodes de normalisation de fréquence de formants grâce auxquelles on peut faire des comparaisons directes approximatives.[2] J'ai donc fait l'analyse acoustique des voyelles de 60 locuteurs avec un analyseur de fréquence à temps réel qui était relié à un mini-ordinateur. Les fréquences de formant ont été estimées par la méthode de prédiction linéaire (cf. Markel et Gray, 1976). Par ailleurs, je n'ai considéré que les voyelles prononcées en syllabe accentuée.

Le graphique 1 montre les onze phonèmes du système des voyelles orales du français parisien.[3] Ce diagramme est schématique: il ne représente pas les prononciations d'un locuteur quelconque mais seulement les oppositions structurales qui

Graphique 1: Représentation schématique du système du système des voyelles orales du français parisien.

existent dans la langue. Bien entendu, l'écoute des prononciations de ces phonèmes par divers locuteurs révèle des différences importantes.

2. La normalisation employée ici consiste en l'agrandissement ou la réduction à l'échelle, de l'espace vocalique F1 x F2 de chaque locuteur pour que l'espace coïncide avec les espaces vocaliques normalisés de tous les autres locuteurs. Pour plus de détails, voir Nordström et Lindblom (1975), Nearey (1977) et Lennig (1978: 57-70).

3. Le schwa ne figure pas ici car les cas où le schwa se réalise en syllabe accentuée sont exceptionnels (e.g., *Bois-le!*).

Prenons comme exemple le cas des deux A dans le français parisien. Chez certains locuteurs, ces deux phonèmes sont prononcés très différemment. Le graphique 2 montre des occurrences de /a/ et /ɑ/ prononcées par un de mes sujets, Robert Melet, et tracées dans l'espace des deux premiers formants. Les prononciations les plus antérieures phonétiquement se retrouvent vers la gauche du graphique et les

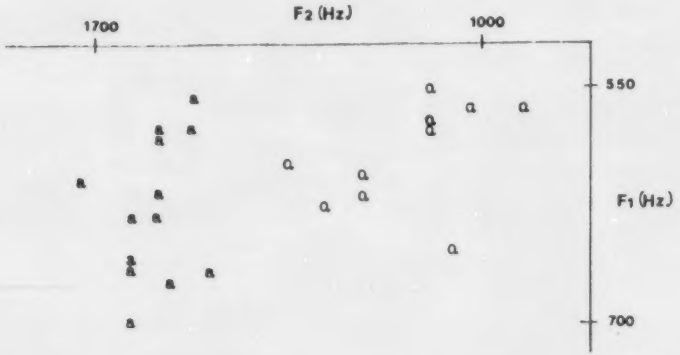

Graphique 2: Occurrences de /a/ et de /ɑ/ produites en conversation libre par Robert Melet et tracées dans l'espace non normalisé des deux premiers formants.

prononciations les plus hautes phonétiquement se situent vers le haut. On voit tout de suite que Robert Melet, un réparateur de machines à écrire de 54 ans, fait une nette différence entre les mots en /a/, comme *femme* et les mots en /ɑ/ comme *casse*.

Le graphique 3 montre des occurrences des mêmes phonèmes pour un autre locuteur qui ne fait pas de différence de timbre entre les deux A. Bernard Noble, qui a 40 ans et qui est cadre moyen dans une grande entreprise, prononce les deux A vers le bas et le centre de l'espace vocalique.

Dans mon corpus, j'ai examiné la stratification des deux variables, /a/ et /ɑ/, selon l'âge et la classe sociale. Mes données montrent que les deux A sont en train de se fusionner dans toutes les classes sociales à l'exception possible des ouvriers de sexe masculin (Lennig, 1978). Dans la moyenne bourgeoisie, cette fusion existe depuis au moins une génération. Dans la petite bourgeoisie et parmi

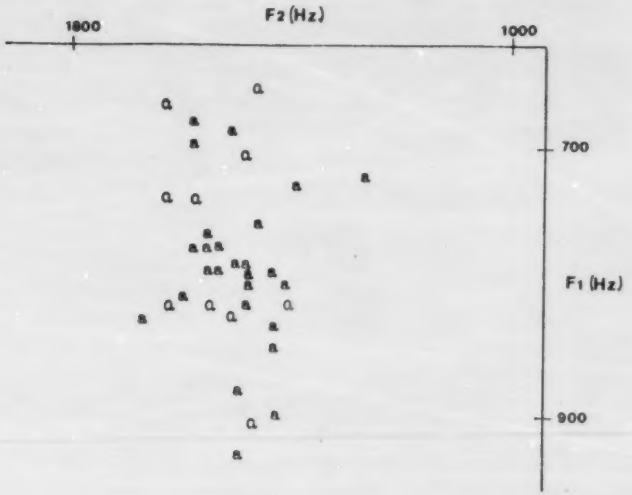

Graphique 3: Occurrences de /a/ et de /ɑ/ produites en conversation libre par Bernard Noble et tracées dans l'espace non normalisé des deux premiers formants.

les femmes de la classe ouvrière, le phénomène est plus récent, affectant la plus jeune génération seulement.

Le fait que les femmes ouvrières sont plus avancées que les hommes de la même classe sociale s'accorde avec les résultats de Gauchat et ceux du projet de recherche de Labov à Philadelphie (à paraître): pour les changements phonétiques, les femmes ont une avance d'une génération sur les hommes.

Historiquement, on sait que les deux A proviennent d'un seul A. Une différence allophonique de longueur est apparue au 12ème siècle. En effet, la disparition du /s/ post-vocalique s'est accompagnée de l'allongement compensatoire. La différence de timbre entre le /a/ court et le /a:/ long n'est signalée qu'au 17ème siècle (voir Mettas, 1975).

C'est à peu près à la même époque ou un peu avant que la centralisation de /ɔ/ a été remarquée pour la première fois (Thurot, 1881). Cette centralisation fait qu'on prononce maintenant à Paris *jeuli* au lieu de *joli* et *neute* au lieu de *note*.

On peut proposer comme hypothèse une connexion fonctionnelle entre ces deux changements, la postériorisation de /a:/ long et la centralisation de /ɔ/, comme le fait Martinet (1958). Quand la cible phonétique de /ɔ/ a commencé à dériver vers le centre de l'espace vocalique, elle a créé une case vide. Il n'y avait donc pas d'obstacle à ce que les variations aléatoires autour de la cible phonétique du /a:/ long entrent dans l'ancien champ de dispersion du phonème /ɔ/. En effet, aucune contrainte fonctionnelle d'homophonie n'intervenait. Le /ɔ/ étant centralisé, le /a:/ long était libre de se postérioriser, et de s'élever pour occuper l'ancienne position du /ɔ/.

Cette forme de mutation en chaîne où les voyelles postérieures se déplacent vers le centre de l'espace vocalique, les plus basses s'élevant pour prendre les places des plus hautes est schématisée dans le graphique 4. De telles mutations en chaîne sont attestées dans plusieurs langues telles que le grec ancien, le suédois et le portugais de San Miguel (cf. Haudricourt et Juilland, 1949). C'est un

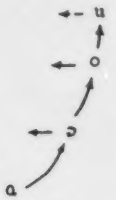

Graphique 4: Représentation schématique de la mutation en chaîne senestrorsum.

phénomène de cette nature qui est à l'origine du phonème /y/ en français moderne. L'ancien /u/ latin a été antériorisé à /y/ et l'ancien /o/ s'est élevé jusqu'à /u/ pour prendre sa place.

Cette mutation en chaîne senestrorsum a dû continuer pendant longtemps. Dans mes données, on voit ce qui semble être l'effet de la continuation de cette mutation en chaîne sur toutes les voyelles postérieures. /ɔ/ est nettement centralisé, sauf devant /r/, chez tous les locuteurs. /o/ est centralisé en syllabe entravée chez la plupart des locuteurs. Par exemple, le /o/ de *chose* est prononcé plus

centralement que le /o/ de *chaud*. Le graphique 5 montre des cas de /o/ en syllabe entravée et en syllabe libre pour Ferdinand Gauchamps, qui a 74 ans. Les /o/ entravés, représentés ici par des cercles vides, sont prononcés bien plus antérieurement que les /o/ libres, représentés par des points noirs. Cela peut être l'effet de la continuation de la mutation en chaîne senestrorsum.

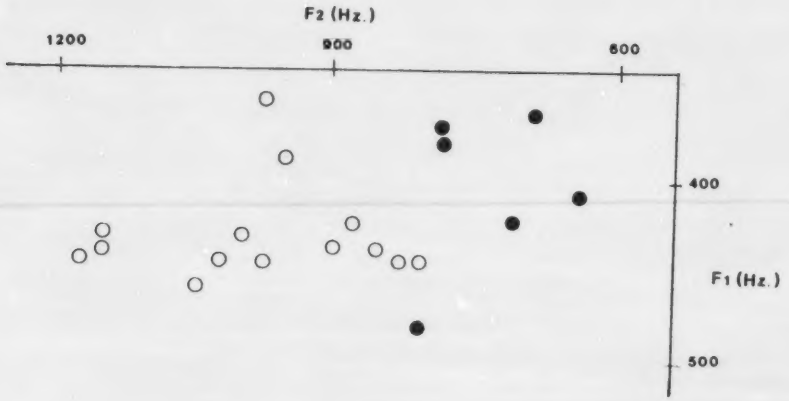

Graphique 5: Occurrences de /o/ en syllabe entravée (○) et en syllabe libre (●) produites par Ferdinand Gauchamps et tracées dans l'espace F1 x F2 non normalisé.

Un autre phénomène qui peut être un résultat de cette mutation en chaîne est la centralisation de /u/ après les consonnes coronales chez certains locuteurs. Le graphique 6 montre des occurrences de /u/ après les consonnes coronales, symbolisées par des triangles, et des cas de /u/ après des consonnes non coronales, symbolisés par des cercles. Ces symboles sont tracés dans l'espace des deux premiers formants pour la locutrice Doris Varillon. On remarque une nette différence de centralisation entre les /u/ précédés de consonnes coronales, qui sont bien plus centraux, et ceux qui sont précédés des autres consonnes, qui sont plus postérieurs.

Est-ce que la mutation en chaîne senestrorsum continue d'avoir des effets dans le français parisien d'aujourd'hui? On a vu qu'en ce qui concerne le /ɑ/, elle

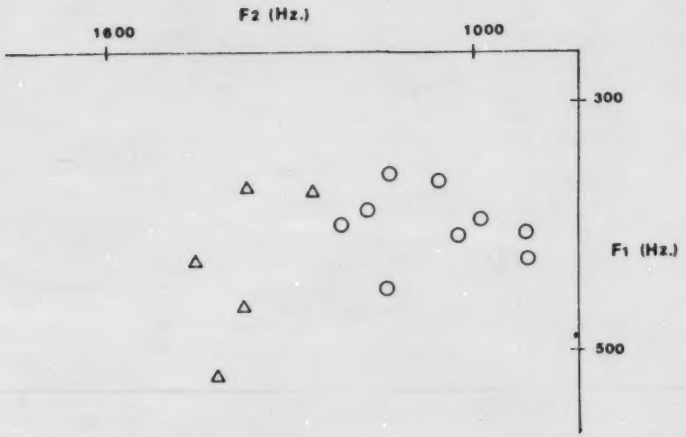

Graphique 6: Occurrences du /u/ après les consonnes coronales (△) et non coronales (○) et tracées dans l'espace F1 x F2 non normalisé.

ne continue plus dans la même direction et qu'elle va maintenant dans l'autre direction. Quelle est donc la direction du mouvement des autres allophones qui étaient fonctionnellement liés au /ɑ/ selon notre hypothèse?

J'ai employé des méthodes statistiques de régression multiple sur mes données de fréquences de formant normalisées pour trouver la réponse à cette question. Le graphique 7 montre les résultats pour les 26 femmes de mon échantillon. Chaque flèche indique l'effet d'une différence d'âge de 40 ans sur la prononciation de l'allophone adjacent. Les flèches grasses représentent des changements qui étaient statistiquement significatifs au niveau de $\alpha = 0{,}05$.

On voit que la mutation en chaîne senestrorsum se renverse. L'allophone de /u/ après les consonnes coronales, symbolisé par *Tu*,[4] bouge vers la partie postérieure de l'espace vocalique. /ɔ/ fait de même en s'abaissant également, aussi bien devant /r/, symbolisé par ɔr, que devant les autres consonnes, symbolisées par ɔC. Pour sa part, /ɑ/ dans le mot *pas* aussi bien que dans les autres mots se centralise

4. Ici le *T* majuscule représente toutes les consonnes coronales; le *K* majuscule représente les consonnes non coronales.

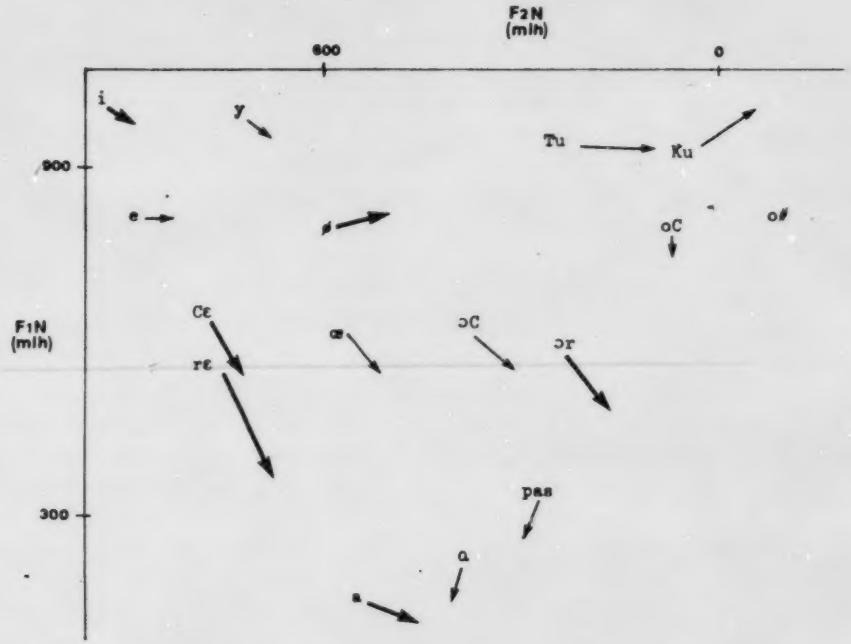

Graphique 7: Effets significatifs (flèches grasses) et non significatifs (flèches fines) de la gradation d'âge pour les 26 femmes de l'échantillon selon une analyse de régression multiple. Les vecteurs représentent l'effet d'une différence d'âge de 40 ans. Les autres variables indépendantes entrant dans la régression sont deux variables muettes qui représentent la classe sociale de la locutrice. Chaque vecteur est bissecté par la moyenne de la classe de mots à laquelle il correspond. L'espace est normalisé.

et s'abaisse. Les distinctions allophoniques représentées sur ce graphique (/ɔ/ devant /r/ qui s'oppose à /ɔ/ devant les autres consonnes; /ɑ/ dans le mot *pas* qui s'oppose à /ɑ/ ailleurs) correspondent toutes à des distinctions de timbre vocali-

que qui sont statistiquement significatives.

On voit aussi sur le graphique 7 que le /a/ se postériorise et s'abaisse. Ce mouvement semble avoir un effet structural sur le /ɛ/ après /r/, symbolisé par rɛ, et aussi après les autres consonnes, symbolisé par Cɛ.

On voit que les mutations en chaîne peuvent bien se renverser en cours de route et que le renversement du changement est tout aussi systématique que la marche en avant. On ne sait toujours pas ce qui a causé ce renversement dans la direction du changement mais on peut proposer une hypothèse basée sur la migration massive de provinciaux vers la métropole depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Beaucoup de ces provinciaux ne faisaient pas de distinction phonétique entre le /a/ et le /ɑ/ dans leurs dialectes régionaux. La nouvelle moyenne bourgeoisie parisienne est principalement constituée de ces migrants qui sont les leaders dans la fusion de /a/ et /ɑ/. C'est cette fusion qui semble avoir entraîné le changement de direction de la mutation en chaîne.

En appliquant des méthodes instrumentales à l'étude des changements phonétiques, j'ai pu détecter des phénomènes de changement trop petits pour que l'on puisse les entendre à l'écoute mais qui, s'ils continuent dans la même direction, seront bientôt très perceptibles. A l'aide des méthodes de ce genre, nous espérons développer un modèle quantitatif du changement linguistique qui pourra, éventuellement, répondre aux questions plus générales posées au début.

BIBLIOGRAPHIE

GAUCHAT, L. (1905) L'unité phonétique dans le patois d'une commune. *Aus romanischen Sprachen und Literaturen: Festschrift Heinrich Morf.* Halle: Max Niemeyer.

HAUDRICOURT, A.G. et A.G. JUILLAND (1949) *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français.* Paris: C. Klincksieck.

HERMANN, E. (1929) Lautveränderungen in der Individualspracher einer Mundart. *Nachrichten der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen Phil. -His. Kl., 11:* 195-214.

LABOV, W. (1972) *Sociolinguistic patterns.* Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

LENNIG, M. (1978) *Acoustic measurement of linguistic change: the modern Paris vowel system.* University of Pennsylvania Dissertation Series, No 1. Philadelphia: U.S. Regional Survey, 204 North 35th Street, Philadelphia, PA 19104.

MARKEL, J.D. et A.H. GRAY, Jr (1976) *Linear prediction of speech.* Berlin: Springer Verlag.

MARTINET, A. (1958) C'est jeuli le Mareuc. *Romance Philology, 11:* 345-355.

METTAS, O. (1975) Histoire du A. Ses diverses réalisation du XVIe siècle à nos jours. *Le Français Moderne 43:* 39-51.

NEAREY, T. (1977) Phonetic feature systems for vowels. Thèse de doctorat non publiée. University of Connecticut.

NORDSTROM, P.-E. et B. LINDBLOM (1975) A normalization procedure for vowel formant data. Communication No 212 au 8th International Congress of Phonetic Sciences à Leeds.

THUROT, C. (1881) *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle d'après les témoignages des grammairiens.* Paris: Imprimerie Nationale.

4. ASPECTS DE LA COMPETENCE PRODUCTIVE ET RECEPTIVE: LA LIAISON A MONTREAL

CLAUDE TOUSIGNANT ET
DAVID SANKOFF

1. INTRODUCTION

L'étude de la variable linguistique a traditionnellement eu pour but d'évaluer les effets quantitatifs des contraintes linguistiques et extra-linguistiques sur la fréquence relative d'occurrence de ses différentes variantes dans la langue parlée. On aboutit ainsi à une mise en ordre systématique des contraintes, qui permet de voir quelles contraintes favorisent telle variante ou telle autre. Cet ordre est lui-même reconnu comme faisant partie de la compétence linguistique. Cependant, une telle approche ne vise que l'"encodage" linguistique ou la COMPETENCE PRODUCTIVE, et il a toujours été difficile d'établir le rôle joué par les contraintes dans le décodage de la parole, c'est-à-dire dans la COMPETENCE RECEPTIVE. Labov (1963, 1966: ch. 11) et d'autres ont essayé de voir dans quelle mesure les membres d'une communauté linguistique réagissent à l'emploi ou au non emploi des différentes variantes, en fonction de leur classe sociale, de leur identification à un groupe ethnique ou des normes auxquelles ils se réfèrent. Dans le présent article, nous porterons notre intérêt au-delà de ces questions d'ordre qualitatif en nous interrogeant sur les points suivants: Dans quelle mesure sommes-nous conscients de la FREQUENCE d'application des règles phonologiques ou autres dans le langage entendu quotidiennement? Sommes-nous sensibles au fait qu'une règle donnée s'applique plus souvent sous l'effet d'une contrainte que sous l'effet d'une autre?

Trois faits importants rendent difficile l'étude de ce problème. Premièrement, il n'est pas facile de mettre au point une expérience[1] visant à provoquer des

1. Telle que le "matched guise" de Lambert (1967) critiqué par Labov (1972, ch. 6).

réactions subjectives à l'écoute d'un certain nombre de variables tout en éliminant d'autres variables qui influenceraient, elles aussi, le jugement des sujets interrogés. Deuxièmement, une telle expérience n'est guère réalisable: il existe un grand nombre de possibilités d'arranger les contraintes de façon à ce que l'une ait un effet plus important que l'autre et il faudrait que les sujets écoutent autant d'extraits qu'il y a d'arrangements possibles; ces extraits devraient être suffisamment longs pour que l'arrangement de contraintes se manifeste à travers la fréquence d'apparition des variantes. Troisièmement, comme dans tous les tests de réaction subjective en général, l'évaluation des variantes est d'autant plus difficile que des considérations d'ordre normatif sont inhérentes aux variables elles-mêmes.

Dans une étude des phénomènes de liaison consonantique, nous nous sommes appliqués à établir la corrélation existant entre les différentes réactions d'ordre normatif et la fréquence d'apparition des variantes dans le discours des locuteurs, et ce, dans le but d'accéder à la compétence réceptive.

2. MATERIEL ET METHODE

L'analyse est basée sur deux ensembles de données dont l'un est relié à la compétence de production et l'autre à la compétence de réception. Le premier est constitué d'un relevé de plus de 13,000 cas de liaison ou de non liaison, classés selon la nature des mots impliqués, celle des mots qui leur sont contigus et selon la consonne de liaison; ces cas proviennent du discours de 100 sujets montréalais du corpus Sankoff-Cedergren (Sankoff, G. Sankoff, Laberge et Topham, 1976; Tousignant, 1978). Le second est un test de réaction subjective soumis à plus de 200 Montréalais francophones dont la plupart étaient des étudiants de niveau post-secondaire (Tousignant, 1978).

3. DONNEES SUR L'UTILISATION DE LA LIAISON

Voici d'abord un aperçu des données utilisées: Nous avons relevé 32 cas possibles de liaisons qui se distinguent tant par leur contexte grammatical et leur réalisation (le fait que la liaison soit faite ou non) que par leur connotation sociale. Dans certains cas, nous avons également tenu compte de la consonne de liaison car il existe souvent plus d'une façon d'effectuer la liaison dans un contexte

donné. Il arrive d'ailleurs que l'une de ces réalisations soit considérée comme standard, en ce sens qu'elle est recommandée par les grammairiens tels Grévisse (1975, pp. 57-63); nous n'utiliserons les termes STANDARD et NON-STANDARD que par référence à ce fait. Nous avons regroupé les phrases présentant des contextes grammaticaux semblables. Dans les exemples qui suivent, nous indiquons le nombre d'exemples trouvés pour chaque type de liaison ou de non-liaison dans le corpus.

3.1 Types de liaison

Le premier type de liaison est constitué du clitique *on* suivi d'un verbe. Nous présentons ici quatre cas de ce type. Le premier cas est celui de la liaison consonantique avec la voyelle initiale du mot qui suit (exemple (1)); soulignons que cette liaison est enseignée comme faisant partie du français correct. Le deuxième cas, présenté en (2), est une non-liaison entre ces deux mêmes termes qui n'est pas enseignée dans la grammaire traditionnelle.

(1)	*On‿est malade*	[ɔ̃nemalad]	(3523 cas)
(2)	*On|est malade*	[ɔ̃emalad]	(564 cas)

Le cas suivant est une non-liaison recommandée (exemple (3)) alors que l'exemple (4) est une liaison non standard.

(3)	*On|y va*	[ɔ̃iva]	(25 cas)
(4)	*On l'y pense*	[ɔ̃ilpɑ̃s]	(5 cas)

Les deux exemples suivants sont du type: auxiliaire *être* (au présent) suivi d'un participe passé. Ici, c'est la liaison qui est recommandée.

(5)	*Il est‿allé*	[iletale]	(2476 cas)
(6)	*Il est|allé*	[ileale]	(48 cas)

Les exemples (7), (8) et (9) représentent la conjugaison du verbe *être* à la première personne du singulier du présent. La liaison en (7) est standard; la non-liaison en (8) et la liaison en (9) ne le sont pas.

(7)	*Je suis‿assez bien*	[ʒəsɥizasebjɛ̃]	(15 cas)
(8)	*Je suis|assez bien*	[ʒəsɥiasebjɛ̃]	(289 cas)
(9)	*Je suis-t-assez bien*	[ʒəsɥitasebjɛ̃]	(244 cas)

La liaison impliquant le verbe *être* à l'imparfait est illustrée en (10). Elle

est standard alors que la non-liaison ne l'est pas (11).

(10) *Paul était_à l'école* [pɔlɛtɛtalekɔl] (224 cas)

(11) *Paul était|à l'école* [pɔlɛtɛalekɔl] (1067 cas)

On retrouve la liaison standard avec la préposition *dans* en (12) et la non-liaison non standard en (13). Des cas tels (14), impliquant un nom propre, se comportent très différemment et sont notés d'une manière spéciale[2]. Ici, la non-liaison est souvent permise dans l'enseignement traditionnel.

(12) *J'habite dans_un duplex* [ʒabitdãzɑ̃dzyplɛks] (172 cas)

(13) *J'habite dans|un duplex* [ʒabitdɑ̃ɛ̃dzyplɛks] (23 cas)

(14) *Dans|Echo-Vedette, ...* [dãekovədɛt] (58 cas)

En (15), (16), (17) on retrouve d'abord un cas de liaison standard avec le pronom personnel de la troisième personne du pluriel: *ils*, suivi d'une non-liaison non standard et finalement, un cas de liaison non standard dans ce même contexte. Notons que dans ce dernier cas, il s'agit d'une affirmation; le *n* ne provient pas de la particule de négation *ne* (G. Sankoff et Vincent, 1977), mais bien de la reduplication du phonème [n] du pronom *en* (Tousignant, 1978).

(15) *Ils_ont travaillé* [ilzɔ̃travaje] (263 cas)

(16) *I(ls)_ont travaillé* [jɔ̃travaje] (1782 cas)

(17) *Ils n'en mangent souvent* [ilnãmãʒsuvã] (2 cas)

Vient ensuite le contexte impliquant les adverbes *trop* et *beaucoup* suivis d'un mot commençant par une voyelle. La liaison en (18) est recommandée alors que la non-liaison en (19) et la liaison en (20) ne le sont pas.

(18) *Il est trop_âgé* [iletropɑʒe] (18 cas)

(19) *Il a beaucoup|engraissé* [ilabokuãgrɛse] (38 cas)

(20) *Il a trop-t-attendu* [ilatrotatãdzy] (2 cas)

Dans les exemples (21) à (24), on retrouve l'adverbe *bien* précédant un mot com-

2. Ils ne sont pas inclus dans les calculs de pourcentages du tableau 2; il en est de même pour les cas tels (24) et (28).

mençant par une voyelle. La liaison en (21) est standard, la non-liaison en (22) ne l'est pas; la liaison en (23) l'est, mais la non-liaison en (24) ne l'est pas. Remarquons que dans des cas tels que (22), il y a ambiguïté dans l'interprétation de la phrase; en effet, *bien* peut être adverbe mais aussi, adjectif auquel cas la non-liaison sera considérée comme standard.

(21)	*Pierre est bien‿à l'aise*	[pjɛrebjɛ̃nalɛz]	(64 cas)
(22)	*Pierre est bien|à l'aise*	[pjɛrebjɛ̃alɛz]	(6 cas)
(23)	*C'est bien‿ennuyant*	[sebjɛ̃nãnɥijã]	(10 cas)
(24)	*C'est bien|Eric*	[sebjɛ̃ɛʀik]	(3 cas)

Les exemples (25) à (28) représentent des cas où la conjonction de subordination *quand* donne lieu d'abord à une liaison standard (25) puis à une liaison non standard (26) (G. Sankoff, 1973; Connors, 1975), et à deux non-liaisons non standard (27) et (28), dont la dernière comporte un nom propre comme second terme.

(25)	*Quand‿ils viendront*	[kãtilvjɛ̃dʀɛ̃]	(578 cas)
(26)	*Quand-k-ils disent*	[kãkildziz]	(128 cas)
(27)	*Quand|on pense*	[kãɔ̃pãs]	(26 cas)
(28)	*Quand|André dit que*	[kããdʀedʒikə]	(6 cas)

Les deux prochains types illustrent un cas de liaison standard entre un adverbe et un adjectif ou participe passé ainsi qu'un cas de non-liaison non-standard dans le même contexte grammatical.

(29)	*C'est très‿intéressant*	[setʀɛzɛ̃teʀesã]	(98 cas)
(30)	*C'est drôlement enrageant*	[sedʀoləmããʀaʒã]	(868 cas)

Finalement, nous retrouvons deux cas spéciaux ayant trait aux formes verbales *doit* et *vont*. L'exemple (31) présente une liaison standard et l'exemple (32), une liaison non standard.

(31)	*Ca doit‿être drôle*	[sadwatɛtʀdʀol]	(38 cas)
(32)	*Ca doit|être drôle*	[sadwaɛtʀdʀol]	(106 cas)

Nous avons quantifié la variation observée entre ces diverses liaisons. De façon générale, nous avons comparé le nombre de liaisons obtenu pour chaque type avec le nombre de contextes dans lesquels cette liaison aurait pu se produire. Il y

avait au total 15 contextes différents, dont 10 affichaient la liaison permise dans l'enseignement traditionnel au Québec, alors que 5 contextes présentaient des liaisons non admises. Nous avons donc obtenu la fréquence d'apparition de 15 types de liaisons et de 10 types de non-liaisons. Ce décalage est attribuable au fait qu'il arrive souvent que deux sortes de liaisons différentes soient possibles dans un même contexte mais qu'on ne peut évidemment rencontrer plus d'un type de non-liaison par contexte.

4. DONNEES SUR L'EVALUATION DES LIAISONS

Voyons maintenant comment le test de réaction subjective a été conçu. Les sujets[3], étaient confrontés à une série de phrases écrites (tel que le démontre le tableau 1) et on leur demandait quel locuteur était le plus susceptible, de produire telle ou telle liaison. Les répondants avaient le choix entre "ouvrier", "avocat" ou "n'importe lequel". Une transcription phonétique avait été ajoutée aux énoncés afin d'en améliorer la compréhension. Nous avons choisi un texte écrit et non oral afin de réduire l'influence de la co-occurrence d'autres variables (cf. p.42) susceptibles de révéler la position sociale du locuteur (ex.: affrication des consonnes, diphtongaison et différentes réductions phonétiques).

Nous avons ensuite retenu la catégorie qui, pour une phrase donnée, recevait le plus grand nombre de votes (les valeurs excédaient souvent 50%). Près de la moitié des phrases ont été reconnues comme faisant partie du langage de n'importe quel locuteur. Quatre des dix phrases contenant des liaisons standard ont été identifiées au langage de l'avocat et les cinq liaisons non standard ont été associées au langage de l'ouvrier. Six des dix cas de non-liaisons (le phénomène de non-liaison étant reconnu comme non standard) ont été associés à l'"ouvrier" et aucun à l'"avocat".

5. RESULTATS ET DISCUSSION

Les résultats qui nous concernent ici proviennent de la comparaison entre les jugements subjectifs sur les types de liaisons et la fréquence d'apparition des diverses réalisations de ces mêmes types dans la langue parlée, telle qu'observée

3. Pour une description des caractéristiques socio-démographiques des sujets, voir Tousignant (1978).

TABLEAU 1

Test de réaction subjective soumis aux locuteurs montréalais.

Occupation: _____ Age: _____

Scolarité: _____ Langue maternelle: _____

Lieu de naissance: _____
(préciser le quartier si possible)

Lieu d'habitation: _____
(préciser le quartier si possible)

Depuis combien de temps demeurez-vous à Montréal? _____

Occupation du père: _____

Occupation de la mère: _____

Si vous aviez à identifier un locuteur pour chacun des énoncés suivants, opteriez vous pour:

1 ouvrier

2 avocat

3 n'importe lequel.

1a)	Paul était ‿ à l'école [pɔletɛtaleɛkɔl]	1	(2)	3
b)	Paul était ! à l'école [pɔletɛtaleɛkɔl]	1	2	(3)
2a)	On ‿ est malade [ɔnɛmalad]	1	2	(3)
b)	On ! est malade [ɔnɛmalad]	(1)	2	3
3a)	Ils ‿ ont travaillé [ilzɔ̃travaje]	1	(2)	3
b)	I(ls) ‿ ont travaillé [jɔ̃travaje]	(1)	2	3
4a)	Pierre est bien ‿ à l'aise [bjɛ̃nɛlɛz]	1	2	(3)
b)	Pierre est bien ! à l'aise [bjɛ̃nɛlɛz]	(1)	2	3
5a)	J'habite dans ‿ un duplex [dɑ̃zɛ̃dypleks]	1	2	(3)
b)	J'habite dans ! un duplex [dɑ̃dɛ̃dypleks]	(1)	2	3
6a)	Je suis ‿ assez bien [ʒəsɥizɛsɛbjɛ̃]	1	(2)	3
b)	Je suis ! assez bien [ʒəsɥisɛsɛbjɛ̃]	1	2	(3)
c)	Je suis-t-assez bien [ʒəsɥitɛsɛbjɛ̃]	(1)	2	3
7a)	Ça doit ‿ être drôle [sadwɛtɛtrɛdrol]	1	2	(3)
b)	Ça doit ! être drôle [sadwɛtɛtrɛdrol]	1	2	(3)
8a)	Tu vas ‿ être heureux [vazɛtr]	1	(2)	3
b)	Tu vas ! être heureux [vatɛtr]	1	2	(3)
c)	Tu vas-t-être heureux [vatɛtr]	(1)	2	3

‿ : liaison

! : non-liaison

chez les 100 locuteurs étudiés. Ces comparaisons révèlent une très forte corrélation entre les jugements et la fréquence d'apparition des différents types de liaisons. Le tableau 2 le démontre clairement. Notons que les cas de liaisons et de

TABLEAU 2

Taux d'occurrences des différents cas de liaisons et de non-liaisons en relation avec les résultats du test de marquage sociologique.

Locuteur présumé	Liaison standard	Liaison non standard	Non-liaison non standard
"avocat"	17.4% (10) 12.8% (15) 31.0% (18) 10.1% (29)		
"ouvrier"		0.1% (4) 0.1% (17) 3.4% (20) 17.5% (26) 44.5% (9)*	13.7% (2) 7.5% (22) 11.8% (13) 1.9% (6) 3.6% (27) 87.0% (16)*
"n'importe lequel"	85.6% (1) 92.5% (21,23) 88.0% (12) 26.4% (31) 98.1% (5) 79.0% (25)		90.0% (30) 65.5% (19) 73.6% (32) 82.8% (11)

(Le nombre entre parenthèse renvoie aux exemples donnés dans le texte).

* exception.

non-liaisons dont la fréquence d'apparition est élevée sont, à deux exceptions près, reconnus comme faisant autant partie du langage de l'avocat que de celui de l'ouvrier. Quant aux cas de liaisons et de non-liaisons à taux d'occurrences faible, ils ont tous été associés soit à l'avocat, soit à l'ouvrier.

Concernant les deux exceptions (les phrases correspondant aux exemples (9) et (16)), il est à remarquer que la liaison et la non-liaison non standard ne sont pas

les seuls éléments empêchant la conformité à la norme dans ces énoncés. Dans l'exemple (9), la forme sous-jacente normative [ʒəsyizasebjɛ̃] a subi plusieurs transformations avant de devenir [ʃtasebjɛ̃]; notons d'abord la chute du [ə] en syllabe non-accentuée, l'assourdissement de [ʒ] par l'assimilation régressive, la chute des semi-voyelle et voyelle haute [ɥ] et [i], et finalement la généralisation de la liaison en *t* qui se substitue au *z* d'origine. Ces cinq changements phonétiques sont inadmissibles selon la norme scolaire et ont donc possiblement tous joué un rôle dans le jugement des répondants. L'exemple (16) nous fait voir, en plus de la non-liaison, la chute du [l], phénomène également proscrit par la norme (G. Sankoff et Cedergren, 1976; Pupier et Légaré, 1973; Santerre, Noiseux et Ostiguy, 1978).

En effet, le fait qu'en (16), l'orthographe suggère la co-occurrence d'autres phénomènes non standard nous amène à nous demander jusqu'à quel point l'orthographe a pu jouer un rôle caché dans notre test. C'est précisément les cinq liaisons non standard qui demandent une orthographe non standard,et ceci peut expliquer en partie leur association au langage de l'ouvrier. Cependant, la forme orthographique n'explique pas pourquoi certaines liaisons standard sont associés à l'avocat et d'autres à n'importe qui, ouvrier aussi bien qu'avocat, ni pourquoi certaines non-liaisons reçoivent l'étiquette: "ouvrier" et d'autres celle de: "n'importe lequel". Leur fréquence d'utilisation semble être la seule cause à l'origine de ces évaluations.

Les cinq types de liaisons non standards nous posent d'autres problèmes d'ordre théorique. Il y a lieu de se demander ce qui doit être considéré comme une liaison. Dans certains cas ((4), (9), (17)) on pourrait trouver plus approprié de parler d'épenthèse plutôt que de liaison. L'exemple (26) pourrait être considéré comme un cas de réduction morphophonémique de *quand que*, mais ce problème est soulevé plus fréquemment à l'intérieur de l'ensemble des liaisons dites standards; la liaison entre le clitique et le verbe se prête parfois à une analyse différente de celle qui existe entre l'adjectif et le substantif. On en vient à se demander quel niveau de généralisation on peut atteindre en analysant plusieurs processus phonologiques apparentés. Cependant, ces considérations ne nuisent pas à nos résultats quantitiatifs qui demeurent valables indépendamment de la notation utilisée pour exprimer les phénomènes de liaison étudiés ici.

6. CONCLUSION

Ces résultats peuvent être interprétés comme suit: plus un contexte favorise la réalisation d'une liaison, moins cette dernière est remarquée et moins elle est susceptible d'être marquée sociologiquement, que ce soit d'une façon positive ou négative. Les mêmes conclusions s'imposent pour la non-liaison. Cette tendance persiste indépendamment du fait que la règle soit normative ou non.

BIBLIOGRAPHIE

CONNORS, K. (1975) L'effacement du Que, règle syntaxique. *Recherches Linguistiques à Montréal 4*, 17-34.

GREVISSE, M. (1975) *Le bon usage: grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Belgique: Duculot.

LABOV, W. (1963) Subjective dimensions of a linguistic change in progress. Communication présentée à la réunion annuelle de LSA, Chicago. Version revisée dans Labov (1972, ch. 6).

LABOV, W. (1966) *The social stratification of English in New York*. Washington, D.C.: Center for Applied Linguistics.

LABOV, W. (1972) *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania.

LAMBERT, W.E. (1967) A social psychology of bilingualism. *Journal of Social Issues 23*, 91-109.

PUPIER, P. et L. LEGARE (1973) L'effacement du [l] dans les articles définis et les clitiques en français de Montréal. *Glossa 7*, 63-80.

SANKOFF, D., G. SANKOFF, S. LABERGE et M. TOPHAM (1976) Méthode d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale. Dans *La Sociolinguistique au Québec, Cahier de Linguistique no 6*. Montréal: Les Presses de l'Université du Québec, 57-68.

SANKOFF, G. et H.J. CEDERGREN (1976) Les contraintes linguistiques et sociales de l'élision du L chez les Montréalais. Dans M. Boudreault et F. Mochren (dirs) *Actes du XIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romane*. Québec: Presses de l'Université Laval, 1101-1116.

SANKOFF, G. (1973) Above and beyond phonology in variable rules. Dans C.-J.N. Bailey et R.W. Shuy (dirs) *New Ways of Analyzing Variation in English*. Washington, D.C.: Georgetown University Press, 44-61.

SANKOFF, G. et D. VINCENT (1977) L'emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal. *Le français moderne 45*, 243-256.

SANTERRE, L., D. NOISEUX et L. OSTIGUY (1978) La chute du [l] dans les articles et les pronoms clitiques en français québécois. *The Fourth LACUS Forum 1977*. Columbia, South Carolina: Hornbeam Press Inc., 530-538.

TOUSIGNANT, C. (1978) La liaison consonantique en français montréalais. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

5. L'HISTOIRE RECENTE DE CE QUE, QU'EST-CE QUE ET QU'OSQUE A MONTREAL: TROIS VARIANTES EN INTERACTION

WILLIAM KEMP

1. INTRODUCTION

Le sujet de cet article est la variation entre des formes que nous désignerons provisoirement par *ce que, qu'est-ce que* et *qu'osque*[1] dans les phrases non matrices. En voici trois exemples:

(1) Ce qui *est le plus possible, c'est que ce soit juste le français.* (49: 400)

(2) *Plus tard, c'est nous-autres qui fait* qu'est-ce que *l'autre va faire.* (42: 378)

(3) *On sait pas* qu'osqui [kɔski] *arrive.* (113: 446)[2]

Dans chacun de ces contextes syntaxiques, on pourrait tout aussi bien trouver les deux autres variantes.

Nous analyserons les données concernant cette variable telles qu'elles apparaissent dans l'échantillon de français de Montréal, constitué sous la direction de Gillian Sankoff, David Sankoff et Henrietta Cedergren. A partir des entrevues de ce corpus, nous avons, dans un premier temps, relevé les diverses formes de type

1. Nous adoptons l'orthographe de Clapin (1894), qui cite *qu'asque* et *qu'osque* comme équivalents de *qu'est-ce que*. Un seul locuteur emploie *qu'asque*. Ces occurrences ont été regroupées avec *qu'osque*.

2. Le premier chiffre représente le numéro de l'informateur du corpus Sankoff-Cedergren; le second chiffre correspond à la ligne de transcription de l'entrevue.

ce que, qu'est-ce que et *qu'osque* que nous représenterons par SKE, KES et KOS (ils se prononcent respectivement [skə], [kɛs], et [kɔs]). Puis, dans un second temps, nous avons analysé et groupé les données en fonction des formes et des contextes syntaxiques de façon à pouvoir définir la variable dont SKE, KES et KOS sont des variantes.

Dans les pages qui suivent, nous examinerons rapidement les trois variantes du point de vue phonologique et lexical ainsi que les contextes syntaxiques dans lesquels une telle variation se manifeste. Puis, nous présenterons les données en fonction du marché linguistique (cf. présentation p. 6), de l'âge et de la scolarité. Enfin, nous essaierons de dégager un certain nombre d'hypothèses permettant de rendre compte le plus adéquatement possible des changements linguistiques observés.

2. LES VARIANTES ABSTRAITES SKE, KES ET KOS ET LEURS CONTEXTES SYNTAXIQUES D'OCCURRENCE

A cause du grand nombre de formes phonétiquement et phonologiquement distinctes, nous sommes obligés d'adopter une notation abstraite pour les trois variantes. Laissant de côté les formes comprenant le quantifieur universel: *tout ce que, tout qu'est-ce que* et *tout qu'osque*, nous avons repéré cinq formes de type SKE, six de type KES, et cinq de type KOS (nous faisons, dans chaque cas, l'économie des crochets phonétiques):

səkə, skə, s, skəsek, skəse
kɛskə, kɛs, kɛskəsek, kɛskəse, kɛsekə, kɛse
kɔskə, kɔs, kɔskəsekə, kɔsekə, kɔse

Considérons maintenant les trois formes de base du montréalais parlé qui sont *c'que, qu'est-ce que* et *qu'osque*. D'abord, il ne fait pas de doute que *c'que* est une forme lexicalement distincte de *qu'est-ce que* et *qu'osque*. Mais nous pensons que *qu'est-ce que* et *qu'osque* constituent également des formes distinctes, *qu'est-ce que* ayant un rapport avec le mot interrogatif: *que*, et *qu'osque* avec le mot interrogatif: *quoi*. On notera que [kɔ] peut apparaître, non seulement sous la forme de *qu'osque* mais aussi comme variante de *quoi* dans d'autres contextes, comme en témoignent les phrases suivantes:

(4) *Ca me faisait de* [kɔ]. (40: 195)

(5) *Ca dépend dans* [kɔ] *vous demandez.* (51: 53)

54

Goldsmith a récemment avancé des arguments selon lesquels *que* serait un allomorphe de *quoi* dont il constituerait la forme cliticisée. Ainsi, parallèlement à l'alternance entre *moi* et *me*, *quoi* (et *qu'osque*) représenterait la forme forte et *que* (et aussi, *qu'est-ce que*) la forme faible.

Enfin, soulignons que malgré qu'elles puissent remplir les mêmes fonctions, ces formes se distinguent selon l'étendue de leurs fonctions: *qu'est-ce que* et *qu'osque* peuvent servir autant dans les interrogatives, les interrogatives à l'enchâssée et les relatives, tandis que *c'que* ne peut apparaître que dans les deux derniers contextes, soit les relatives et les interrogatives à l'enchâssée.

Il y a des contextes où toutes les variantes ne sont pas substituables. Ainsi, certains contextes admettent uniquement les mots interrogatifs KES et KOS; SKE en est exclus. Il s'agit des interrogatives partielles, mais aussi du cas particulièrement intéressant des enchâssées formées d'un mot interrogatif suivi d'une infinitive:

(6) *Je sais plus* qu'ossé *lui dire.* (114: 183)
(6a) *Je sais plus* qu'essé *lui dire.*

Ce contexte est particulier dans la mesure où il admet *qu'ossé* et *qu'essé* comme variantes, tout en n'admettant ni *c'que*, ni *qu'est-ce que*, ni *qu'osque*.

On trouve aussi des contextes syntaxiques qui admettent uniquement *c'que*. Le plus important est celui des relatives continuatives:

(7) *A Montréal, tu vois un paquet de modes de vie, de styles de vie,* ce que *tu vois pas ailleurs.* (13: 621)

Mis à part ces cas spéciaux de non variation, autant SKE que KES et KOS peuvent apparaître dans sept contextes syntaxiques distincts, où ils occupent toujours une position nominale[3]. Les plus importants numériquement sont les cinq suivants:

1. les interrogatives enchâssées, dont un exemple est fourni en (3);
2. les pseudo-clivées, dont un exemple apparaît en (1);
3. les relatives sans tête nominale (2);
4. les équationnelles à mot interrogatif:

(8) *C'est* [sk] *ils se divent.* (26: 303)

3. *Ce que* et *qu'est-ce que* apparaissent parfois dans des exclamatives (c'est davantage le cas en France qu'au Québec) comme dans la phrase suivante: *"Ce que/qu'est-ce qu*'il est bête, ce gars-là". Dans ces cas, assez rares, on notera qu'ils n'occupent pas une position nominale.

5. les relatives conditionnelles:

(9) *Elle fera* [sk] *elle voudra.* (89: 479)

C'est dans ces contextes syntaxiques qu'on observe la variation entre les formes en SKE, KES et KOS.

Sémantiquement, ces contextes sont de trois types: Dans le premier type, le référent de la variable logique x est IDENTIFIABLE, si nécessaire:

(10) *Jean a pris ce que Marie a laissé sur la table.*

Pour quelque x, Jean a pris le x que Marie a mis sur la table.

Ici, il est supposé que l'identité de *ce que Marie a laissé* sur la table est connue. Dans le deuxième type, le référent n'est pas connu et ainsi, il est NON-IDENTIFIABLE:

(11) *Jean ne sait pas qu'est-ce que Marie a perdu.*

Pour quelque x, Marie a perdu x, mais pour tout y, Jean ne sait pas si Marie a perdu y, (où $x \in y$).

Dans le troisième type, l'identité du référent n'est pas censée être connue; la question de l'identification ne fait même pas partie des implications d'une telle phrase, l'assertion portant sur sa conditionnalité:

(12) *Jean fera qu'osqu'il voudra.*

Pour tout x, si Jean veut faire x, il fera x.

Malgré de telles différences, les traits de notre variable sont manifestes:

1. elle prend toujours la forme d'une variable logique marquée: non-humain;
2. elle a toujours une fonction nominale dans la phrase en question;
3. elle apparaît dans plusieurs contextes syntaxiques distincts qui ont en commun le fait d'être non interrogatifs.

(Ces points sont développés plus à fond dans Kemp, 1979a, chap. 1-4).

3. TRAITEMENT DES DONNEES

A partir des trois variantes: SKE, KES et KOS, et des cinq contextes syntaxiques: interrogatives enchâssées, pseudo-clivées, relatives conditionnelles, relatives et équationnelles, nous avons procédé à une analyse en règle variable. Cette dernière s'est effectuée en trois étapes. D'abord, nous avons utilisé le programme

d'ordinateur VARBRUL (Rousseau et D. Sankoff, 1978) pour opposer les formes en SKE aux formes en KES et KOS. Sur une échelle de .00 à 1.0, voici les contributions des contextes syntaxiques (I, P, C, R, et E représentent les cinq contextes dans l'ordre dans lequel nous venons de les mentionner).

I: .74 P: .48 C: .60 R: .38 E: .29

Nous voyons que les interrogatives enchâssées favorisent fortement les mots interrogatifs en KES et KOS; les relatives conditionnelles également, mais à un degré moindre. L'effet des pseudo-clivées est faible, tandis que les relatives et les équationnelles favorisent les formes en SKE au niveau du corpus entier.

Ensuite, nous avons réanalysé les données en opposant les formes en KES aux formes en KOS. Cette fois, les effets s'écartaient moins les uns des autres, quoique les formes en KOS aient manifesté une valeur de .62 dans le contexte des interrogatives enchâssées.

Enfin, l'ordinateur nous a fourni des "inputs" individuels pour chaque variante, en tenant compte des contextes syntaxiques. Un locuteur qui ne produisait que des formes en KES obtenait 1.0 KES, .00 KOS et .00 SKE (le total devant toujours correspondre à 1.0). Par exemple, un locuteur qui a produit un SKE dans une interrogative enchâssée et quatre KES dans des pseudo-clivées s'est vu attribuer .25 SKE, .75 KES et .00 KOS.

4. LES VARIANTES EN FONCTION DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES SOCIALES

Nous pouvons maintenant examiner en détail les corrélations entre ces "inputs" individuels par variante et les caractéristiques sociales les plus importantes: le degré d'insertion dans le marché linguistique, l'âge, le sexe et la scolarité.

La représentation graphique que nous utiliserons est celle du triangle (cf. graphique 1). Cette forme a l'avantage de nous permettre, non seulement de situer les locuteurs manifestant une alternance entre deux des trois variantes sur les côtés SKE-KES, SKE-KOS et KOS-KES, mais aussi de situer les 16 locuteurs qui emploient les trois variantes dans l'espace INTERIEUR du triangle.

Pour bien évaluer les patterns qui apparaissent dans ce graphique, nous découperons l'espace triangulaire en trois aires, SKE, KES et KOS, comme suit:

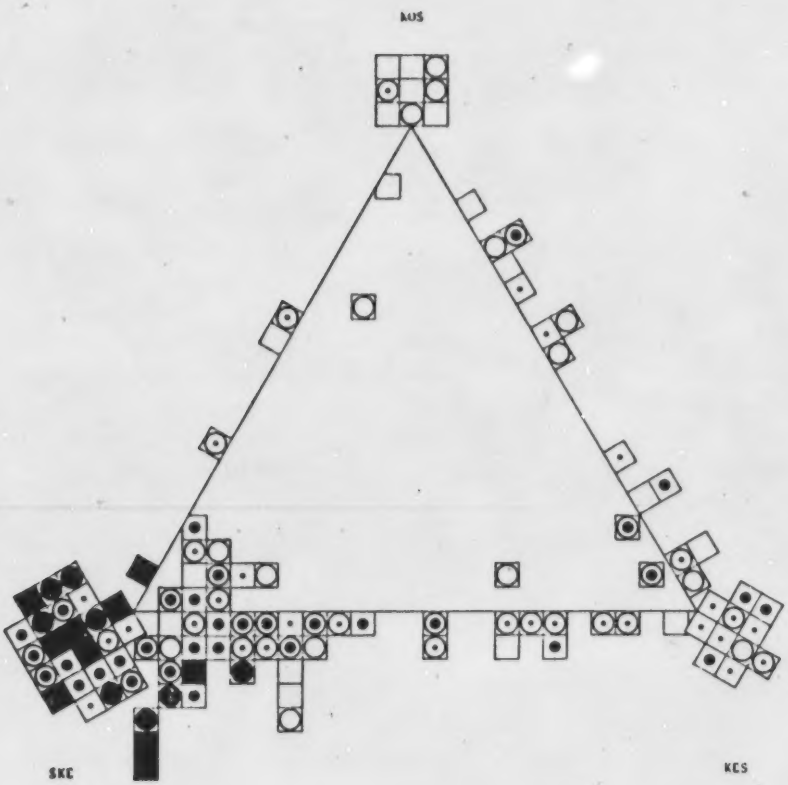

H	F	Cotes de m.l.
□	○	.00 à .11
▫	◎	.13 à .42
▪	◉	.44 à .76
■	●	.80 à 1.0

Graphique 1: Représentation graphique des "inputs" individuels pour chaque variante. Le sexe et le degré d'insertion dans le marché linguistique sont indiqués.

Chaque locuteur se situe dans une des aires. Nous dirons alors qu'il s'agit d'un locuteur A DOMINANTE SKE, KES ou KOS.

4.1 Degré d'insertion dans le marché linguistique

Pour chaque aire, nous avons compté le nombre de locuteurs par tranche de marché linguistique puis, pour permettre des comparaisons, nous avons converti ces résultats en pourcentages (cf. graphique 2).

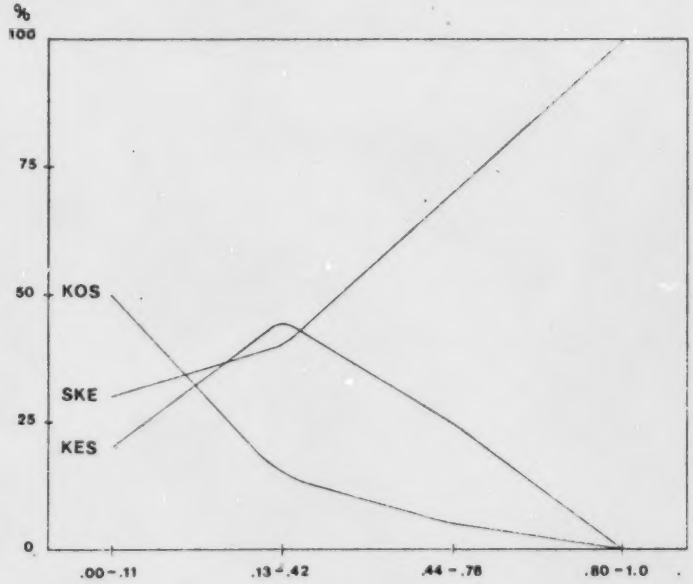

Graphique 2: Pourcentage de locuteurs à dominante SKE, KES et KOS en fonction des cotes de marché linguistique.

On constate d'abord que les formes en KOS sont fortement concentrées chez les locuteurs dont les cotes du marché linguistique sont les plus basses, i.e. la classe ouvrière. Contrairement à KOS, le pourcentage des locuteurs à dominante SKE monte progressivement avec l'indice de marché linguistique. Pour ce qui est de KES, on constate que, globalement, la corrélation n'est ni positive ni négative. Le pat-

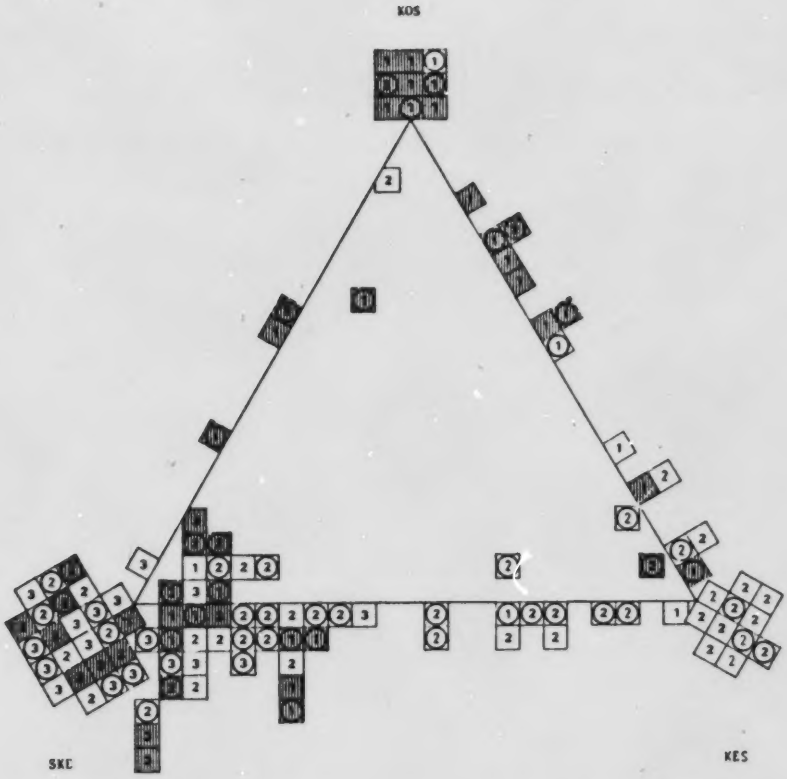

Sexe: H ☐ F ◯

Age: 15-42 ☐

43 et + ▥

Scolarité: 1 primaire
2 secondaire
3 post-secondaire

Graphique 3: "Inputs" individuels en fonction du sexe, de l'âge et de la scolarité.

tern est plutôt celui d'une courbe montante puis descendante, les deux mouvements étant assez accentués.

Enfin, vu la forte stratification sociale des variantes que nous venons de décrire, il est remarquable qu'il y ait 16 locuteurs qui aient produit au moins une forme de chacune des variantes. Cinq d'entre eux manifestent même un nombre appréciable de chaque variante.

4.2 L'âge: les variantes en temps apparent

Voyons maintenant les rapports existant entre l'âge des locuteurs et leurs indices de SKE, KES et KOS, ce qui nous donnera l'évolution des variantes en temps apparent (cf. graphique 3).

De manière impressionniste, nous observons que les locuteurs à dominante KOS sont presque tous dans le groupe des plus âgés, les locuteurs KES dans le groupe des plus jeunes, tandis que chez les locuteurs à dominante SKE, il n'y a pas de tendance significative. Si nous calculons, encore une fois, le pourcentage de locuteurs de chaque groupe d'âge par aire du triangle, nous obtenons le graphique 4.

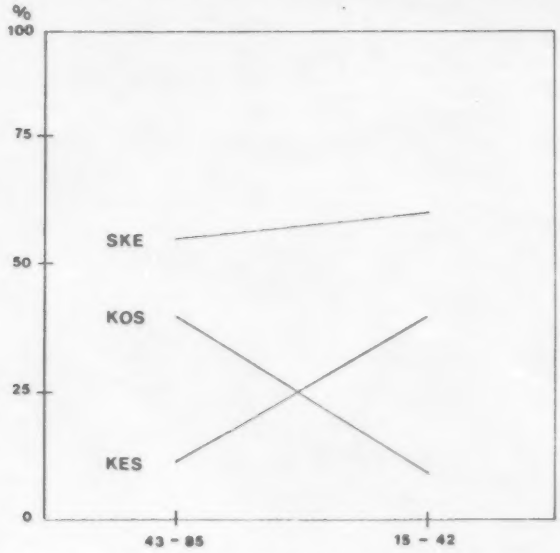

Graphique 4: Pourcentage de locuteurs à dominante SKE, KES et KOS en fonction de leur groupe d'âge.

Ce graphique indique une forte baisse des formes en KOS accompagnée d'une forte progression des formes en KES, et d'une très légère avance des formes en SKE.

Retenons pour le moment - et la suite le confirmera - qu'il y a eu récemment des changements linguistiques importants dans l'emploi des variantes KES et KOS, et peut-être même dans l'usage de SKE, à Montréal. De prime abord, il semble que le changement ait consisté à remplacer les formes en KOS par les formes en KES, mais nous verrons que cela ne représente qu'un aspect du changement.

Lorsque nous conjuguons ces renseignements avec ceux que nous possédons déjà au sujet de la stratification sociale des variantes, nous découvrons que (1) les formes en KOS sont en baisse dans la classe ouvrière; (2) les formes en KES sont en progression principalement parmi les locuteurs de la classe moyenne inférieure, dont Labov (1972) a montré la grande importance en ce qui concerne l'origine de bon nombre de changements linguistiques; et (3) les formes en SKE sont légèrement à la hausse probablement vers le centre de l'échelle du marché linguistique. Voilà des conclusions provisoires qui seront raffinées plus loin.

4.3 Le sexe des locuteurs et les mouvements de variantes

Les différences selon le sexe des locuteurs nous obligent à modifier nos conclusions au sujet de l'influence du marché linguistique et de l'âge.

Afin d'examiner cette question, nous avons comparé le comportement des hommes et des femmes de trois groupes sociaux relativement homogènes et comprenant des effectifs à peu près égaux: soit, .00-.18, .20-.58 et .60-1.0. Etant donné qu'il y a peu de variation dans le groupe dont les cotes sont les plus élevées, nous ne parlerons que des deux autres. Enfin, pour chaque groupe social, nous distinguerons, non seulement le sexe des locuteurs, mais aussi deux groupes d'âge, celui des 15 à 28 ans et celui des 50 à 85 ans. Nous pourrons ainsi vérifier l'effet de certaines combinaisons de facteurs sociaux.

En calculant la moyenne des "inputs" individuels par variante, nous obtenons les résultats du tableau 1, en ce qui concerne le groupe situé au bas de l'échelle du marché linguistique. On notera d'emblée les différences considérables qui existent entre les hommes et les femmes du groupe des plus âgés. A part un taux relativement bas de formes en KES (similaire dans les deux cas), les hommes emploient presqu'exclusivement des formes en KOS tandis que les femmes emploient presqu'autant de formes en SKE que de formes en KOS. Soulignons ici que, contrairement à la corrélation positive entre le taux de SKE et l'échelle du marché linguistique

TABLEAU 1

Mouvements des variantes SKE, KES et KOS selon le sexe, allant des 50-85 ans vers les 15-28 ans pour le groupe .00-.18 de l'échelle du m.l.. Les crochets indiquent qu'il y a peu de données pour le groupe en question.

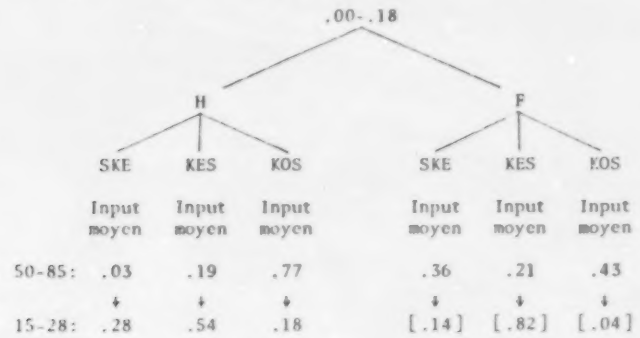

chez les hommes, nous trouvons pas moins de quatre locutrices ouvrières qui manifestent des taux de SKE supérieurs à .60.

Si on examine le comportement linguistique de ces locutrices (et il y en a d'autres) par rapport aux variables qui ont été étudiées par d'autres chercheurs (P. Thibault, 1978), on remarquera que leur comportement tend vers la norme. En particulier, par rapport au choix entre les auxiliaires *être* et *avoir* (G. Sankoff et P. Thibault, 1977), ce groupe tend à employer *être*, conformément à la norme de conjugaison des verbes comme *sortir* et *partir* aux temps composés.

Lorsqu'on compare les résultats des deux groupes d'âge, on observe qu'à partir de deux patterns différents, le comportement des plus jeunes locuteurs et locutrices est semblable: ils emploient peu de formes en KOS, une majorité de formes en KES, et une part non négligeable de formes en SKE. Dans le cas des hommes, nous voyons que la baisse des formes en KOS se traduit par une augmentation dans l'emploi des formes en KES et aussi par une augmentation des formes en SKE. Chez les femmes, la comparaison est difficile en raison du faible nombre de locutrices jeunes (2), mais nous y reviendrons.

Le tableau 2 révèle des résultats analogues à ceux du tableau 1 pour le groupe moyen de l'échelle du marché linguistique. On constate encore une fois que les femmes les plus âgées manifestent un taux élevé de formes en SKE. Diachroniquement, dans le cas des femmes, nous voyons que l'augmentation des formes en KES chez

TABLEAU 2

Mouvements des variantes SKE, KES et KOS selon le sexe, allant des 50-85 ans vers les 15-28 ans pour le groupe: .20-.58 de l'échelle du m.l..

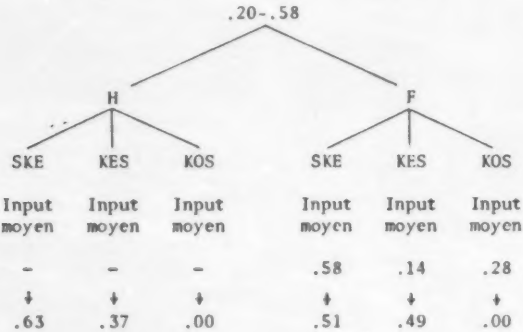

les jeunes est le résultat, non seulement de la baisse des formes en KOS, mais aussi d'une baisse des formes en SKE. Ces résultats nous permettent de supposer un mouvement semblable pour le groupe des femmes qui se situe entre .00-.18 (ce mouvement serait probablement moins accentué que ne le laissent croire les chiffres entre crochets du tableau 1). Puisque nous n'avons pas de données pour les hommes âgés situés entre .20 et .58 sur l'échelle du marché linguistique, nous pouvons inférer, à partir des résultats du tableau 1, un mouvement similaire mais sans doute moins prononcé chez les hommes du même groupe d'âge. On s'attendrait donc à ce que le taux des formes en KOS du groupe d'hommes âgés soit bien supérieur à celui des femmes du même groupe (.28) mais inférieur à celui des hommes âgés du groupe: .00-.18 (.77).

Ainsi, dans les deux groupes sociaux considérés, nous constatons que l'interaction diachronique des variantes diffère selon le sexe. Chez les hommes, la baisse importante des formes en KOS se fait au profit du taux des formes en KES et de celui des formes en SKE, tandis que chez les femmes, l'augmentation du taux des formes en KES est due non seulement à la baisse des formes en KOS mais aussi à celle des formes en SKE. Dans les deux cas, le taux des formes en KES augmente fortement, mais les transferts n'ont pas les mêmes origines chez les hommes que chez les femmes.

Il ressort de l'analyse des tableaux 1 et 2 que seul un examen superficiel des résultats globaux pourrait laisser croire que le taux des formes en SKE monte

légèrement chez les jeunes locuteurs. En fait, nous trouvons que ce taux BAISSE chez les femmes et qu'il n'augmente que chez les hommes des deux groupes sociaux que nous venons de considérer, ce qui ne nous autorise en rien à dire que le taux de SKE augmente chez les jeunes Montréalais en général. Le résultat global découle du fait que l'augmentation chez les hommes est plus forte que la baisse chez les femmes.

4.4 La scolarité des locuteurs

La scolarité des locuteurs est, bien entendu, fortement corrélée avec leur cote de marché linguistique. Par ailleurs, il est bien connu que l'école joue un rôle très important au niveau de l'apprentissage de la norme linguistique. Il y a donc lieu de considérer la scolarité comme un facteur distinct du marché linguistique. Dans le cas particulier du Québec, dont la population vient de subir une scolarisation massive, tout indique que cette dernière influence grandement le choix des variantes étudiées. (Sur les rapports entre le degré de scolarité et l'incidence des formes standard, voir Kemp (1979b)).

Examinons pour commencer les rapports entre l'école primaire, secondaire et post-secondaire et le pourcentage de locuteurs à dominante SKE, KES et KOS:

TABLEAU 3

Pourcentage de locuteurs à dominante SKE, KES et KOS par rapport au niveau de scolarité atteint.

	1-7e	8-12e	13-20e
KOS	52%	7%	0%
KES	15%	44%	0%
SKE	33%	49%	100%

Le mouvement des variantes est pareil à celui révélé dans le graphique 2, mais cette fois, la chute des formes en KOS est encore plus prononcée. On peut conclure que les formes en KOS se font rapidement remplacer par KES et SKE pendant la période de l'éducation secondaire. Par ailleurs, on constate que les formes en KES sont fortement associées à ce même niveau d'éducation, tandis qu'une fois dépassé ce niveau, les formes en SKE dominent nettement.

C'est donc à l'intérieur des limites de l'éducation secondaire qu'ont lieu les

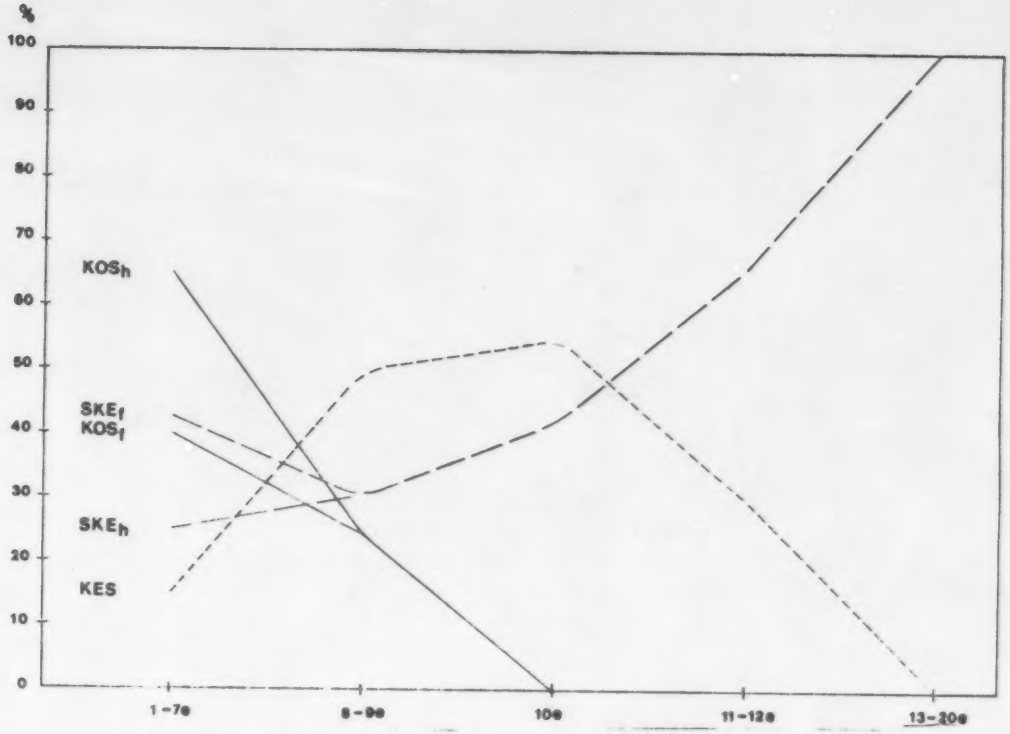

Graphique 5: Pourcentage de locuteurs à dominante SKE, KES et KOS en fonction du nombre d'années de scolarité. "h" correspond au pourcentage des hommes et "f" à celui des femmes.

changements linguistiques qui nous intéressent. Pour mieux cerner ces phénomènes, en tenant compte des différences de sexe précédemment observées, nous procéderons à une décomposition du niveau secondaire en trois: 8-9^{e}, 10^{e} et 11-12^{e} (cf. graphique 5).

Il en ressort que:

(1) le pourcentage de locuteurs à dominante KOS baisse rapidement en passant de l'école primaire aux premières années de l'école secondaire. Dès la 10^{e}, on ne trouve plus un seul locuteur à dominante KOS;

(2) le pourcentage de locuteurs à dominante KES se trouve à son maximum dans les premières années de l'école secondaire après quoi, le pourcentage descend abruptement;

(3) le pourcentage de locuteurs à dominante SKE augmente progressivement avec la scolarité: au fur et à mesure que l'on progresse dans l'éducation secondaire, le pourcentage de locuteurs à dominante SKE augmente[4].

Autre fait qui confirme l'importance des premières années de l'école secondaire: le pourcentage par année de scolarité des locuteurs qui emploient au moins une forme en KOS baisse dramatiquement lorsqu'on passe de la 9^{e} à la 10^{e} année (9/11 comparé à 2/14).

La coïncidence de l'usage des formes en KOS avec l'école primaire, de l'usage des formes en KES avec l'école secondaire, et de l'usage des formes en SKE avec l'éducation secondaire et surtout post-secondaire nous oblige à penser que c'est le degré de scolarisation atteint par un locuteur qui représente le facteur social le plus déterminant quant à la sélection de variantes. Cette observation est d'autant plus convaincante qu'on peut identifier les 8^{e}, 9^{e} et 10^{e} années de scolarité comme locus de mutation des variantes.

Prenant ces patterns pour acquis, examinons l'évolution de la scolarisation à Montréal telle qu'elle se reflète dans notre échantillon.

Jusqu'à tout récemment, très peu de Montréalais dépassaient la 7^{e} année, ce qui représentait depuis 1937 la durée du cours primaire (de 1923 à 1937, la durée était de six ans) (Audet, 1971: 273-4).

4. Nous possédons peu de données au sujet des étudiants de niveau CEGEP (13^{e} à 15^{e} année à cette époque). Il est probable que les mêmes tendances se manifestent à ce niveau. Toutefois, nous prévoyons qu'il y aurait des différences marquées entre les locuteurs du secteur général (orientation universitaire) et ceux du secteur professionnel (cours technique terminal).

Fait décisif: en 1956, on crée le cours secondaire tel qu'on le connaît aujourd'hui; un cours autonome d'une durée de quatre ans, de la 8^{e} à la 11^{e} année, qui était intégré à la fois au marché du travail et à l'éducation post-secondaire. Le système fonctionnait en entier dès 1958. A cela, il faut ajouter la promulgation de la loi de 1961 qui rendait l'école obligatoire jusqu'à 15 ans. Or, 15 ans pour un étudiant qui ne redouble pas correspond précisément à 10 années de scolarité.

Bien entendu, dès le milieu des années 50, le nombre d'étudiants inscrits à l'école élémentaire s'est mis à augmenter considérablement. A partir des chiffres bruts de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, publiés dans le *Rapport du surintendant de l'instruction publique de la Province de Québec pour l'année 1930-1931* (jusqu'en 1961- 1962) et dans le *Relevé de l'inscription et des classes au 30 septembre 1963* (jusqu'en 1970), nous avons essayé d'établir quel pourcentage des élèves inscrits en 1ère année sont encore à l'école en 5^{e}, 7^{e}, 8^{e}, 9^{e}, 10^{e} et 11^{e} année pour la période: 1937-1970. Le graphique 6 présente les résultats de cette compilation (les chiffres comprennent les élèves anglo-catholiques qui représentent à peu près 20% de la population étudiante).

On observe (1) que la première loi sur l'école obligatoire de 1943 a des effets immédiats sur le nombre d'élèves en 5^{e} année à cette époque; (2) que le nombre d'élèves encore à l'école en 7^{e}, 8^{e} et 9^{e} année commence à augmenter rapidement au début des années 50, tandis que (3) le nombre d'élèves en 10^{e} et 11^{e} année augmente au même rythme quelques années plus tard (il s'agissait alors du même groupe d'élèves). Enfin, en 1960, on remarque que la moitié de la population étudiante de départ était encore à l'école en 10^{e} année, et qu'en 1970, près de 70% des effectifs de départ se sont rendus jusqu'en 11^{e} année. D'un autre angle, on observe qu'en l'espace de 15 ans, le degré de scolarisation atteint par 70% de la population de départ passe de 7 à 11 années de scolarité. C'est dire que là où en 1955, à peu près 70% de la population de départ ne terminait que l'école primaire, la même proportion terminait l'école SECONDAIRE en 1970.

Lorsqu'on examine les locuteurs de notre échantillon en fonction de leur scolarité, cette augmentation dans le taux de scolarisation apparaît clairement comme en témoigne le graphique 7. Ne perdons pas de vue qu'une partie des locuteurs les plus jeunes (15 à 20 ans) sont encore à l'école. Divisons le graphique en quartiers: horizontalement, entre 9 et 10 ans de scolarité et verticalement, entre 29 et 30 ans. Nous choisissons ce point de démarcation parce qu'un locuteur ayant

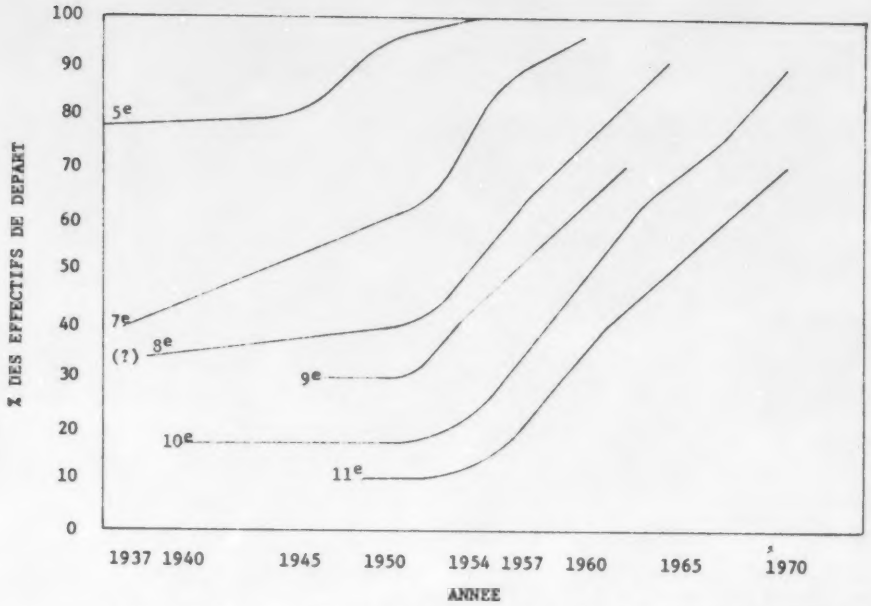

Graphique 6: Pourcentage des effectifs du départ toujours à l'école en 5e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e pour la période 1937-1970.

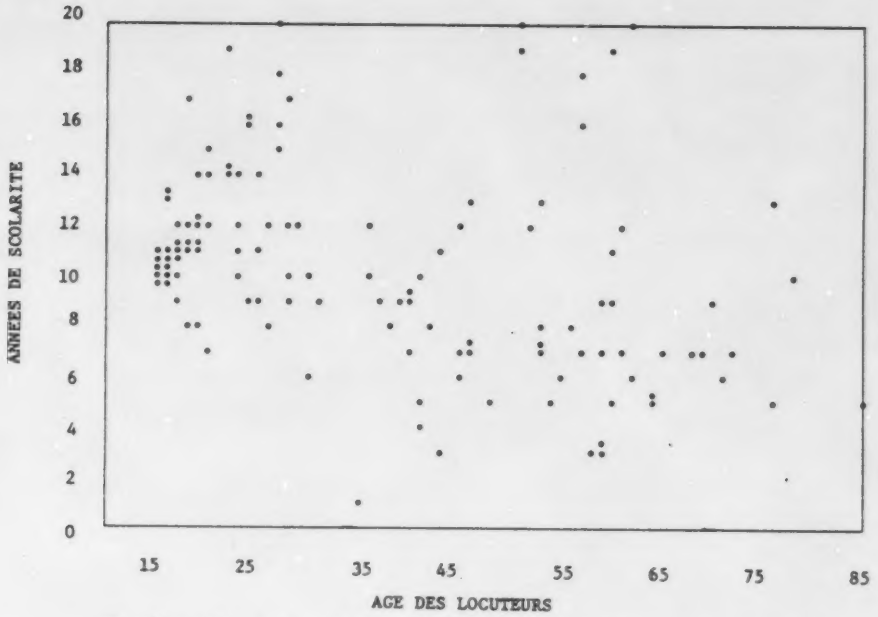

Graphique 7: Années de scolarité des locuteurs du corpus en fonction de leur âge en 1971.

29 ans en 1971 avait 14 ans en 1956, l'année de l'introduction du cours secondaire (les effets les plus importants de ce changement ont pris quelques années à se faire sentir). Nous obtenons ainsi un tableau à deux entrées:

TABLEAU 4

Scolarité	15-29	30-65
10e et plus	50	16
9e et moins	8	38

Age

Ce renversement dans le degré de scolarisation des locuteurs de l'échantillon est très significatif.

Ainsi, jusqu'à preuve du contraire, nous prétendons que l'augmentation du degré de scolarisation de la population est la principale cause immédiate du déclin des formes en KOS et de la progression des formes en KES et des formes en SKE.

5. LA SIGNIFICATION SOCIALE DE L'EVOLUTION DES VARIANTES

Tentons maintenant d'interpréter les changements linguistiques dont nous venons de faire la description.

5.1 *Qu'est-ce que* par opposition à *c'que*

Tout d'abord, il y a lieu de se demander pourquoi les jeunes locuteurs non universitaires tendent à opter pour les formes en KES plutôt que pour les formes en SKE. Ce penchant reste mystérieux en fonction du fait que le "lower-middle class" est à l'origine du changement de KOS et KES: on s'attendrait donc à un changement vers SKE. Dans le cas des ouvrières âgées, c'est d'ailleurs précisément cela qui arrive.

Bien que ce changement ne s'effectue pas vers la forme standard, nous croyons que son origine se trouve effectivement dans la classe moyenne inférieure. Si on a choisi la forme intermédiaire, c'est, en gros, parce que le Québécois n'est ni un Français, ni un produit des collèges classiques. Les *c'que* font partie de la langue écrite, de la radio, la télévision, les journaux, etc., et ils font partie

de la langue de l'"élite": les curés, les professeurs, les avocats, certains députés, etc. Or, dans leurs entrevues, on observe que la plupart des locuteurs, dont la quasi totalité des jeunes, rejettent le français de France et, implicitement, toute langue qui peut sembler "trop bien" parlée. Nous en déduisons que pour les locuteurs ayant moins que 15 années de scolarité, *c'que* représente une forme faisant partie de la langue formelle. Ceci coïncide d'ailleurs avec une plus grande insistance de la part des jeunes locuteurs sur le fait d'être Québécois, et du même coup de parler québécois. Enfin, on n'oubliera pas que les plus importantes progressions du taux de scolarisation ont lieu juste avant et pendant les années 60, c'est-à-dire, au début de la "révolution tranquille".

Bref, nous pensons que les formes en KES sont perçues comme une "correction" dans le parler québécois, et surtout comme un moyen d'éviter les formes en KOS dont les connotations sociales ont fini par être négatives.

En tant que "correction", on pourrait également voir ce changement comme le résultat d'une prononciation d'après l'orthographe, dont Labov a mentionné des exemples (1972: 286). Cela consisterait simplement, dans ce cas, à donner la préférence, parmi les formes de mots interrogatifs déjà disponibles, à la forme qui a une existence orthographique par opposition à celle qui n'en a pas. Dans une telle optique, le choix de *qu'est-ce que* s'expliquerait aussi par le fait (1) qu'il permet de conserver telle quelle toute la gamme des formes en KOS qui existent (ce qui n'est pas possible avec *c'que*, malgré l'existence de formes telles que *c'que c'est que*); et (2) que son utilisation est conforme à ce qui semble être l'usage traditionnel au Québec, i.e., l'emploi du marqueur interrogatif non humain dans tous les contextes enchâssés.

Bref, le choix des formes en KES, même s'il est le fait de la classe moyenne inférieure, n'a rien d'une anomalie dans le contexte québécois actuel.

5.2 La dévaluation sociale des formes en KOS

Enfin, en ce qui concerne les formes en KOS, nos données laissent entrevoir leur disparition dans un avenir relativement prochain. Les données en fonction de l'âge sont confirmées et même renforcées par le fait que très peu de locuteurs ayant dépassé la 9^{e} année emploient des formes en KOS. Or, comme nous l'avons vu, depuis les années cinquante, il y a beaucoup plus de Montréalais qu'autrefois qui ont 10 années de scolarité et plus. Ces remarques donnent à penser que les formes en KOS représentent effectivement une espèce en voie d'extinction à Montréal.

Ce qui est certain, c'est que la perception que les Montréalais ont des formes

en KOS a changé. Pour les locuteurs les plus âgés, on peut dire que les formes en KOS semblent être considérées comme faisant intégralement partie du montréalais parlé; il y a par exemple, parmi les locuteurs les plus âgés, des sujets avec des cotes de marché linguistique relativement élevées qui manifestent des formes en KOS. Chez les jeunes, de telles formes sont à toutes fins pratiques, inexistantes dans le parler de locuteurs ayant une cote de marché linguistique de .60 et plus; qui plus est, on en trouve peu ou pas, même chez les jeunes aux cotes de marché linguistiques basses.

Il semblerait que les formes en KOS aient subi, surtout depuis la fin de la dernière guerre, une dévaluation aux yeux des Montréalais les plus jeunes. Elles sont devenues des FORMES STIGMATISEES (Labov 1972: 179). Suite à ce que Bourdieu (1975) appelle "l'unification du marché linguistique", qui s'est appliquée tardivement à l'ensemble de la population de Montréal, certaines variantes, dont les formes en KOS, ont fini par être DECLASSEES au profit d'autres variantes.

Mais cela ne veut pas dire forcément que les formes en KOS soient vouées à une disparition prochaine. Il est possible qu'en contre-partie à leur dévaluation, les formes en KOS, chassées du parler normal, fassent désormais partie de la langue de solidarité parmi les jeunes ouvriers (et peut-être d'autres), c'est-à-dire la langue des rencontres, employée tant à la taverne que dans les ligues de sport industrielles ou dans l'univers de la mécanique, etc. Cette hypothèse reste à vérifier, mais on notera qu'elle va dans le sens des observations de Clermont et Cedergren au sujet du français de Montréal: dans les contextes informels, les jeunes ouvriers parlent de manière conservatrice (cf. chap. 2 du présent volume).

6. CONCLUSION

Dans les dernières sections, nous espérons avoir repéré les structures les plus importantes des changements linguistiques de la variable étudiée. (Nous pensons que des structures semblables se retrouveront dans l'étude d'autres variables en changement à Montréal). Les voici:

(1) La variable non-standard tend à diminuer au fur et à mesure que le locuteur poursuit ses études au-delà du niveau primaire.

(2) Dans le cas de variables lexicales comme celle que nous avons analysée, le comportement des femmes ouvrières âgées (malgré leur peu de scolarité) tend vers la norme.

A cela, on doit ajouter le point suivant, d'après les observations de Dessureault-Dober (1974):

(3) Pour certaines variables, les jeunes locuteurs plus instruits tendent à employer dans la langue parlée un nombre plus élevé de formes non-standard que les locuteurs d'un même niveau d'instruction âgés de 50 ans et plus.

BIBLIOGRAPHIE

AUDET, L.-P. (1971) *Histoire de l'enseignement au Québec.* Tome II: 1840-1971. Montréal: Holt, Rinehart & Winston.

BOURDIEU, P., avec L. BOLTANSKI (1975) Le fétichisme de la langue. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales 4*, 2-31.

CLAPIN, S. (1894) *Dictionnaire canadien-français.* Montréal: Beauchemin. Reproduction (1974) Québec: Les Presses de l'Université Laval.

DESSURFAULT-DOBER, D. (1974) Etude sociolinguistique de /(ça) fait que/: coordonnant logique et marqueur d'interaction. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal.

GOLDSMITH, J. (1978) Que, c'est quoi, que, c'est QUOI. *Recherches linguistiques à Montréal 11*: 1-13.

KEMP, W. (1979a) La variation entre les formes en SKE, KES et KOS dans le français parlé à Montréal: Etude d'un cas de changement linguistique en cours. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal.

KEMP, W. (1979b) Les effets de la scolarisation sur la variation linguistique dans le français de Montréal. Communication présentée à Aix-en-Provence, le 12 mai 1979.

LABOV, W. (1972) *Sociolinguistic Patterns.* Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

ROUSSEAU, P. et D. SANKOFF (1978) Advances in Variable Rule Methodology. Dans D. Sankoff (dir.) *Linguistic Variation. Models and Methods.* New York: Academic Press, 57-69.

SANKOFF, G. et P. THIBAULT (1977) L'alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être* en français parlé à Montréal. *Langue française 34*, 81-107.

THIBAULT, P. (1978) Renseignements sur les informateurs du corpus Sankoff-Cedergren. Texte non publié.

6. COORDINATION ET EFFACEMENT

LOUISETTE EMIRKANIAN ET
DAVID SANKOFF

1. INTRODUCTION

La coordination en anglais a suscité un grand intérêt chez les syntacticiens; différentes solutions ont été proposées pour rendre compte des formes complètes et des formes réduites, par Gleitman (1970), Bellert (1972), Ross (1967, 1970), Postal (1968), Dougherty (1970, 1971), Lakoff et Peters (1969), Hankamer (1971, 1973) et Hudson (1976).

Les travaux sur la coordination en français sont peu nombreux (Antoine, 1958, 1962). Cette lacune est partiellement comblée par le fait que certains des phénomènes de coordination observés en anglais sont communs aux deux langues. Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse de la coordination en anglais ou en français, peu d'études ont été effectuées sur la manifestation de ces phénomènes en langue parlée. (Nous devons cependant mentionner l'étude de Linde, 1976).

Dans ce travail, nous présenterons l'éventail complet des différents types de coordination dans le français parlé à Montréal[1]. Nous étudierons la distribution des formes réduites aussi bien que celle des formes complètes en portant notre attention sur la non-occurrence de certains types de coordination dans la langue parlée.

Les tenants de l'approche transformationnelle traditionnelle proposent de rendre compte des phrases entières coordonnées par les règles syntagmatiques qui sont

1. Corpus Sankoff-Cedergren (Sankoff, G. Sankoff, Laberge et Topham, 1976; Sankoff, Lessard et Nguyen, 1978).

les règles de base (Schane, 1966; Koutsoudas, 1971; Ross, 1967). Dans cette perspective, toutes les autres coordinations sont dérivées transformationnellement à partir de phrases coordonnées.

Selon l' (ou des) élément(s) commun(s), ce sont, soit des transformations d'effacement, soit des transformations de montée qui permettent de passer de la forme complète à la forme réduite.

Ainsi, une opération d'effacement s'appliquerait dans la deuxième coordonnée de l'exemple (1a); elle effacerait *Pierre* puis *aime*; nous obtiendrions successivement (1b) et (1c)

(1a) *Pierre aime le cinéma et Pierre aime le théâtre*
(1b) *Pierre aime le cinéma et ∅ aime le théâtre*
(1c) *Pierre aime le cinéma et ∅ ∅ le théâtre*

Pour les tenants de l'hypothèse que l'on peut qualifier de partiellement transformationnelle, les règles de base permettent de rendre compte de tous les types de coordination, aussi bien des coordinations de phrases que des coordinations de syntagmes (Dougherty, 1970, 1971; Hudson, 1976).

Les coordinations de type primaire[2], celles où des constituants uniques sont coordonnés, sont générées par les règles de base.
En (2):

(2) *François va en Corse et en Sardaigne*

la coordination des deux syntagmes prépositionnels, *en Corse* et *en Sardaigne* est engendrée par une règle de type (3):

(3) *SP → (QUANTSI")(ADV)*

Pour les coordinations de type secondaire, les transformations de réduction s'avèrent nécessaires. (4a) est dérivée de (4b):

2. C'est Schane (1966) qui, le premier, a introduit cette différence entre coordinations de type primaire et coordinations de type secondaire. Les coordinations de type primaire sont des coordinations de constituants qui correspondent aux catégories majeures qui ne sont pas des catégories lexicales. Les coordinations de type secondaire sont des coordinations de non-constituants ou de constituants qui correspondent aux catégories lexicales ou aux catégories autres que majeures. La distinction primaire/secondaire a été reprise par certains chez qui elle est moins précise que chez Schane; les termes "primaire" et "secondaire" font souvent simplement référence à la différence entre coordination de constituants et coordination de non-constituants.

(4a) *Les Québécois vont en vacances en Floride et les Parisiens sur la Côte d'Azur.*

(4b) *Les Québécois vont en vacances en Floride et les Parisiens vont en vacances sur la Côte d'Azur.*

L'opération d'effacement s'est appliquée sur le verbe de la deuxième coordonnée.

Alors que pour les coordinations de type primaire, nous avons une seule phrase coordonnée où des constituants sont directement coordonnés, pour les coordinations de type secondaire, nous avons deux phrases coordonnées (ou plus) dont l'une (ou plusieurs) d'entre elles est (ou sont) réduite(s). Nous aurons, pour (2) et (4a) respectivement des structures du type (5) et (6):

(5)

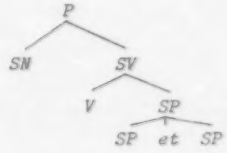

(6)

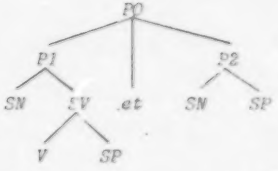

Selon les développements les plus récents de la théorie syntaxique, les règles syntagmatiques engendreraient également les coordinations de type secondaire.

Quelles que soient les analyses jugées les plus adéquates pour rendre compte des phénomènes de coordination, elles s'accordent toutes sur le fait que telle forme est complète (i.e. les éléments identiques sont répétés) et que telle autre est réduite (i.e. les éléments identiques ne sont pas répétés). Cette distinction se fonde sur des critères de surface.

Nous pouvons également dire que pour la majorité des formes réduites observées dans le langage parlé, il est possible de reconstituer des formes complètes qui leur sont sémantiquement et syntaxiquement équivalentes, et inversement. Il y a cependant des exceptions sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Lorsque la forme complète et la forme réduite sont en variation, que nous rendions compte ou non du passage de la première à la seconde par une seule règle optionnelle, nous pouvons systématiquement compter les occurrences des deux réalisa-

tions pour les différents types de coordination et procéder à l'analyse quantitative de cette variation.

2. LES TYPES DE COORDINATION

En principe, pour que deux phrases coordonnées (ou plus) puissent être réduites, il faut, d'une part, qu'elles aient au moins un constituant unique d'une catégorie majeure en commun, d'autre part, qu'il y ait dans l'une des coordonnées au moins un élément ayant un correspondant non identique dans l'autre.

Le parallélisme entre éléments non communs se fonde sur des critères à la fois syntaxiques et sémantiques dont nous parlerons dans la section 4.

Ces conditions qu'il nous faudrait encore préciser davantage nous permettent de reconnaître des formes complètes qui auraient pu être réduites. Nous reconnaissons les formes réduites, soit par l'existence de deux constituants directement coordonnés à l'intérieur d'une phrase, soit par celle de deux phrases coordonnées dont la seconde est réduite.

En ce qui concerne l'analyse de la variation, il suffit de tenir compte de la structure de surface d'une phrase et de la catégoriser en fonction de la nature syntaxique et de la position de l'élément (ou des éléments) réductible(s).

Nous distinguons huit principaux cas que nous illustrons par des exemples de formes réduites et de formes complètes tirés de notre corpus.

2.1 Type I: forme complète: SN_1 SV_i conj[3] SN_2 SV_i (conj)

(7) *il voit pas la vie moi d'une manière d'un sens je la vois pas ni moi non plus la vie* (51: 695)[4]

forme réduite A: SN_1 conj SN_2 SV_i

(8) *à l'univereité les professeurs et les étudiants étaient au service des administrateurs* (81: 463)

forme réduite B: SN_1 SV_i conj SN_2 aussi

(9) *ils allaient se baigner... là moi aussi* (26: 380)

La présence de la particule *aussi (non plus)* est nécessaire dans la forme réduite B qui constitue 40% des formes réduites du type I. Nous avons ailleurs (Emirkanian,

3. Nous reviendrons plus loin sur la possibilité d'effacer l'élément coordonnant.

4. Le nombre qui figure à gauche des deux points est le numéro d'identification de l'informateur; le nombre qui suit indique la ligne de transcription de l'entrevue.

1979) émis l'hypothèse que les formes réduites du type A sont directement engendrés par les règles syntagmatiques alors que celles du type B sont dérivées transformationnellement à partir des formes complètes.

2.2 Type II forme complète: $SN_1\ SV_1$ conj $SN_i\ SV_2$ (conj)

(10) *alors je rentrais le lundi matin puis je sortais le vendredi soir* (53: 78)

forme réduite: $SN_1\ SV_1$ conj SV_2

(11) *les parents canadiens français se... se mêlaient puis se connaissaient bien* (117: 301)

Les formes complètes du type II sont nombreuses dans le corpus; en revanche, les formes réduites sont rarement attestées; cependant, elles peuvent apparaître dans certains cas tels que (11), lorsqu'il y a hésitation, auto-correction, ou encore dans des expressions particulières, ou avec un environnement lexical spécial; par exemple, la présence de *en même temps* en (12):

(12) *parce qu'il enseignait et travaillait en même temps* (53: 381)

C'est là une différence importante avec l'anglais où nous trouvons davantage de formes réduites du type II; cela est dû à la relation qu'entretient le clitique avec le verbe dans le système pronominal du français.

2.3 Type III forme complète: $SN_i\ V_j\ X_1$ conj $SN_i\ V_j\ X_2$
condition: X_1 et X_2 sont des constituants majeurs de même type.

(13) *puis eux autres ils font des couvertes tu sais puis il font des bijoux* (95: 950)

forme réduite: $SN_i\ V_j\ X_1$ conj X_2

(14) *il parle l'anglais puis le français* (95: 32)

Le type III, qui constitue les trois quarts de nos données, peut être subdivisé en trois sous-types. Dans le premier sous-type, III A, X est un SN ou un SP appartenant à la construction du verbe comme dans (15-17):

(15) *j'ai des enfants j'ai des bonnes amies* (31: 461)

(16) *puis jouer à la tag puis le ballon chasseur dans la rue* (117: 333)

(17) *il va en Norvège en France en Angleterre* (95: 739)

Il est intéressant de constater que nous pouvons, pour la forme réduite, établir une corrélation entre la présence de la préposition (dans le cas d'un SP) et l'absence du coordonnant et inversement. Cette corrélation se retrouve lorsque l'élément X est un adverbe de phrase; nous avons parallèlement à (16) et (17), respectivement (18) et (19):

(18) *puis les professeurs arrivent là avec des grands cheveux jusqu'ici puis des grandes christ de barbes longues de même* (95: 402)

(19) *tu tatonnes le soir pour chercher ton bucket pour aller faire une chiotte* (95: 641)

Dans le sous-type III B, la séquence SN_i V_j est le présentatif *il y a* comme en (20), exemple qui illustre la forme complète; en (21), le présentatif a été effacé:

(20) *il y avait des chats il y avait des chiens il y avait des perroquets il y avait des oiseaux* (51: 801)

(21) *il y avait la gang d'anglais puis la gang de canadiens-français* (95: 130)

Alors que pour ce sous-type, l'élément X est le plus souvent un SN, dans le sous-type III C, l'élément X est une complétive comme en (22):

(22) *tu attends pas qu'il dise un mot tu attends pas qu'il prouve sa capacité* (53: 856)

2.4 Type IV forme complète: SN_1 V_1 SN_1 conj SN_2 V_2 SN_i
forme réduite: SN_1 V_1 conj SN_2 V_2 # SN_i

Nous ne mentionnons ici ce type que par souci d'exhaustivité: la forme complète n'apparaît presque jamais dans notre corpus; elle est réduite non par suppression d'un des éléments identiques mais plutôt par la pronominalisation du second.

Nous avons démontré ailleurs que ce n'est pas une transformation d'effacement qui rend compte de la réduction dans ce type de phrase coordonnée; en (23a), il est impossible d'effacer le *syllabus du cours de syntaxe* dans la deuxième coordonnée; (23b) est agrammaticale:

(23a) *Pierre commente le syllabus du cours de syntaxe et Jacques distribue le syllabus du cours de syntaxe.*
(23b) **Pierre commente le syllabus du cours de syntaxe et Jacques distribue.*

Si nous effaçons ce même constituant dans la première coordonnée, l'énoncé obtenu

sera aussi peu acceptable (23c):

(23c) **Pierre commente et Jacques distribue le syllabus du cours de syntaxe.*

Nous retrouvons ce problème d'agrammaticalité lorsque l'élément SN_i est suivi d'un adverbe non commun aux deux coordonnées. Ainsi, (24b), où l'effacement est effectué dans la coordonnée de droite et (24c) où l'effacement se manifeste dans la coordonnée de gauche ne peuvent pas être dérivées de (24a).

(24a) *Pierre vend des maisons préfabriquées à Toronto et Jacques achète des maisons préfabriquées à Montréal.*
(24b) **Pierre vend des maisons préfabriquées à Toronto et Jacques achète à Montréal.*
(24c) **Pierre vend à Toronto et Jacques achète des maisons préfabriquées à Montréal.*

C'est à un problème d'ambiguïté que nous nous heurtons dans les exemples (25a et b); l'effacement de l'élément ADV est possible dans la première coordonnée de (25a) mais l'énoncé résultant, (25b), est ambigu; *l'été* peut s'appliquer à P_1 et P_2 ou à P_2 seulement:

(25a) *Pierre fait du golf l'été et Jacques fait du tennis l'été.*
(25b) *Pierre fait du golf et Jacques fait du tennis l'été.*

Notons que ce problème d'ambiguïté se retrouve lorsque le verbe de la première coordonnée peut être employé transitivement ou intransitivement; dans l'exemple (26), l'expression *des gauloises sans filtre* peut s'appliquer ou non aux deux coordonnées:

(26) *Pierre fume et Jacques offre des gauloises sans filtre.*

Une transformation de montée des éléments identiques à droite sous un noeud P supérieur nous permettrait de résoudre ces problèmes; si nous appliquons cette opération sur (23a) et (24a), nous obtenons deux énoncés réduits parfaitement grammaticaux (27) et (28):

(27) *Pierre commente et Jacques distribue, le syllabus du cours de syntaxe.*

(28) *Pierre vend à Toronto et Jacques achète à Montréal, des maisons préfabriquées.*

Cette même opération permet également dans le cas de (25a) et (26) d'obtenir des énoncés non ambigus (29) et (30):

(29) *Pierre fait du golf et Jacques fait du tennis, l'été*

(30) *Pierre fume et Jacques offre, des gauloises sans filtre*

Proposer cette transformation de montée nous permet de justifier la pause (symbolisée ici par la virgule) que nous trouvons entre le dernier élément de la deuxième coordonnée et le constituant monté; ainsi donc (27) aurait la structure (31) qui note bien une différence de niveau:

(31)

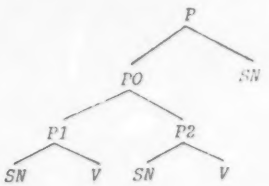

Lorsque la transformation d'effacement ne peut s'appliquer dans la deuxième coordonnée, nous postulons qu'il y a montée des éléments communs sous un noeud P supérieur.

2.5 Type V forme complète: $SN_1\ V_i\ SN_2$ conj $SN_3\ V_i\ SN_4$

(32) *elle parlait anglais puis moi je parlais français* (117: 209)

forme réduite: $SN_1\ V_i\ SN_2$ conj SN_3 SN

(33) *après il y a Line elle va avoir onze ans Roger dix ans* (51: 50)

2.6 Type VI forme complète: $SN_i\ V_j\ SN_1\ X_1$ conj $SN_i\ V_j\ SN_2\ X_2$

(34) *je suis là pour me faire comprendre je suis là pour leur étaler des données scientifiques* (117: 985)

forme réduite: $SN_i\ V_j\ SN_1\ X_1$ conj $SN_2\ X_2$

(35) *parce que je changerais pas e... un frigidaire avec une glacière, puis un poêle à bois avec un poêle à l'électricité* (51: 267)

Le type VI ressemble au type III dans la mesure où, pour ces deux types, les SN sujets et les verbes sont identiques dans les deux phrases coordonnées; ce qui est spécifique au type VI, c'est la présence, à droite du verbe, de deux éléments; deux cas se présentent:

- les deux éléments appartiennent à la construction du verbe; c'est le cas pour les verbes tels que *comparer, substituer, nommer* où les deux éléments sont indis-

pensables. C'est également le cas pour des verbes tels que *donner, recouvrir* mais ici le deuxième élément est facultatif.

- dans le deuxième cas, les éléments SN_1 et SN_2 appartiennent à la construction verbale et les éléments X_1 et X_2 sont des adverbes de phrases.

Il est intéressant de noter que dans le second cas lorsque X_1 et X_2 sont des adverbes de phrase et qu'ils sont à droite des éléments SN_1 et SN_2, la forme complète est rarement attestée; SN_i et V_j sont le plus souvent absents dans la deuxième coordonnée comme en (36):

(36) *je vois aucune raison pourquoi ça serait rough dans le bas puis tranquille dans le haut* (96: 71)

En revanche, lorsque les éléments X_1 et X_2 sont antéposés, c'est-à-dire lorsque la séquence SN_i V_j se trouve entre les deux éléments non communs, nous ne trouvons que peu de formes réduites: nous aurons par exemple (37) et (38):

(37) *d'un côté il y a ceux qui savent puis de l'autre côté il y a ceux qui viennent chercher des connaissances* (81: 415)

(38) *premier été j'étais balayeur deuxième été j'étais chauffeur de camion quatrième été j'ai été chauffeur de voiture* (117: 197)

2.7 Type VII forme complète: SN_i V_1 SN_j conj SN_i V_2 SN_j

(39) *je comprends bien l'anglais je parle bien l'anglais* (2: 1080)

forme réduite: SN_i V_1 conj V_2 SN_j

(40) *on a réussi à devenir peut-être pas l'égale mais quand même à être respectée autant que l'homme* (53: 561)

Il y a peu de formes réduites du type VII. En considérant (40) par exemple, nous devons identifier *devenir l'égale (de)* et *être respectée autant que*, respectivement à V_1 et V_2. *Réussir à* est considéré comme un modal et est supprimé avec le *on a* dans la deuxième coordonnée.

2.8 Type VIII forme complète: a neg SN_1 SV_i conj -aneg SN_2 SV_i

(41) *toute la famille chez nous sacre puis ma mère elle sacre pas* (96: 1305)

(42) *bien mon père fait attention ma mère fait attention* (117: 1075)

forme réduite: a neg SN_1 SV_i conj SN_2 -aneg

(43) *mon père e... roule ses R avec la langue ma mère non* (117: 915)

(44) *moi ça me tente de manger un macaroni l'autre non Christ* (96: 1166)

Dans ces deux derniers exemples, la négation apparaît dans la deuxième coordonnée. Les formes réduites avec une négation dans la première coordonnée ne sont pas attestées dans notre corpus.

Notons que des énoncés tels que (43) et (44) n'ont pas de correspondants exacts en anglais où le "Do-support" est nécessaire.

3. LE COORDONNANT

Le travail de Giacomi, Cedergren et Yaeger (1976) portant sur notre corpus a bien montré qu'à côté du coordonnant et, en usage dans d'autres variétés du français, le coordonnant prédominant dans le français parlé à Montréal est *puis* (*pis*) (on trouve également la forme combinée *et puis*). Les exemples présentés ci-dessus illustrent bien ce fait. De plus, nous avons relevé des occurrences de *ou* mais peu d'occurrences de *donc* auquel on préfère généralement *fait que* ou *ça fait que* (Dessureault-Dober, 1973).

Nous avons noté au cours de notre étude qu'un nombre très important de phrases sont construites sans conjonction de coordination; nous trouvons ces phrases juxtaposées, surtout lorsque la réduction ne s'est pas appliquée; la corrélation négative entre réduction de phrases coordonnées et présence du coordonnant sera l'un des points examinés dans notre analyse quantitative (section 5).

4. LES CONTRAINTES CATEGORIQUES

Pour que notre étude de la variation entre les formes complètes et les formes réduites soit pertinente, nous avons éliminé les types d'énoncés qui se manifestent toujours sous leur forme complète ou toujours sous leur forme réduite. Nous nous contenterons de les mentionner ici.

Premier cas: les formes complètes n'ont pas de formes réduites équivalentes.

En (45a), c'est une contrainte syntaxique qui bloque l'effacement; cette transformation ne peut pas s'appliquer dans une enchâssée; (45b) est donc agrammaticale:

(45a) *ça a l'air plus dimanche ça a l'air je trouve que ça a l'air plus joyeux aussi* (51: 367)

(45b) **ça a l'air plus dimanche ça a l'air je trouve que plus joyeux aussi*

Nous avons noté au début de la section 2 que des énoncés tels que (46b) sont exclus à cause d'une dissimilarité entre les deux éléments situés à droite du verbe; en effet, dans la première coordonnée, nous avons un verbe à l'infinitif, dans la seconde, un SN:

(46a) *Pierre aime skier et Paul aime les ballets modernes.*
(46b) **Pierre aime skier et Paul les ballets modernes.*

Quant à (47b), c'est une phrase sémantiquement mal formée; l'un des SP marque le temps, l'autre le lieu:

(47a) *Pierre part en juillet et Jacques part à Paris.*
(47b) **Pierre part en juillet et Jacques à Paris.*

Lorsque pour le type V, le verbe commun aux deux coordonnées est un performatif, la deuxième coordonnée est rarement réduite bien que cela soit possible; (48b) semble être aussi bonne que (48a):

(48a) *nous autres on dit: "chosse" "as-tu vu chose?" eux-autres ils disent: "as-tu vu machin?"* (2: 1062)
(48b) *nous autres on dit: "chosse" "as-tu vu chose?" eux-autres "as-tu vu machin?"*

Contrairement aux exemples précédents (45a-46a), ce n'est pas une contrainte syntaxique qui est en jeu; nous préférerons parler de considération pragmatique.

C'est encore le cas pour le type d'énoncé illustré en (49a); dans notre corpus, seule la forme complète est attestée; (49b), la forme réduite correspondante semble pourtant être grammaticale:

(49a) *un enfant va apprendre bien vite s'il a une bonne tête s'il a pas une bonne tête il n'apprendra pas* (51: 157)
(49b) *un enfant va apprendre bien vite s'il a une bonne tête sinon non*

Nous ne trouvons également que des formes complètes dans le cas de certaines expressions particulières qui perdraient une partie de leur sens une fois réduites (50a-b):

(50a) *fait ci fait ça tape ci tape ça* (53: 152)
(50b) *? fait ci ça tape ci ça*

Les pronoms indéfinis (*tu/vous/on/ils*) semblent favoriser la présence de la forme complète; (51b) est pourtant aussi grammaticale que (51a):

(51a) *parce que tu apprends des... tu apprends des mots tu apprends des des tournures tu apprends tu sais un tas de choses* (117: 1053)
(51b) *parce que tu apprends des mots des tournures tu sais un tas de choses.*

Nous en venons maintenant aux formes réduites qui n'ont pas de formes complètes correspondantes. En présence de certaines expressions, seule une forme réduite est possible. Ainsi (52b) est agrammaticale:

(52a) *mon père et ma mère sont tous les deux de Montréal* (53: 18)
(52b) **mon père est tous les deux de Montréal et ma mère est tous les deux de Montréal*

Les verbes réciproques entraînent automatiquement la présence de sujets conjoints; (53b) n'a pas la même interprétation que (53a):

(53a) *puis le père la mère s'aimaient beaucoup* (3: 283)
(53b) *puis le père s'aimait beaucoup la mère s'aimait beaucoup*

Il en est de même pour les adjectifs symétriques: (54b) a une autre lecture que (54a):

(54a) *le monde du travail et le monde étudiant étaient tellement différents que...* (53: 189)
(54b) *le monde du travail était tellement différent et le monde étudiant était tellement différent*

Tout comme cela était le cas pour certains types de non réduction catégorique, il y a quelques types de réduction catégorique qui ne sont déterminés ni par des critères syntaxiques ni par des critères sémantiques. Par exemple, nous n'avons jamais trouvé le type V réduit en présence d'un verbe performatif; en revanche, les énoncés du type III avec un performatif sont, semble-t-il, toujours réduits (55a):

(55a) *mais à cette heure bien elle dit comme nous autres bâtard puis enfant de chienne puis maudit cochon* (2: 1122)

Nous ne sommes jamais en présence d'exemples tels que (55b):

(55b) *elle dit bâtard puis elle dit enfant de chienne puis elle dit maudit cochon*

Ici encore, il y a certaines expressions idiomatiques qui déterminent la présence de la forme réduite:

(56) *j'ai dû bricoler n'est-ce pas accepter des des secrétariats à gauche et à droite* (81: 346)

(57) *c'est les pressions puis toute l'affaire* (117: 364)

5. LE COMPORTEMENT DES INFORMATEURS

Parmi les 120 informateurs du corpus Sankoff-Cedergren, 10 ont été choisis pour une étude détaillée. Ils ont été sélectionnés en tant que représentants des comportements extrêmes à l'intérieur de la communauté linguistique; en effet, la variation en ce qui a trait à la réduction, même si elle est systématique, n'est pas facilement discernable dans un échantillon aléatoire de locuteurs.

TABLEAU 1

Nombre de formes complètes / nombre total de construction coordonnées pour 10 informateurs dans 6 contextes.

Informateurs	Contexte						Total	%
	1	3	5	6	7	8		
95	0/2	10/40	0/0	2/2	2/2	1/1	15/47	32
51	1/3	12/24	4/6	0/2	1/1	1/1	19/37	51
96	4/4	14/22	3/4	1/7	0/0	1/2	23/39	59
2	0/0	5/12	1/1	0/1	1/1	5/5	12/20	60
3	1/3	5/21	1/1	0/0	0/0	1/2	8/27	30
26	1/3	6/22	4/4	0/1	0/0	1/1	12/31	39
53	0/2	14/54	2/5	2/4	1/2	0/0	19/67	28
31	1/3	4/23	1/1	0/0	2/2	0/1	8/30	27
81	0/6	3/50	1/1	2/3	0/2	0/0	6/62	10
117	0/2	18/39	2/2	2/2	1/2	5/7	28/54	52
Total	8/28	91/307	19/25	9/22	8/12	15/20	150/414	36
%	29	30	76	41	67	75	36	

Chez chaque informateur, nous avons considéré les énoncés où formes complètes et formes réduites auraient pu alterner, et nous avons rejeté les types décrits dans la section 4.

Sur le tableau 1, nous trouvons pour chaque type, le nombre d'énoncés de forme réduite comparé au nombre d'énoncés de forme complète émis par chaque informateur. La première observation à faire est que la proportion des réductions dépend fortement du type de constituant(s) réductible(s). Les types I, III et VI se présentent très souvent sous leur forme réduite tandis que les types V, VII et VIII apparaissent généralement sous leur forme complète. De plus, comme nous l'avons montré dans la section 3, le taux des énoncés réduits est à peu près nul pour le type II. La deuxième observation concerne la présence versus l'absence du coordonnant (tableau 2). L'occurrence du coordonnant est plus fréquente pour les types I, III et VI que pour les types V, VII et VIII.

TABLEAU 2

Nombre de coordonnants / nombre total de constructions coordonnées pour 10 informateurs dans 6 contextes.

Informateurs	Contexte						Total	%
	1	3	5	6	7	8		
95	2/2	25/40	0/0	2/2	1/2	0/1	30/47	64
51	1/3	15/24	3/6	1/2	0/1	0/1	20/37	54
96	1/4	8/22	2/4	4/7	0/0	1/2	16/39	41
2	0/0	9/12	0/1	1/1	0/1	1/5	11/20	55
3	1/3	12/21	0/1	0/0	0/0	0/2	13/27	48
26	1/3	12/22	1/4	1/1	0/0	1/1	16/31	52
53	1/2	37/54	2/5	3/4	2/2	0/0	45/67	67
31	3/3	16/23	1/1	0/0	1/2	1/1	22/30	73
81	5/6	40/50	1/1	3/3	2/2	0/0	51/62	82
117	2/2	28/39	2/2	0/2	0/2	0/7	32/54	59
Total	17/28	202/307	12/25	15/22	6/12	4/20	256/414	62
%	61	66	48	68	50	20	62	

Le graphique 1 révèle que la présence du coordonnant est nettement favorisée là où l'effacement est lui-même favorisé. Cette corrélation entre forme réduite

et présence du coordonnant est compréhensible du point de vue discursif. Lorsque la réduction a lieu, la redondance inhérente au constituant identique disparaît du même coup. Le non effacement du coordonnant empêche dans plusieurs cas, une perte additionnelle d'information syntaxique qui risquerait de rendre difficile l'interprétation de la phrase.

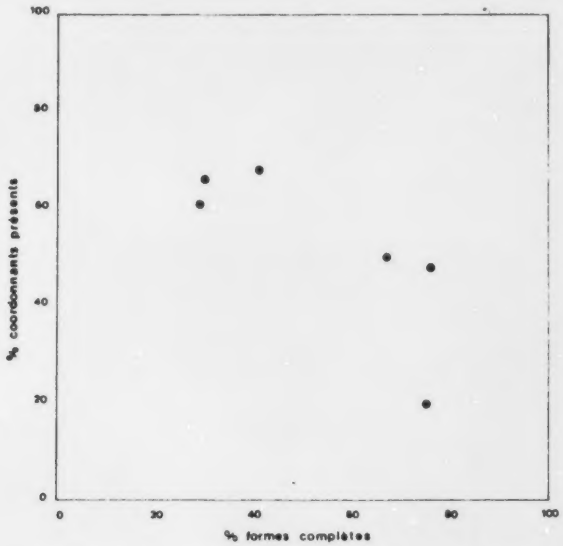

Graphique 1: Corrélation entre effacement sous identité et absence du coordonnant: 6 contextes.

Le coordonnant peut remplir une fonction sémantique plus ou moins importante. *Mais* marque une opposition entre les deux éléments qu'il coordonne. *Puis*, et surtout *et puis*, peuvent marquer une séquence temporelle entre les phrases. Ces coordonnants sont moins susceptibles d'être effacés surtout quand il n'y a pas d'autres éléments dans la phrase qui remplissent cette fonction. Ainsi, le type II semble échapper à la corrélation remarquée entre réduction et présence de coordonnant, en ce sens qu'il n'y a guère de réduction bien que le coordonnant (*et*) *puis* soit souvent présent; il s'agit de phrases coordonnées décrivant une séquence temporelle

d'actions. Cette interprétation de *puis* est corroborée par le travail de Linde (op. cit) sur le type II en anglais où le coordonnant est plus souvent *then* 'puis, ensuite' que *and* 'et'.

Nous pourrions nous demander si la corrélation en question est grammaticalisée, en ce sens que ce sont simplement les types de coordination favorisant la réduction qui favoriseraient également la présence du coordonnant ou bien s'il s'agit d'une co-occurrence au niveau des phrases individuelles qui ferait qu'à l'intérieur d'un type, ce sont les phrases contenant des formes réduites qui conservent le coordonnant. Pour le type III, nous pouvons clairement constater cette dernière association, ce qui tend à infirmer l'hypothèse de grammaticalisation de la corrélation. Cependant, pour chacun des autres types, la présence ou l'absence du coordonnant ne semble pas dépendre de l'effacement, mais cette observation peut découler du manque de données pour ces types par rapport à celles du type III.

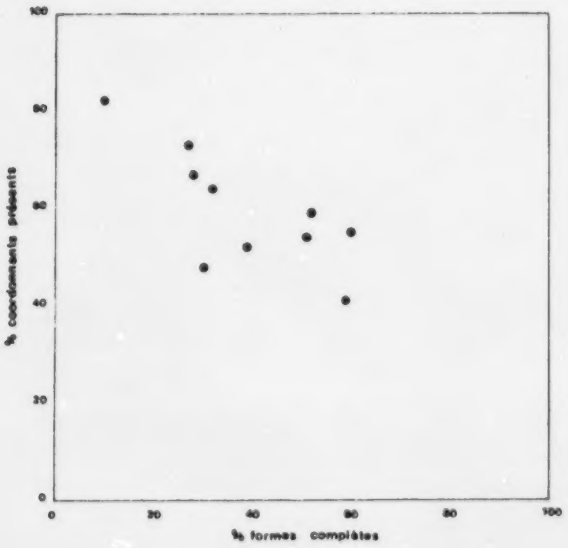

Graphique 2: Corrélation entre effacement sous identité et absence du coordonnant: 10 informateurs.

Un autre groupe de résultats porte sur les informateurs. Le graphique 2 montre la même corrélation que le graphique 1[5]. Ceux qui utilisent plus de coordonnants utilisent également plus de formes réduites. Notons qu'il s'agit de locuteurs dont le comportement représente des extrêmes. Les quatre premiers (95, 51, 96 et 2) sont des ouvriers qui s'expriment dans un langage populaire. En effet, ils ont été choisis précisément à cause de leur usage abondant de certaines variantes non-standard déjà étudiées par d'autres chercheurs. Les quatre derniers (53, 31, 81, 117) peuvent être caractérisés comme bourgeois et, avec 3 et 26, ils constituent un groupe de locuteurs qui parlent de la façon la plus standard.

Un point important ressort des analyses quantitatives: alors que les règles de réduction phonologiques sont appliquées plus souvent dans la classe ouvrière que dans la classe bourgeoise, les règles de réduction syntaxique étudiées s'appliquent de la façon inverse. Les ouvriers ont tendance à utiliser des formes complètes alors que les bourgeois ont plus souvent recours à l'effacement et à d'autres moyens de réduction. Il est à noter que l'étendue des taux de variation d'un contexte syntaxique à un autre est du même ordre de grandeur que l'étendue de cette variation entre les locuteurs. Cependant, il s'agit des locuteurs les plus différents - les 110 autres locuteurs du corpus se retrouveraient, pour la plupart, regroupés au milieu de l'intervalle de variation. Or, il y a des contextes syntaxiques non représentés dans les graphiques. Il s'agit des contextes obligatoires, ou presque, pour les formes réduites ou pour les formes complètes tels que les phrases de type II. En effet, l'étendue de la variation selon le type de coordination est de 0 à 100% et ce, aussi bien pour la présence du coordonnant que pour la réduction. Ainsi, il est clair que les contraintes linguistiques portant sur la réduction, et à un degré moindre, sur la présence du coordonnant, influencent davantage l'application de ces règles que les caractéristiques socio-démographiques des informateurs. Cela corrobore les observations de Weiner & Labov (1977), à savoir que dans les cas de variation et de changement, les niveaux les plus abstraits de la syntaxe sont les moins touchés par les contraintes extralinguistiques.

5. Une analyse en règle variable a été appliquée aux données des tableaux 1 et 2. Si nous refaisions les graphiques 1 et 2 à partir des coefficients ainsi obtenus pour les contextes et les locuteurs au lieu des pourcentages montrés ici, nous obtiendrions des résultats presqu'identiques.

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE, G. (1958-1962) *La coordination en Français*, Tomes I et II. Paris: Ed. d'Artrey.

BELLERT, I. (1972) On Certain Syntactical Properties of the English Connectives *and* and *but*. Dans Plotz, S. (dir.) *Transformationnelle Analyse*. Frankfurt: Athenaum Verlag, 327-256.

DESSUREAULT-DOBER, D. (1973) Etude Sociolinguistique de *ça fait que;* Coordonnant Logique et Marqueur d'Interaction. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

DOUGHERTY, Ray C. (1970-1971) A Grammar of Coordinate Conjoined Structures, *Language 46*, 850-898 et *47*, 298-339.

EMIRKANIAN, L. (1979) La Coordination en Français. Thèse de doctorat non publiée. Université de Provence.

GIACOMI, A., CEDERGREN, H. et YAEGER, M. (1976) *Pi, et pi... pi que* à Montréal. Dans *Recherches sur le français parlé*. Aix-en-Provence: Groupe Aixois de Recherches en syntaxe, 87-99.

GLEITMAN, Lila R. (1970) Coordinating Conjunctions in English. Dans Reibel D.A. et S.A. Schane (dirs) *Modern Studies in English*. Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice Hall, 90-112.

HANKAMER, J. (1971) Constraints on Deletion in Syntax. Thèse de Ph.D. non publiée. Yale University.

HANKAMER, J. (1973) Unacceptable Ambiguity. *Linguistic Inquiry 4*, 1.

HUDSON, R.A. (1976) Conjunction, Reduction, Gapping and Right Node Raising. *Language 52*, 535-562.

KOUTSOUDAS, A. (1971) Gapping, Conjunction Reduction and Coordinate Deletion. *Foundations of Language 7*, 337-386.

LAKOFF, G. et PETERS, P.S. (1969) Phrasal Conjunction and Symmetric Predicates. Dans Reibel, D.H. et S.A. Schane (dirs) *Modern Studies in English*. Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice Hall, 113-142.

LINDE, C. (1976) Temporal Networks and VP Conjunction. *Papers in Linguistics 9*, 71-87.

POSTAL, P.M. (1968) Coordination Reduction. Dans *Specification and Utilization of a Transformational Grammar*, Yorktown Heights, New York: I.B.M. Thomas J. Watson Research Center.

ROSS, J.R. (1967) Constraints on Variables in Syntax. Thèse de Ph.D. non publiée M.I.T.

ROSS, J.R. (1970) Gapping and the Order of Constituants. Dans Bierwisch, M. et K.E. Heidolph (dirs) *Progress in Linguistics*. La Haye, Paris: Mouton, 249-259.

SANKOFF, D., G. SANKOFF, S. LABERGE et M. TOPHAM (1976) Méthode d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale. *Cahiers de Linguistique de l'Université du Québec 6*, 85-125.

SANKOFF, D., R. LESSARD et T. NGUYEN (1978) Computational Linguistics and Statistics in the Analysis of the Montreal French Corpus. *Computers in the Humanities 11*, 185-191.

SCHANE, S. (1966) A Schema for Sentence Coordination. *Language Studies 10*. Bedford: the Mitre Corp. Information Sciences Dept.

WEINER, E.J. & W. LABOV (1977) Constraints on the agentless passive. Communication présentée à la 39ième réunion de la LSA, Honolulu.

7. L'EXPRESSIVITE COMME SOURCE DE CHANGEMENT LINGUISTIQUE

JOHANNE THIBAULT

1. INTRODUCTION

L'étude de l'expressivité dans le discours nous amène à considérer la fonction expressive comme source possible de changement linguistique. La stratégie du discours expressif nécessite un renouvellement constant des formes: c'est le mot fort, le moins usé qui fait le plus image.

Comment ces formes expressives naissent-elles? Elles proviennent rarement d'une création ipso facto mais trouvent plutôt leur source dans le lexique déjà existant. C'est ici qu'intervient le phénomène de changement linguistique issu de la dynamique expressive. Les éléments du lexique utilisés dans le but expressif développent par le fait même une nouvelle fonction. Cette nouvelle fonction peut supplanter la première: c'est le cas de certains adverbes de manière qui, utilisés dans un but expressif d'intensification, accusent une perte de leur première fonction. Cette perte s'avère définitive dans bien des cas, notamment avec *terriblement*, *excessivement* et *extrêmement*.

Lorsque la nouvelle fonction, la fonction expressive, ne fait pas concurrence à la première, les deux fonctions peuvent coexister sans que l'une élimine l'autre. C'est le cas des lexèmes utilisés en interjection. Les mots empruntés au lexique courant perdent leur valeur référentielle au profit de la fonction expressive d'interjection. Cette perte du référent dans un cas n'empêche pas la conservation du référent dans l'autre: *sirop!* et *chocolat!* en interjection demeurent *le sirop* et *le chocolat* dans tout autre type de discours. L'utilisation expressive d'un lexème est source de changement linguistique dans le sens où la perte du signifié

peut amener la transformation morpho-phonologique du signifiant. *sacré!* est devenu *sapré!* et *sacristie!*, *sapristi!*.

Pour illustrer le rôle de l'expressivité dans le changement linguistique, nous avons tenu compte d'un fait d'expression particulier: l'intensification. L'intensification constitue un renforcement dans le discours; d'une série d'éléments dans le discours, le locuteur en choisit un pour le renforcer. Ce renforcement peut se faire au moyen de gestes ou par l'utilisation d'une phonologie expressive. L'intensification se manifeste aussi par l'emploi de termes au contenu sémantique fort c'est-à-dire qui ont une valeur superlative ou absolue. Les termes *superbe*, *fantastique*, *abominable*, *partout*, *toujours*, *jamais* en sont des exemples. L'intensification se réalise surtout par l'intermédiaire de marqueurs syntaxiques d'intensité comme *très:* notre étude portera sur ces marqueurs.

Le phénomène D'INTENSIFICATION est étroitement relié à celui de la QUANTIFICATION. Les deux phénomènes traduisent un renforcement dans le discours, le premier étant qualitatif, le second quantitatif.

L'intensification porte une qualité ou une détermination à un degré supérieur alors que la quantification marque un accroissement numérique de tout élément sémantiquement quantifiable. Le champ d'application de l'une et l'autre fonction se trouve par le fait même bien distinct. L'intensification limite sa fonction aux adjectifs qualificatifs et aux adverbes alors que la quantification affecte verbes et substantifs. L'intensificateur-type est symbolisé par l'adverbe *très* et c'est l'adverbe *beaucoup* qui constitue le marqueur-type de la quantification.

Il est à noter que certains verbes admettent de préférence l'intensification plutôt que la quantification; nous pensons à *aimer* par opposition à *manger:* on aime en intensité et on mange en quantité. Il faut toutefois considérer qu'un verbe ne constitue pas la représentation d'une qualité et c'est pour cette raison que Gougenheim propose l'emploi du terme INTENSIFICATION-QUANTITATIVE à propos des verbes (Gougenheim, 1965: 19).

La distinction établie entre intensification et quantification, le raffinement opératoire qu'implique la prise en considération d'une troisième catégorie, rendent plus complexe la démarche analytique mais lui fournissent par ailleurs un outil appréciable. En effet, pour expliquer le passage de la fonction de manière à la quantification chez certains adverbes, il est nécessaire de distinguer trois catégories morpho-syntaxiques d'application de la fonction: celle des adjectifs qualificatifs et adverbes, celle des verbes et celle des substantifs qui corres-

pondent respectivement à l'intensification, l'intensification-quantificative et la quantification. On observe en effet une progression allant de l'intensification à la quantification en passant par l'intensification-quantificative et cette progression s'accompagne d'une désémantisation graduelle. Le processus s'achève quand la désémantisation est totale.

2. FONCTION EXPRESSIVE

Avant d'aborder plus en profondeur la question du changement linguistique chez les adverbes de manière et les interjections, nous procéderons à une description de la dynamique expressive au niveau interactionnel. Il s'agira de voir d'abord pourquoi l'expressivité est source de changement avant de voir comment.

Le discours expressif a été fort peu étudié si ce n'est par le biais de travaux portant sur le langage populaire ou encore l'argot; je fais ici référence aux recherches de Guiraud (1956; 1973). Mentionnons les travaux plus récents de Labov concernant la langue dans les ghettos noirs aux Etats-Unis. Labov s'est plus spécialement intéressé au discours narratif et au discours d'insultes rituelles (1972, chap. 8-9).

La fonction expressive élaborée par Jakobson (1973, chap. 11) et reprise par Hymes (1964) est considérée comme une des sept fonctions du langage. Jakobson décrit la fonction expressive comme étant centrée sur le destinateur.

Si le discours expressif se définit du point de vue du destinateur, il est alors perçu comme un instrument d'"expressibilité" à la portée de celui qui parle. Or, il serait faux de réduire la fonction expressive à son aspect purement productif sans faire intervenir un autre aspect primordial: l'impact, c'est-à-dire l'aspect réceptif. Le discours expressif est produit non seulement pour satisfaire le besoin d'expressivité de celui qui parle mais il est surtout réalisé en fonction de celui qui écoute. Le discours expressif est conçu en vue de produire un impact sur le destinataire:

> Le langage doit une part de ses propriétés à l'anticipation pratique de la réaction qu'il a toutes les chances de susciter, réaction qui dépend du discours lui-même et de toute la personne (Bourdieu, 1977: 23).

Le discours expressif analysé du point de vue de l'émetteur se définit comme un instrument d'expressibilité alors que le discours expressif analysé en fonction

de l'impact produit sur le récepteur, se définit comme un instrument de pouvoir, il est alors IMPRESSIF.

Brunot affirme à ce propos:

> Un individu qui s'adresse à un autre éprouve toujours le besoin de le convaincre et de se mettre en valeur: il essaiera donc d'agir sur le langage dans la mesure de ses moyens pour lui donner plus de valeur impressive (Brunot: 1961: 164).

Après avoir décrit la fonction expressive et son rôle stratégique (fonction impressive) au niveau de l'interaction verbale, voyons comment l'intensification se réalise dans le discours.

Pour satisfaire les besoins d'expressivité et d'impressivité, il y a nécessité, au niveau discursif, d'un renouvellement des formes.

> Le superlatif absolu tel que la grammaire normative enseigne à le formuler ne satisfait plus ce besoin d'être expressif qu'éprouve le sujet parlant (Bar: 1952: 767).

Pour justifier cette tendance créatrice fondée sur le besoin d'expressivité, Bar mentionne l'adverbe *très* dont l'usure sémantique empêche de frapper le sujet écoutant.

Contrairement à la langue standard, la langue populaire (prise dans son acception la plus large) témoigne d'un dynamisme créateur riche en possibilités expressives. Les formes populaires, jamais fixées par cette légitimité qui caractérise les formes standard, se renouvellent constamment; elles possèdent donc un grand potentiel expressif qui leur permet de répondre à la stratégie du discours (fonction impressive) et d'y agir toujours efficacement.

Parmi les formes populaires, certaines sont fortement frappées de discrédit et leur emploi constitue la pire transgression au code du bon parler. C'est le cas des sacres en français québécois:

(1) · *J'ai quand même eu des parents qui parlaient assez bien. Je veux dire mon père il sacrait pas, bon, tout ça.* (34: 929)[1].

(2) *Les miens par exemple si je les entendais sacrer par exemple je leur ai dit qu'ils auraient chacun une claque sur la bobine.* (72: 489)

1. Certains exemples sont tirés du corpus Sankoff-Cedergren. Ils portent alors une référence. Le nombre qui figure à gauche des deux points renvoie au numéro de l'informateur; le nombre à droite réfère à la ligne de transcription de l'entrevue.

(3) *On n'a jamais pu sacrer chez nous. Si on avait avait sacré, on se serait fait tuer.* (2: 1128)

De leur caractère tabou, les sacres tirent une plus grande force expressive et impressive:

(4) *Un sacre ça va défouler par exemple. Je sacre pas souvent mais des fois.* (39: 644)

(5) *C'est pas beau. Je trouve pas ça beau pantoute. Malgré tout je le dis pareil. Moi me semble quand je suis bien fâchée là je vais dire* calice. (51: 560)

Si on classe les marqueurs d'intensification du français montréalais selon leur valeur expressive et impressive, les formes populaires obtiennent un meilleur classement que les formes standard et parmi les formes populaires, ce sont les formes tabous qui figurent en première place.

Nous venons de voir que les formes les plus expressives sont les formes les plus discréditées socialement. En corollaire, disons que plus le discours est expressif plus le relâchement face à la censure est important:

(6) *Puis là mon chum là, celui qui je te parlais tout à l'heure, celui qui essaie à perfectionner son français, bien il sacre plus. Il va sacrer un coup bien fâché. Mais s'il parle avec toi dans, pour dire pour dialoguer avec toi là tranquillement, tu l'entendras jamais sacrer.* (96: 1313)

Il est vrai que le discours expressif, surtout le discours agité qui engage profondément l'affectivité du locuteur, est celui qui comporte le moins de correction. Mais le discours à tendance expressive trahit souvent un souci de retenue émotive consciemment exprimé non seulement pour éviter toute production illégitime qui pourrait survenir par un manque de contrôle mais parce que les excès d'épanchement émotif ou de défoulement verbal sont socialement perçus comme une preuve de laisser-aller qui ne convient pas aux bonnes manières:

(7) *La plupart de ceux qui sacrent là vous avez remarqué ils sont bien prompts... il ne souffrent pas la contradiction.* (47: 560)

Les adverbes de manière et les interjections constituent les deux principales sources pour la production d'intensificateurs. Dans les deux cas, nous assistons à un processus de désémantisation. Les adverbes de manière perdent leur fonction au profit de l'intensification, c'est ainsi que l'adverbe *terriblement* ne signifie plus d'une manière terrible. Les interjections notamment les sacres, leurs déri-

vés et autres formes religieuses perdent leur dénotation première (valeur référentielle) pour ne plus être significatives qu'au niveau expressif et connotatif (valeur sociale). Ayant une même valeur référentielle, les formes interjectives *Christ!* et *Jésus!* ne partagent pas la même valeur sociale, une forme est tabou et l'autre pas, et par le fait même elles n'ont pas une même valeur expressive et impressive:

(8) *Mais* Jésus-Christ *ça jamais été péché.* Maudit Jésus-Christ *non plus... il aurait pas fallu dire* Christ *ou bien non* Baptême... *on en aurait mangé une maudite.* (2: 1128)

Si nous analysons plus spécifiquement le cas des adverbes de manière, nous observons que tout adverbe de manière n'est pas éligible à la fonction d'intensification. Les adverbes de manière construits à partir d'adjectifs superlatifs sont plus susceptibles de l'être. Nous en énumérons quelques-uns: *superbement, divinement, extrêmement, fantastiquement, magnifiquement, extraordinairement, terriblement* et *excessivement*. Ne comportant aucune idée superlative, les adverbes *poliment, simplement, gentiment, précisément, bêtement* par exemple, ne peuvent étendre leur fonction à l'intensification. Il existe quelques cas isolés qui contredisent l'affirmation précédemment émise: les adverbes *drôlement, joliment, rudement* ne véhiculent aucune valeur superlative mais fonctionnent comme intensificateurs.

2.1 Les adverbes de manière

La perte graduelle de la fonction de manière se fait au profit de la fonction intensificative. La perte totale de la fonction de manière s'accompagne d'une extension à la fonction quantificative. Le processus de désémantisation n'est pas sans rapport avec le changement de catégorie grammaticale que subissent les éléments modifiés. L'extension à la fonction de quantification implique l'extension à la modification des verbes et des substantifs alors que l'intensification restreignait son champ d'application aux adjectifs qualificatifs et aux adverbes.

La perte de la fonction de manière s'effectue en trois étapes principales: passage à l'intensification, à l'intensification-quantificative et à la quantification. Le tableau 1 illustre ce processus en trois étapes qui comprend cinq stades.

2.1.1 Etape 1: Intensification

Au stade I, la fonction d'intensification peut agir mais sans exclure la fonc-

tion de manière; elle est, dans tous les cas tributaire de cette manière:

(9a) Affreusement *laid*
(9b) *Affreusement *sympathique*

(10a) Divinement *beau*
(10b) *Divinement *répugnant*

(11a) Furieusement *attaqué*
(11b) *Furieusement *louangé*

TABLEAU 1

Evolution de la fonction de manière à la quantification pour les adverbes en *-ment*.

Etape	Stade	Adverbe	Fonction			
			Man.	Int.	Int.-Quant.	Quant.
1	I	Magnifiquement	x	(x)	-	-
		Furieusement	x	(x)	-	-
		Divinement	x	(x)	-	-
		Affreusement	x	(x)	-	-
	II	Extraordinairement	x	x	-	-
		Parfaitement	x	x	-	-
2	III	Drôlement	(-)	x	x*	-
		Joliment	(-)	x	x*	-
		Royalement	(-)	x	x*	-
	IV	Excessivement	-	x	x	(x)
		Terriblement	-	x	x	(x)
3	V	Extrêmement	-	x	x	x

x : application de la fonction
- : non-application de la fonction
(x): application non généralisée de la fonction
(-): perte non complétée de la fonction
* : restriction (pour certains verbes, la fonction de manière est toujours effective).

Extraordinairement et *parfaitement* se situent au second stade. Tous les deux intensifient mais leur fonction d'intensification n'est pas tributaire de la fonction de manière comme dans le cas précédent:

(12) *C'est* parfaitement *dégoûtant*

(13) *C'est* extraordinairement *banal*

Leur fonction de manière demeure toutefois effective:

(14) *C'est* parfaitement *bien fait*

(15) *Elle a* extraordinairement *chanté*

2.12 Intensification quantificative

Au stade III, on trouve les adverbes *drôlement*, *joliment* et *royalement* qui accusent une perte de la fonction de manière mais, comme l'indique le tableau 1, cette perte n'est pas complétée. C'est la seconde étape du processus. Ils agissent comme intensificateurs sans que la fonction de manière soit impliquée:

(16) *C'est* drôlement *ennuyant*

(17) *C'est* joliment *compliqué*

(18) *C'est* royalement *stupide*

Ils fonctionnent encore comme intensificateurs-quantificatifs auprès des verbes: c'est une progression par rapport aux adverbes du second stade (exemples (12)-(15)).

(19) *Ça dérange le budget* drôlement. (10: 282)

(20) *Bien ça me tanne pas mal parce que ça m'a* joliment *baissé ma moyenne.* (53: 236)

(21) *Ça a changé* royalement *même.* (90: 270)

Leur fonction de manière agit cependant encore auprès de certains verbes:

(22) *Elle dessine* joliment

(23) *Elle marche* drôlement

(24) *Ils m'ont traité* royalement

Il existe donc une restriction à leur fonction d'intensité quantitative. N'ayant pas encore complété la deuxième étape, ces adverbes n'englobent pas la quantifica-

tion de substantifs qui constituent l'étape subséquente.

Au stade IV, les adverbes *excessivement* et *terriblement* ont complètement perdu leur fonction de manière. Ils intensifient adjectifs et adverbes, intensifient quantitativement les verbes sans aucune restriction et sont susceptibles de quantifier les substantifs:

(25) *Il a* excessivement *d'ennuis avec elle*.

(26) *Elle a* terriblement *de difficultés avec ses enfants*.

La quantification de substantifs au moyen des adverbes *excessivement* et *terriblement* n'est pas très répandue dans le discours par comparaison avec *extrêmement*. Les deux premiers adverbes amorcent la dernière étape du processus de désémantisation; ils sont en voie de la compléter alors que *extrêmement* l'a déjà fait.

2.13 Etape 3: quantification

Au stade V, nous retrouvons donc l'adverbe *extrêmement* qui est parvenu à compléter l'étape finale en englobant la quantification des substantifs et ce, sans restriction:

(27) *Ca demande beaucoup de discipline* extrêmement *de discipline*.
(113: 134)

Nous soumettons l'hypothèse suivante concernant l'évolution de l'adverbe de manière vers l'intensification et la quantification: tout adverbe de manière ayant perdu sa fonction initiale au profit d'une nouvelle fonction d'intensité, pourra éventuellement élargir son champ d'application à la fonction quantitative.

Il existe à l'appui de ce schéma évolutif, une évidence historique fournie par l'adverbe *tellement*. *Tellement* exprimait d'abord la manière; au XVIIè siècle, il avait encore le sens de *de telle façon*:

> Un petit collibet rithmé tellement quellement. (Brantôme, 22, cité dans Gougenheim, 1951: 191)

Tellement possède aujourd'hui une double fonction d'intensification et de quantification mais il a perdu sa capacité d'exprimer la manière. Les adverbes *extrêmement*, *excessivement* et *terriblement* ont suivi ce même schème. Toutefois, si un adverbe de manière conserve sa première fonction en y ajoutant une deuxième fonction intensificative, il pourra difficilement, au risque de prêter à confusion, étendre davantage son domaine d'application. Marquant d'abord la manière, il ne peut remplir en même temps la fonction d'intensité quantitative auprès de certains

verbes, ceux pour lesquels la fonction de manière demeure effective. Cette seconde fonction serait donc surajoutée et ferait concurrence à la première. Tel est le cas avec les adverbes *joliment*, *drôlement* et *royalement*. La disparition totale de la fonction de manière auprès des verbes permettra l'extension de la fonction intensificative à la fonction d'intensité quantitative et finalement à la quantification.

2.2 Les interjections

L'interjection est la source principale pour la production d'intensificateurs. Cependant, toute interjection n'est pas susceptible de produire une intensification. Les onomatopées, les adverbes ou locutions adverbiales, les formes verbales, notamment les impératifs, et enfin, les phrases entières ayant une fonction interjective ne peuvent agir comme intensificateurs: *Bon!*, *Comment!*, *Allons!*, *Ainsi va la vie!*, *En tout cas!*. Les onomatopées peuvent intensifier des éléments du discours mais seulement ceux avec lesquels s'est développée une analogie de sens:

(28) Wouaw *que c'est beau!*

(29) Yarch *que c'est laid!*

(30) Miam *que c'est bon!*

La question qui nous intéresse concerne la provenance des formes interjectives, plus spécifiquement celles qui apparaissent en français montréalais. Disons d'abord que l'interjection provient d'un lexique déjà existant: elle est rarement créée de toutes pièces. La forme utilisée en interjection n'est donc pas spécifique à celle-ci: mentionnons *ciboire!* et *baptême!*. Ces deux formes existent déjà dans le lexique dans un sens qui les lie aux choses religieuses. Leur utilisation expressive implique la perte du référent. Quant aux adjurations religieuses, elles conservent une certaine valeur de référence par invocation à la grâce ou à l'aide divine:

(31) Mon Dieu *que je voudrais trouver l'expression là.* (57: 819)

La perte du référent est susceptible d'entraîner la transformation morpho-phonologique du signifiant. C'est ici que nous devons faire intervenir le rôle qu'exercent les contraintes sociales sur la fonction expressive.

2.2.1 Les sacres et leurs dérivés

Mentionnons en tout premier lieu qu'en français québécois, ce sont les formes d'invocations religieuses et les blasphèmes qui constituent la source principale pour l'interjection et l'intensification. Les invocations religieuses *Mon Dieu!*, *Sainte-Anne!*, *Seigneur!*, *Doux Jésus!*, et bien d'autres ne sont pas tabous alors que les sacres ou blasphèmes sont tabous dans le sens où ils sont perçus comme constituant un outrage à la divinité et à la religion. Nous nommons les principaux: *baptême*, *calice*, *calvaire*, *Christ*, *ciboire*, *hostie* et *tabernacle*. L'utilisation des sacres subissant la réprobre sociale, une euphémisation des termes s'est développée. Les sacres ayant une valeur expressive et impressive très forte, leur dérivés se devaient de conserver leurs attributs: ils avaient toutefois l'avantage d'échapper au jugement fortement dépréciatif d'une société sensible aux interdits d'ordre religieux.

A partir des sacres, on a créé un grand nombre de dérivés. La plupart sont formés par suffixation de sorte qu'il est toujours possible de reconnaître la forme originale:

BAPTEME	:	batince, batèche...
CALICE	:	câlasse, câlique, câliboère, câline, câline de bines...
CALVAIRE	:	calvince, calvasse, calvette...
CHRIST	:	clis, clif, christi, christmas...
CIBOIRE	:	cibole, cibolac, saint-cibole...
HOSTIE	:	hostic...
TABERNACLE	:	tabarnouche, tabaslac, tabarouette, tabarnane...

D'autres formes ne sont pas dérivées, c'est-à-dire créées à partir des sacres. Elles existent déjà dans le lexique mais leur analogie avec le sacre permet la substitution au niveau expressif:

HOSTIE	:	ostination (obstination), hospice, ostiguy
CALICE	:	calife (khalife)
CHRIST	:	Christophe, cristal

Dans certains cas, il est possible de reconnaître la forme tabou pré-existante: *vinyenne*, *bonyenne*, *jarnigouenne*, et *tarrieu* viennent de *Vain-Dieu*, *Bon Dieu*, *Je renie Dieu* et *tort-Dieu*.

Ces mots tabous seraient parvenus sous leurs formes dérivées au début de la colonisation. En France, ils auraient connu par la suite une dérivation différente: *vainbleu*, *bonyeu*, *jernibleu* et *torbleu*. Le sacre comme on le connaît aujourd'hui n'existait pas au début de la colonie: il aurait été introduit dans la première partie du XIXème siècle. Il serait donc postérieur aux formes pré-citées

(Lapointe, 1974: 23).

La transformation morpho-phonologique des formes tabous les a spécialisées à l'interjection: *batince* est purement interjectif. Il n'est pas possible de dire: *Je suis allé au batince de ma nièce.* Il est à noter que les sacres comme tels ont subi des transformations phonétiques qui les distinguent des formes d'origine:

"calice"	se dit	[kalis]
"Christ"	se dit	[kris:]
"hostie"	se dit	[sti] [ɛsti] [asti]
"tabernacle"	se dit	[tabarnak]
"ciboire"	se dit	[sibwɛr]
"sacrement"	se dit	[sakramã]

La forme interjective se trouve ainsi cristallisée.

2.22 Relexification

Nous avons expliqué plus haut (p. 104) que la forme interjective était prise du lexique et subissait une désémantisation. Or, il arrive que cette forme interjective qui n'est significative qu'au niveau expressif, soit relexicalisée. Elle possède alors un référent qui la lie à une fonction adjectivale, verbale ou nominale comme le montre le tableau 2.

TABLEAU 2
Interjections et formation lexicale.

INTERJECTION	VERBE	ADJECTIF	SUBSTANTIF
crisse!	crisser	crissant déconcrissé	un crisse
câlice!	câlicer	câliçant	un câlice
tabarnac!	(tabernaquer)	-	un tabarnac
hostie!	-	-	un hostie
baptême!	-	-	un baptême
ciboire!	-	désainciboirisé	un ciboire
calvaire!	-	-	un calvaire

Crisser et *câlicer* (*tabernaquer*, plus rare) possèdent quatre référents: *laisser, donner, s'en aller* (------- son camp) et *s'en ficher*. Il est intéressant de noter

que *crisser* et *câlicer* (ainsi que *tabernaquer)* s'emploient dans les mêmes contextes que *sacrer* qui, par analogie avec le fait de proférer des sacres, s'est détaché de son sens traditionnel, celui de *consacrer.*

Dans le sens de *laisser*, on trouve:

(32a) *J'ai crissé ça là*
(32b) *J'ai câlicé ça là*
(32c) *J'ai sacré ça là*

Dans le sens de *donner:*

(33a) *Il m'a crissé une claque*
(33b) *Il m'a câlicé une claque*
(33c) *Il m'a sacré une claque*

Dans le sens de *s'en aller:*

(34a) *J'ai crissé mon camp*
(34b) *J'ai câlicé mon camp*
(34c) *J'ai sacré mon camp*

Dans le sens de *s'en ficher:*

(35a) *Je m'en crisse*
(35b) *Je m'en câlice*
(35c) *Je m'en sacre*

Crisser, câlicer et *sacrer* dans le sens de *donner* (exemples (33a, b, c)) restreignent leur application au fait de donner une claque, un coup. Le paradigme *laisser* (exemples (32a, b, c)) s'apparente aussi à *lancer.*

Crissant et *câliçant* signifient choquant. *Désainciboirisé* exprime un état de découragement ou encore le fait de ne pas être en parfait état (pour quelque chose) ou en forme (pour quelqu'un). *Déconcrissé* possède les mêmes signifiés. Les sacres sous une forme substantivisée expriment l'injure: c'est l'imbécile, le détestable, le rusé, l'hypocrite, le menteur qui se fait traiter de *calice,* de *tabarnak* et de *calvaire.*

Le sacre a la possibilité d'agir comme PHATIQUE (élément ponctuant le discours). Cette fonction dérive de l'interjection; elle est rendue possible par la perte du référent.

Maudit, signifiant *damné*, est une imprécation religieuse qui a subi le même traitement dévaluatif qu'un blasphème. Il est toutefois plus toléré:

(36) *Nous-autres on mangeait une bonne claque sur la gueule si on disait* calice *ou* tabernacle. *C'était juste si on pouvait dire* maudit. (51: 509)

En comparaison avec les blasphèmes, *maudit* possède une plus grande diversification d'usage dans le discours. Il existe dans l'expression *être en maudit* et fonctionne comme qualificatif sous la forme *maudissant*; il se verbalise et se substantivise. Comme verbe, il ne s'emploie que dans le sens de *laisser* et *donner:*

(37) *Il m'a* maudit *une claque*

(38) *Il a* maudit *ça là*

Sa fonction d'intensification est de loin la plus développée: *maudit*, en tant qu'intensificateur, se réalise sous quatre modèles syntaxiques. Nous les illustrons au moyen des exemples (39) à (42).

(39) *C'est beau en* maudit

(40) Maudit que *c'est beau*

(41) *C'est un* maudit de *beau paysage*

(42) *C'est un paysage beau* que le maudit

Les sacres *Christ, calice, tabernacle* et les autres ne peuvent intensifier que d'après les trois premiers modèles que l'on vient de décrire: ils excluent le dernier. *Maudit* a développé aussi la forme *mauditement* sur le modèle des adverbes en *-ment*.

Pour leur part, les invocations religieuses du type *Mon Dieu, Seigneur, Sainte-Anne* et autres saints, font un usage peu diversifié de leur fonction intensificative. Cette fonction n'est possible qu'à partir d'un seul modèle syntaxique, celui qui est le plus directement relié à la fonction interjective: forme + *que*.

3. CONCLUSION

En ce qui concerne les adverbes de manière et les interjections, dans les deux cas, l'extension à la fonction d'intensification et de quantification s'effectue parallèlement à un processus de désémantisation. Avec l'interjection, la perte du référent est automatique: c'est ainsi que l'interjection rend simultanément possible l'extension à l'intensification (exemples (43) et (44)) à l'intensification-quantificative (45) et à la quantification (46).

(43) *Elle est belle en maudit*

(44) *C'est loin en maudit*

(45) *Je l'aime en maudit*

(46) *Elle mange en maudit*

Le processus de désémantisation pour les adverbes de manière s'effectue graduellement: il implique d'abord l'intensification puis, à un stade plus avancé de désémantisation, l'intensification-quantificative et enfin au stade final, la quantification.

Nous avons observé par le biais de l'intensification, le rôle de la dynamique expressive dans le changement linguistique.

L'utilisation expressive des adverbes de manière provoque la chute de leur première fonction au profit de l'intensification et de la quantification. La perte du référent dans un but expressif d'interjection rend les formes interjectives et leurs dérivés éligibles à la fonction d'intensification et de quantification. La fonction phatique constitue une autre extension possible à l'interjection. A partir des formes interjectives s'opère une relexicalisation par la création de verbes, d'adjectifs et de substantifs. L'ajout de sens nouveaux pour les verbes *maudire* et *sacrer* provient aussi de la fonction expressive par le biais de l'interjection.

En imposant un interdit sur certaines formes interjectives, les contraintes sociales ont entraîné leur euphémisation. La pression sociale a donc agi comme catalyseur d'un changement déjà impliqué par l'utilisation expressive des termes, la dynamique expressive exigeant un renouvellement constant des formes.

BIBLIOGRAPHIE

BAR, F. (1952) Superlatifs et intensifs dans le français d'aujourd'hui. *Le français moderne 20*, 21-28.

BOURDIEU, P. avec L. BOLTANSKI (1975) Le fétichisme de la langue. *Actes de la recherche en sciences sociales 4*, 2-31.

BOURDIEU, P. (1977) L'économie des échanges linguistiques. *Langue française 34*, 17-34.

BRUNOT, F. (1961) *Précis de grammaire historique de la langue française.* Paris: Masson et Cie.

GOUGENHEIM, G. (1951) *Grammaire de la langue française du seizième siècle.* Lyon: Editions IAC.

GOUGENHEIM, G. (1965) L'intensité du verbe et de sa fonction. *Le français dans le monde 34*, 19-20.

GUIRAUD, P. (1956) *L'argot*. Que sais-je? No 700. Paris: Presses Universitaires de France.

GUIRAUD, P. (1973) *Le français populaire*. Que sais-je? No 1172. Paris: Presses Universitaires de France.

HYMES, D. (1964) Toward ethnographies of communication. *American Anthropologist 66: 6, 2e partie*, 1-34.

JAKOBSON, R. (1963) *Essais de linguistique générale*. Paris: Editions de Minuit.

LABOV, W. (1972) *Language in the Inner City*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

LAPOINTE, G. (1974) *Les mamelles de ma grand-mère, les mamelles de mon grand-père. Petit lexique québécois incomplet*. Montréal: Editions québécoises.

8. LA CORRECTION, UNE PARENTHESE DANS LA CONVERSATION

DIANE VINCENT

Le but de cette recherche est de montrer comment la correction s'insère dans le processus discursif. Il s'agit uniquement ici de dégager les structures de son organisation et de son intégration dans le langage. Je parlerai principalement de la séquence de correction et de sa constitution, et je décrirai 3 modèles de cette séquence, tout en en donnant les limites[1].

1. LES NOTIONS DE CORRECTION ET DE HORS-SEQUENCE

J'appelle CORRECTION, la rectification d'un énoncé déjà émis visant à rétablir une situation de communication. Elle est faite par un des locuteurs en présence qui juge pertinent d'apporter une telle rectification à un moment précis. Il faut distinguer entre l'AUTO-CORRECTION (correction faite par le locuteur dans un même tour à la parole):

(1) A *2. Non... on a déménagé seulement qu'une fois e... deux fois.*
On a resté à peu près onze ans... dix ans sur la rue des Erables.

et l'ALTER-CORRECTION (correction faite par l'allocutaire qui impliqué un changement dans le tour à la parole).

1. Pour faire cette étude, j'ai écouté 8 entrevues du corpus Sankoff-Cedergren (Sankoff et al.: 1976), 2 cas-types, et un corpus de narrations constitué de 2 heures d'enregistrements où 2 individus racontent leurs vacances à une tierce personne. Les exemples tirés de ces 3 corpus seront identifiés par les lettres A, B, C respectivement. Le chiffre 1 correspond au locuteur principal, 2 à l'allocutaire, et 3 à une tierce personne.

(2) C *1. Alors, on est revenu 2 motos puis là bien//*[2]

2. 2 autos pas 2 motos.

1. 2 autos ouin

Cette dernière donne lieu, comme on le voit, à une succession d'énoncés adjacents, c'est-à-dire d'énoncés produits l'un à la suite de l'autre par des locuteurs différents. C'est d'ailleurs en étudiant l'alter-correction que j'en suis venue à considérer la correction comme une parenthèse dans la conversation, comme une séquence qui correspond à une unité conversationnelle indépendante du récit. J'ai appelé cette séquence de correction, LA HORS-SEQUENCE. (Ce terme vient de la notion de "Side-Sequence" (Jefferson: 1972). Elle est indépendante du discours, en ce sens qu'elle ne fait pas partie de la conversation. Elle vient s'intercaler dans le discours pour introduire un élément étranger, une correction. Elle implique un retour obligatoire à la conversation.

(3) C *1. Fait que là, on part. On a changé... on a reviré de...*

2. de bord

1. de bord puis on s'est en allé.

(4) C *1. Fait que là, on a parti puis on est monté jusqu'au lac... c'est le lac Louise?*

2. C'est le lac Louise.

1. Lac Louise. Fait que après ça, on est revenu.

La hors séquence peut se produire à peu près n'importe où dans le discours. Cependant, elle doit se situer assez près de l'émission de l'"erreur" pour avoir quand même un certain impact, un certain intérêt au niveau de la conversation. Il est très rare que le locuteur corrige un énoncé émis longtemps auparavant à moins que cela n'ait une influence sur la poursuite de la conversation, ce qui signifie que la correction est encore d'actualité. Généralement, la correction vient dans l'énoncé adjacent à celui contenant une "erreur". De plus, la hors-séquence est généralement brève, et une trop longue correction ou discussion concernant celle-ci pourrait entraîner une distorsion au niveau de la communication.

2. Les deux traits indiquent le moment où l'allocutaire commence à parler ("overlap").

2. LES ETAPES DE LA HORS-SEQUENCE

Comme nous l'avons vu précédemment, la hors-séquence s'insère dans la conversation. Arrêtons-nous maintenant aux diverses étapes qui la constituent, soit, le début, la correction, et finalement, le retour à la conversation.

2.1 Le début de la hors-séquence

La hors-séquence débute lorsqu'un des locuteurs prend la parole pour corriger ou signaler un trouble. Pour ce faire, il suit les mêmes règles que pour prendre la parole (Sacks, Schegloff, Jefferson, 1974). C'est donc dire qu'il n'y a pas nécessairement de préambule pour apporter une correction. Le début de la hors-séquence peut se faire avec ou sans chevauchement ou brèche.

Il arrive cependant que le locuteur démontre à l'allocutaire un trouble. On remarque, dans de tels cas, la présence de phatiques (cf. l'article de J. Thibault p. 107 du présent volume), de silences, d'hésitations.

(5) A *2. Ça fait que c'était marqué sur le... le... le... le chose là... le... le* Vedettes

1. Ah oui, Echos Vedettes

2. Oui, c'est ça.

(6)A *2. Ma mère, elle lui avait dit... ma mère est... est plus e...*

1. ouverte

2. elle est plus ouverte.

Dans ces exemples, nous voyons que le locuteur est conscient du trouble. Il hésite, il cherche. Cependant, l'allocutaire ne viendra pas toujours en aide au locuteur. Et lorsque celui-ci utilise certaines formules démontrant une demande d'aide, cela ne signifie pas que l'allocutaire est en mesure de répondre. En fait, l'utilisation de formes de questions telles: "comment il s'appelle", "où c'était donc" etc. est presque phatique puisque l'allocutaire ne peut pas toujours répondre. C'est ce que nous voyons dans les exemples suivants:

(7) A *2. Puis ma mère elle, elle est venue au monde dans... comment qu'elle appelait ça donc? Ville Emard.*

(8) A *2. On est allé nous-autres, e... où c'est qu'on était donc? A Florence oui, à Florence justement.*

Il est évident que la demande d'aide favorise beaucoup l'alter-correction.

Cependant, ces exemples démontrent que l'utilisation des formules de demande d'aide ne correspond pas toujours à une demande d'aide effective. Notons, dans les exemples (7) et (8) que l'allocutaire n'est jamais en mesure de répondre puisqu'il ne connaît pas le locuteur et qu'il n'a jamais été question préalablement du sujet discuté. Bien que la stratégie d'utiliser la question pour demander de l'aide soit efficace, elle ne donne pas toujours lieu à une réponse de l'allocutaire. De plus, les tentatives d'aide provenant de l'allocutaire ne réussisent pas toujours, ou du moins pas immédiatement, de façon adjacente à la manifestation du trouble.

(9) A *2. On venait justement de la... le métro là, pas le métro, je veux dire de là-bas, là...*

1. Des quilles?

2. Non, là-bas là, voyons donc, à l'exposition là...

1. A l'Expo.

2. A l'Expo bon. On venait de là.

(10) A *2. C'est lui qui était sur un comité de... comment c'est qu'ils appellent ça?*

1. de citoyens

2. non e... comité d'arbitrage, comité d'arbitrage.

2.2 La correction

Cette étape de la séquence de la correction consiste en l'émission de la rectification de l'"erreur". Elle peut être faite par l'allocutaire ou par le locuteur, provoquée par l'allocutaire.

2.2.1 L'alter-correction

De la même façon qu'il dispose de certaines stratégies pour prendre la parole, l'allocutaire doit utiliser certains moyens pour corriger une "erreur". Généralement, il prend la parole et corrige alors que le locuteur n'a pas perçu l'émission de la "faute". C'est le cas le plus fréquent de l'alter-correction; il est illustré en (11).

(11) B *1. Bien, je vais m'entendre manger, j'aime pas ça.*

2. Bien ça fait rien ça, le bruit du masticage.

1. De la mastication, pas du masticage.

L'allocutaire peut aussi corriger ou réparer une situation à la demande du locu-

teur, comme nous l'avons vu en 2.1.

(12) A 2. *Ça s'est imposé pour l'est de la ville à cause de l'augmentation de...*

1. *de population*

2. *population*

2.2.2 La provocation de correction

L'allocutaire provoque une correction, pousse, oblige presque le locuteur à rectifier ses assertions. Il existe plusieurs stratégies utilisées par l'allocutaire pour faire se corriger le locuteur. La question est sûrement la plus répandue. L'allocutaire utilise des interrogatifs, reprend un énoncé ou une partie de l'énoncé avec une intonation interrogative, etc.. Aussi, il fait prendre conscience au locuteur de son erreur et le fait s'auto-corriger.

(13) B 1. *J'ai déjà pris une photo de toi quand tu travaillais... pour que tu puisse te voir quand tu seras plus grand et plus bébé...*

2. *Plus bébé ou quand tu sera plus (+) bébé?*

1. *quand tu ne seras plus bébé.*

Ici, l'allocutaire veut faire comprendre au locuteur son erreur. Ce dernier a coordonné plus grand (comparatif) et plus bébé (négatif). La question visait à faire réparer une erreur. L'allocutaire aurait très bien pu corriger directement car, de toute évidence, il connaissait la règle. Il a préféré que le locuteur émette la correction.

(14) B 1. *Dans ta vieille maison où que le secrétaire t'avait envoyé avant...*

2. *où le secrétaire m'avait envoyé? Quel secrétaire?*

1. *bien le//*

3. *C'est le propriétaire qu'elle// appelle secrétaire.*

1. *propriétaire.*

Dans l'exemple (14), l'interrogation vient de l'incompréhension. L'allocutaire demande un rétablissement de la situation pour qu'il puisse comprendre ce dont il est question.

Il n'y a pas que la question qui constitue une stratégie de provocation de correction; on trouve aussi divers types de reprises de l'énoncé adjacent:

> [One] type of repeat is that procedure whereby one demonstrates "appreciation", "enjoyment" etc. of the product item; where

"laugh tokens" alternate with syllables of the repeat (Jefferson, 1972: 299).

En fait, le rire, l'affirmation, les onomatopées accompagnées de certaines intonations peuvent aussi provoquer des corrections. Cependant, je n'en ai aucun exemple dans mon corpus.

2.3 Le retour à la conversation

Nous avons vu que la hors-séquence terminée, il faut retourner à la conversation. Cela peut se faire directement, la correction indiquant alors la fin de cette séquence.

(15) A 2. *Non. J'en ai plus de journaux. J'achète justement le chose de...*

1. Echos Vedettes

2. *C'est tout.*

Cependant, de tels cas sont plutôt rares. Toutefois, il existe plusieurs stratégies pour retourner à la conversation et faire un lien avec le discours. Le locuteur peut utiliser certaines formules qui marquent l'acceptation de la correction: "oui, c'est ça", ça fait que" etc.

(16) A 2. *Lorsqu'on jouait justement au bowling nous-autres, dans... au chose là, c'est au... au culturel*

1. *Au centre culturel?*

2. *Bon, c'est ça.*

Cependant, lorsque l'allocutaire corrige le locuteur, celui-ci reprend généralement intégralement ou partiellement l'énoncé corrigé. Il démontre ainsi qu'il accepte la correction. De plus, cela permet de poursuivre la conversation comme le montrent les exemples (2), (12) et (17).

(17) C 1. *Puis là, vu que la petite Pontiac avait le... le siège arrière était baissable là, on s'est toutes mis en arrière.*

2. *Toutes couchées en arrière.*

1. *Toutes couchées en arrière.*

Si le locuteur refuse la correction, il expliquera généralement ses raisons brièvement mais cela n'entraînera pas nécessairement l'émission d'un autre énoncé adjacent.

(10) A 2. *C'est lui qui était sur un comité de... comment c'est qu'ils appellent ça?*

1. de citoyen?

2. non... e... comité d'arbitrage là. comité d'arbitrage.

J'ai aussi remarqué que le locuteur accepte souvent la correction pour la refuser par la suite.

(18) A *2. Les portes, ça rouvre comme des... des portes pour les chevaux là, en 2... 2 morceaux*

1. 2 battants?

2. Bon, c'est ça. C'est directement 2 battants. C'est rien qu'un, mais de chaque côté.

3. TROIS MODELES DE HORS-SEQUENCE

Nous avons décrit les principaux phénomènes qui se produisent lors d'une correction; voyons maintenant les types de séquence observés dans mon corpus, en examinant leur structure.

Sacks a déjà donné un modèle de la correction:

> 1) An attempted tied utterance by A
> 2) A tied utterance to (1) by B
> 3) Signalled correction by A
> 4) Tied utterance acknowledging correction by B. (Among other things) (Sacks, 1967: 3).

Bien que tout à fait possible, ce modèle ne demeure qu'une représentation d'une réalité beaucoup plus diversifiée. En effet, j'ai dégagé 3 types de structures de la correction qui impliquent une organisation séquentielle différente. (Il est évident que je ne considère pas l'auto-correction simple, c'est-à-dire émise par le locuteur sans qu'il y ait de changement dans le tour à la parole (cf. exemple (1)). Je distingue donc ici 3 types de hors-séquence:

1) l'alter-correction;
2) l'alter-correction demandée;
3) l'alter-provocation de correction.

3.1 L'alter correction:

(19) A	*1. Mon pocheton a 5 ans*	A émet un énoncé
		B perçoit une erreur
	3. 6 ans	B corrige
	2. 6 ans. C'est vrai. Il a fait 6 ans.	(A accepte la correction)

	2. oui. (ensuite vient une question de l'intervieweur)	A continue son propos

3.2 L'alter-correction demandée

(20) A	*2. C'est le quatre moi, je prends au deux. On prend le quatre par rapport à... au chose là...*	A manifeste un trouble
	1. au cable	B perçoit un trouble B corrige
	2. oui	(A accepte la correction)
	2. ça fait que (etc.)	A continue son propos

3.3 La provocation de correction

(21) A	*2. On faisait tout là, l'assemblage puis le... le taillage puis le crémage puis toutes ces affaires là.*	A émet un énoncé
	1. tout le gâteau, c'est vous qui le faisiez?	B reconnaît une erreur B provoque une correction
	2. e... la pâte, c'est pas nous autres qui faisait ça (etc.)	A corrige
	2. Ils faisaient ça en grosse quantité (etc.)	(B accepte) A continue son propos

Précisons qu'il ne s'agit là que de modèles qui ne correspondent qu'à une partie de la réalité. En effet, à partir de ces schémas, on pourrait trouver une grande variété d'exemples où certaines parties deviennent itératives; si le locuteur refuse la correction, cela entraîne le déclenchement de plusieurs énoncés servant à rétablir la communication. En voici quelques exemples:

(22) B	*1. Puis les petits enfants se cachèrent dans une... une boîte à malle*	A émet un énoncé
	2. Ils se sont cachés dans une boîte à malle?	B provoque une correction
	1. ouin	A ne voit pas l'erreur
	2. Bien voyons donc, comment ils ont fait pour se cacher dans une boîte à malle dans la forêt? Il y avait une boîte à malle dans la forêt?	B re-provoque une correction
	1. près de leur maison. C'était une fausse puis une grande	A reconnaît son erreur et explique

	2. C'était une fausse boîte à malle	B accepte
	1. Ouin	A accepte
(23) C	*1. Puis ils sont partis à 3 heures du matin je pense*	A émet un énoncé
	2. à peu près	B accepte
	1. là bien avec Lucie, on a parlé jusqu'à 6 heures	A continue
	2. Non. Quatre heures et demie Non, ils sont partis vers 2 heures et demie puis on a parlé jusqu'à 4 heures et demie.	B corrige
	1. 5 heures moins vingt, moins quart	A corrige
	2. 5 heures moins quart	B accepte
	1. Ouin	A accepte
	2. 5 heures moins quart	B accepte
(24) C	*1. Tu étais là?*	A émet un énoncé
	2. Bien oui	B répond
	1. Bien voyons donc, t'étais pas là	A corrige
	2. Bien oui, j'étais là	B refuse la correction et recorrige
	1. Bien écoute	A recorrige
	2. Bien je te dis que j'étais là. Bien on est arrivé 4 filles. Attends, il y avait...	B recorrige en précisant
	1. Josée, Sylvie, ah oui c'est vrai	A argumente et accepte
	2. on était 5	B accepte
	1. on était 5 filles.	A accepte

Finalement, nous devons retenir que les hors-séquences suspendent l'action, interrompent le déroulement du récit, et qu'elles ne doivent pas être trop longues car elles entraîneraient sûrement une distorsion au niveau de la communication.

4. CONCLUSION

Bien que la correction soit un phénomène peu fréquent et imprévisible, il n'en demeure pas moins qu'elle doit s'insérer dans le discours. En considérant son intégration dans le langage, nous en sommes arrivés à déterminer le rôle de chaque locuteur participant à la signalisation d'un trouble, à la rectification d'un énoncé ou au rétablissement d'une situation de communication.

L'étude de la hors-séquence visait aussi à délimiter ses diverses composantes. Bien sûr, il n'existe pas de modèle-type de hors-séquence et je crois l'avoir démontré. Cependant, il y a des constantes à partir desquelles il est possible de retrouver un échantillon assez représentatif des différentes hors-séquences pouvant être énoncées dans le langage parlé.

BIBLIOGRAPHIE

JEFFERSON, G. (1972) Side Sequence. Dans D. Sudnow (dir.) *Studies in Social Interaction*. New York: Free Press, 294-339.

SACKS, H. (1967) Lecture 13, 16 nov. 16 p.

SACKS, H., E.A. SCHEGLOFF & G. JEFFERSON (1974) Systematics for the organisation of turn-taking. *Language 50: 4*, 696-735.

SANKOFF, D., G. SANKOFF, S. LABERGE & M. TOPHAM (1976) Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale. *Cahiers de linguistique 6*. Montréal: Les Presses de l'Université du Québec, 85-125.

SCHEGLOFF, E.A., G. JEFFERSON & H. SACKS (1977) The preference for self-correction in the organization of repair in conversation. *Language 53: 2*, 361-383.

VINCENT, D. (1977) La correction et l'interaction verbale. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

9. 'BONJOUR, HELLO?':NEGOCIATION DE CHOIX DE LANGUE A MONTREAL[1]

MONICA S. HELLER

1. INTRODUCTION

Dans *The Montreal Star* du 26 janvier 1978, une journaliste, Sonia Day, raconte sa frustration face à l'impossibilité de communiquer à Montréal. La journaliste est anglophone mais elle s'exprime généralement en français dans les situations publiques, utilisant ainsi la langue de la majorité au Québec. Il semble que ses efforts ne soient pas reconnus puisque tous ceux à qui elle parle en français lui répondent en anglais. Il y a même un garagiste qui lui aurait dit qu'il n'était pas nécessaire qu'elle lui parle en français puisqu'il n'était pas séparatiste, lui.

Comment expliquer ce genre de problèmes au niveau de la communication? Les Montréalais ont trop souvent entendu raconter des histoires semblables pour qu'on puisse invoquer ici l'incompétence des partenaires de l'interaction.

John Gumperz dit que "les normes sociales des choix de langue s'apprennent en même temps que les règles de grammaire; une fois intériorisées, elles font partie

1. J'aimerais remercier Richard Bonte, Charles Fillmore, Mark Hansell, Robin Lakoff, Geoffrey Nunberg et Deborah Tannen pour leurs critiques, commentaires et suggestions bibliographiques mais surtout John Gumperz et Gillian Sankoff qui m'ont aidée au niveau technique aussi bien qu'au niveau théorique. Je remercie Pierrette Thibault pour ses corrections de ma traduction à partir de la version originale anglaise parue dans *Proceedings of the 4th Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*, Berkeley, Californie, février 1978. Il va de soi que sans la permission, l'encouragement et la coopération du personnel et des clients de l'hôpital, cette étude n'aurait jamais été possible.

de notre bagage linguistique" (1971: 153; traduction personnelle). Donc, dans une société multilingue stable, les choix de langue (et probablement tout comportement linguistique mis à part les stéréotypes) n'atteignent pas le niveau du conscient. Toutefois, lors d'un changement social, les relations sociales maintenues, perpétuées au moyen de ces normes sont bouleversées; les anciennes normes ne peuvent plus s'appliquer et les nouvelles n'existent pas encore.

C'est ce qui semble se passer dans l'exemple discuté ici. Les locuteurs ne partagent pas les présuppositions qui leur permettraient d'interpréter leurs énoncés respectifs. En partie, ce qui rend l'interaction entre la journaliste et le garagiste amusante, c'est la juxtaposition inattendue de niveaux d'interprétation: alors que la journaliste pensait communiquer au sujet de ses essuie-glaces "congelés" selon sa propre expression, le garagiste était sensible à la question des affiliations politiques. Ces divers niveaux d'interprétation se communiquent au moyen de l'exploitation déviante des normes usuelles.

Traditionnellement à Montréal, peu d'anglophones connaissent le français si l'on se fie aux données des divers recensements. Généralement, dans les interactions entre francophone et anglophone, c'est le francophone qui parlait anglais plutôt que l'inverse. De plus, les commerces et les quartiers étaient assez facilement identifiés du point de vue linguistique. Enfin, les deux langues ayant le même statut, il y avait duplication des services et des institutions, ce qui avait pour effet de réduire les contacts inter-groupes. Depuis quelques années, le nationalisme québécois a connu une poussée qui a donné lieu à l'élection d'un gouvernement essentiellement nationaliste et la loi 101, faisant du français la seule langue officielle du Québec, a entraîné un grand mouvement de francisation des services et des entreprises. Bien entendu, ces changements sociaux ont eu des répercussions sur les relations entre francophones et anglophones.

1.1 La négociation

Ces bouleversements sociaux ont rendu inopérantes certaines normes d'interaction sociale dont les normes de comportement linguistique et conversationnel. Mais l'interaction sociale doit continuer; c'est donc, au niveau des échanges interpersonnels, au moyen de la langue, que se fait la négociation de nouvelles normes. L'objet de la négociation comprend non seulement les normes d'utilisation de la langue mais aussi tout comportement social qui est déterminé par des connaissances et des conventions culturelles normalement partagées par les interactants.

Au début, cette négociation doit se faire par référence à l'ancien ordre. Il

semble qu'à Montréal en 1977, ce stade était déjà dépassé. En effet, pour ce qui est des choix entre l'anglais et le français, on assistait à la création d'une nouvelle série de normes. Derrière ces normes, c'est un nouveau cadre de référence, issu de l'ensemble des constructions sociales, qui se créait au moyen de la conversation.

Comme nous l'avons vu avec l'exemple de la journaliste et du garagiste, un échange de paroles peut être interprété à plus d'un niveau. Il y a, bien sûr, le niveau référentiel ou purement linguistique mais il y a aussi plusieurs niveaux de réalité sociale qui sont communiqués. Pour qu'un acte de communication réussisse, il faut que les interlocuteurs sachent quels aspects de leur perception du monde ils partagent et lesquels sont en conflit. Il faut absolument partager certaines normes d'interaction et d'interprétation mais comment sait-on ce qui est partagé et ce qui ne l'est pas? Des éléments extra-linguistiques (situation, façon de se vêtir, marques rituelles, etc.) servent d'indices et on peut avoir recours à des signes linguistiques conventionnalisés (prononciation, salutations, choix de langue, etc.). Si on suppose que l'autre personne ne partage pas son cadre (comme dans une situation de changement social ou une situation de contact) alors, ce dernier doit être négocié tout autant que le contenu de la conversation. Le SENS relève donc d'un processus de négociation, créé au moyen de l'usage conventionnalisé du système linguistique mais il est aussi un produit de la réalité sociale et il se crée dans le processus de la conversation.

2. ENQUETE

Le changement social à Montréal se manifeste dans l'interaction interpersonnelle quotidienne. Je me suis intéressée à ce phénomène après m'être rendue compte que la manière de se parler avait changé à Montréal. Au cours de l'été de 1977, je travaillais au bureau de rendez-vous de la clinique externe d'un hôpital du centre-ville. Il me semblait qu'on ne commençait ni ne terminait les conversations de la même façon qu'autrefois et qu'apparaissaient des questions explicites ayant trait à l'appartenance ethnique de l'interlocuteur, qui ne se posaient pas auparavant. Ces constatations s'appliquaient autant aux communications téléphoniques qu'aux interactions face à face. J'assistais à la création d'une nouvelle formule de salutation. Dans la clinique externe en question, l'interaction entre gens qui ne se connaissent pas est très fréquente; de plus, sa situation au centre-

ville et la gratuité des soins agissent comme nivelleurs sociaux de sorte qu'il est difficile de dégager des informations pertinentes sur la composition de la clientèle. Enfin, les différences inter-ethniques ne se perçoivent pas facilement à Montréal. Il faut cependant tenir compte des éléments suivants:

1. L'hôpital est considéré comme étant anglophone. A l'été 1977, les divers services n'avaient pas encore été touchés par les effets de la loi 101 réclamant leur francisation: seules les attitudes du personnel et des clients semblait avoir subi des modifications;

2. la Commission Gendron rapporte qu'en 1972, le personnel de cet hôpital était à 65% bilingue et que la majorité du personnel bilingue se trouvait à l'urgence et à la clinique externe. Il faut cependant souligner que ce chiffre correspond à l'évaluation du directeur de l'hôpital (cf. Rapport Gendron: 256-261);

3. il n'existe pas d'étude publiée sur l'origine ethnique des clients mais en plus des Montréalais d'origine, on trouve des immigrants francophones et anglophones de même que des allophones (Grecs, Italiens, Portugais etc.).

Autrefois, toute communication avec l'hôpital se faisait en anglais. Ceci n'est plus le cas mais aucune autre procédure n'a été clairement établie. C'est même devenu le sujet de conversation le plus passionné dans la vie des employés: on devient conscient de sa langue, de son usage lorsque celle-ci ne fait plus ce qu'elle devrait faire.

3. ANALYSE DES CONVERSATIONS

Voici un exemple qui réunit plusieurs aspects du problème. Il s'agit d'une communication téléphonique entre un commis de bureau de rendez-vous et une cliente:

Commis: *Central Booking, may I help you?*
Cliente: *Oui, allô?*
Commis: *Bureau de rendez-vous, est-ce que je peux vous aider?*[2]

2. Gumperz remarque (communication personnelle) que cette formule est calquée sur la formule anglaise et diffère de celle employée en France. Ce n'est pas étonnant, étant donné que les contacts linguistiques ont tendance à réduire la distance entre les codes en question, au moyen du bilinguisme et des changements de code (cf. par exemple, Gumperz, 1971: 205-219). Ceci a trait au débat concernant le "bon" et le "mauvais" français; il faut donc signaler que les normes d'usage dans les communautés multilingues paraissent différer de celles des communautés unilingues même lorsqu'il s'agit de la même langue.

Cliente: (français)
Commis: (français)
Cliente: (anglais)
Commis: (anglais)
Cliente: (français)
Commis: (français)
Cliente: *Etes-vous française ou anglaise?*
Commis: *N'importe, j'suis ni l'une ni l'autre...*
Cliente: *Mais...*
Commis: *Ça ne fait rien.*
Cliente: (français)

La conversation continue en français.

3.1 Recherche d'un code commun

L'employée ouvre la conversation avec une formule de salutation anglaise. La cliente répond en français comme si elle n'avait pas entendu, ce qui, selon Schegloff (1972) exigerait normalement une répétition de la salutation. C'est d'ailleurs ce que fait la commis mais cette fois, en français. Voilà, me semble-t-il, un exemple de ce que Blom et Gumperz (1972) appellent un changement de situation, légèrement compliqué par le fait qu'ici, le changement de code crée une situation nouvelle au lieu de s'adapter à un changement de situation défini par d'autres critères. La cliente continue en français et on constate qu'une norme partagée a été atteinte au moyen de ces changements de code. Or, dans le même échange, la cliente décide de passer à l'anglais. Pourquoi? Peut-être parce que l'accent de l'employée n'était pas québécois ou parce qu'elle avait employé un mot non québécois (*rendez-vous* au lieu de *appointement*[3]); la cliente aurait donc conclu que l'employée était anglophone et cette constatation aurait suffi pour qu'elle change de code (il faut, bien sûr, se demander quelle représentation la cliente se fait des relations entre francophones et anglophones dans une telle conversation mais cette question surgit précisément à cause de ses changements de code). Une autre hypothèse serait que la cliente ne savait pas exactement ce qu'il fallait faire et

3. Ce problème semble se poser dans l'interaction suivante: *Commis*: Central Booking, may I help you? *Client*: Oui, je veux voir le docteur X. *Commis:* Avez-vous un rendez-vous? *Client*: Hein? *Commis:* (plus fort) Avez-vous un rendez-vous? *Client:* Je ne comprends pas. *Commis:* Avez-vous un appointement? *Client:* Non, non; non, non; mais j'suis malade.

se servait des changements de code dans une tentative de tout négocier avec l'employée.

3.2 Dimension socio-politique

Il existe aussi un niveau métaphorique dans l'interprétation des changements de code qui renvoie à l'environnement sociopolitique et donc, aux affiliations politiques (ou manque d'affiliation) des locuteurs dans ce contexte. Il constitue aussi un méta-commentaire sur la conversation, sur le rôle de la conversation dans les relations sociales et sur celui du choix de langue dans la conversation. Pour revenir au cas qui nous intéresse, il semble qu'après deux changements de code les négociations n'aient mené nulle part puisque la cliente pose la question de façon explicite: "Etes-vous française ou anglaise?" L'employée ne répond pas de manière directe: "N'importe, j'suis ni l'une ni l'autre...". A la fin, elle fait pourtant un choix par ses réponses en français. La cliente s'est déjà identifiée comme francophone; si elle s'entêtait à parler anglais, cela pourrait être interprété comme une insulte. En effet, elle aurait l'air de signaler que, malgré son insistance à parler français, l'employée ne maîtrise pas bien cette langue.

C'est donc dire que le choix de langue fait partie des règles de base, liées à la qualité de la conversation, au niveau de formalité et à la relation entre les locuteurs; sans accord sur ce choix, la conversation ne pourrait pas avoir lieu. Le choix de langue détermine les aspects qualitatifs de la vie sociale mais il est aussi déterminé par eux. Par exemple, considérons cette opinion d'un francophone montréalais:

> S'ils parlent anglais, je vais parler anglais; s'il parlent français, je vais parler français, pour pas qu'ils me baissent. Ah! je vaux autant qu'un autre. Je dis qu'on est tous égal, moi. Il y en a pas de plus haut que, pour dire, ben ben plus haut là (Informateur No 119 du corpus Sankoff-Cedergren).

Même si on trouve assez souvent de telles expressions explicites à propos de l'interaction sociale et du choix de langue dans les conversations quotidiennes, ces attitudes se traduisent plutôt sous d'autres formes d'usage linguistique. Le problème pour les locuteurs est le suivant: il faut se mettre d'accord, en premier lieu, sur les aspects de la langue qui sont exploités pour des fins de communication et/ou de méta-communication, puis sur la façon dont ils sont exploités, puis sur l'interprétation de cette exploitation et enfin, sur l'interrelation des aspects exploités (ce qui ne veut pas dire que les interlocuteurs sont conscients

de tout cela). Finalement, la communication est possible.

3.3 Imbrication des divers niveaux

Le point central est que tous ces niveaux sont communiqués à la fois, le contenu en même temps que les aspects pragmatiques et sociaux. Si, à un niveau ou à un autre, il y a des difficultés dans la négociation, elle sont rendues explicites lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de résoudre la difficulté. Voyons d'abord des exemples où un changement de code constitue le moyen de communiquer le problème et peut-être aussi de le résoudre:

Commis: (en français) *Lombard, Anne-Marie?*
Cliente: (Silence et regard furieux).
Commis: *C'est bien ça votre nom?*
Cliente: (Silence et regard furieux).
Commis: (indiquant une carte en plastique où le nom de la cliente est inscrit) *Is this your name?*
Cliente: *Yes*

Il semble que la réaction de la cliente lui soit dictée par des considérations socio-politiques. Autre exemple:

Commis: (en français) *St-Pierre Robert?*
Client: (en anglais) *St-Pierre Robert.*

D'autres conversations aboutissent à l'admission explicite que le refus de parler l'une ou l'autre langue a une motivation politique. La situation peut pourtant mener à une confusion gênante ou même amusante. Ainsi:

Commis: *May I help you?*
Client: (Silence).
Commis: *Est-ce que je peux vous aider?*
Client: (Silence et air confus).
Commis: *Anglais ou français?*
Client: *WHAT?*
Commis *MAY I HELP YOU?*
Client: *Oh! yes, yes, I'm sorry, I'm just a little deaf.*

En fait, chaque fois que la conversation se trouve en difficulté (comme dans l'interaction garagiste/journaliste citée en introduction), les locuteurs en concluent qu'il s'agit d'un problème de choix de langue. Ainsi, un jour, dans un magasin,

un employé m'a parlé en anglais mais je n'ai pas saisi exactement ce qu'il disait. J'ai donc fait: "Hmmm?" et il a répété en français. On trouve assez souvent deux (trois, quatre) anglophones parlant français ainsi que l'inverse. Les normes sont bel et bien en train de changer.

3.4 L'échec et sa solution

Il y a ceux pour qui la politique définit les normes d'usage linguistique et ceux pour qui le choix n'est pas aussi clair; il en résulte de la frustration et de l'incompréhension. Examinons cette conversation entre un serveur et trois clients dans un restaurant du centre-ville. Deux des clients sont bilingues et le troisième, anglophone: ils parlent donc anglais entre eux.

Serveur:	*Je reviens dans une minute.* (Il regarde ses clients pendant quelques instants). *Anglais ou français, English or French?*
Les deux bilingues:	*Ben les deux...*
Serveur:	*Non, mais, anglais ou français?*
Les deux bilingues:	*It doesn't matter, c'est comme vous voulez...*
Serveur:	(Un gros soupir) *OK, OK, I'll be back in a minute.*

Le serveur tente de satisfaire ses clients mais ses efforts sont ignorés. Il doit donc faire un choix: soit parler français et s'identifier, s'imposer, soit parler anglais et courir le risque d'offenser ses clients.

Il existe un moyen d'éviter ces situations délicates et parfois gênantes: la question explicite sur l'identité de l'interlocuteur ou sur ses préférences linguistiques, auparavant le dernier recours d'un négociateur frustré, devient une amorce de conversation conventionnalisée; toute connotation émotionnelle attachée à une telle question tend à disparaître. Ainsi:

Client:	*Bonjour, English or French, anglais ou français?*
Commis:	*Czechoslovak* (ou tchécoslovaque, selon le point de vue).
Client:	*Bon, est-ce qu'il y a un endroit où je peux acheter un journal?*
Commis:	*(??)*
Client:	*Can I buy a newspaper somewhere?*
Commis:	*At the tuck shop, au bout du couloir.*

Cette amorce est conventionnalisée au point où les changements de code peuvent

même remplacer la question explicite; on voit se développer une formule du type: "Bonjour, hello?". Je connais une jeune femme qui, chez elle, répond ainsi au téléphone. Je dirais même que ce changement de code est moins susceptible d'être mal interprété que la question explicite qui conserve toujours des connotations politiques.

4. CONCLUSION

L'interaction n'est pas possible sans qu'il y ait accord à tous les niveaux qui forment le contexte global. Lorsqu'on ne peut prendre l'accord pour acquis, il faut le négocier. Cette négociation peut changer la perception qu'ont les locuteurs de la réalité sociale puisque c'est dans le processus de création d'un cadre de référence qu'une activité telle que la conversation devient significative. Cependant, pour que la conversation soit possible, pour qu'on puisse la reconnaître comme une activité, plusieurs éléments sont nécessaires: Il faut qu'il y ait COORDINATION entre les interlocuteurs et entre ceux-ci et le reste du monde; il faut donc pouvoir ANTICIPER les comportements de l'autre de façon à pouvoir les INTERPRETER. En d'autres termes, il faut que les comportements soient porteurs de signification. Chaque action ou énoncé doit avoir un sens interprétable. Sans cadre de référence commun, cela est impossible.

C'est au moyen de la conventionnalisation de leurs façons d'exploiter le système linguistique que les acteurs s'assurent qu'ils partagent les mêmes normes d'interprétation. Lorsque les acteurs n'ont pas de cadre commun, ils peuvent en créer un au moyen de la négociation qui ne peut se réaliser que par l'exploitation du système linguistique. Il faut négocier en tenant compte des facteurs extra-linguistiques car l'interaction se produit toujours dans un contexte précis même si elle peut être décrite comme un processus. Ce processus fait partie intégrante du changement linguistique puisque le pont entre les anciennes et les nouvelles normes se fait par l'usage des diverses variantes de la langue. De la même façon, la relation entre les événements socio-politiques et les événements quotidiens se trouve communiquée et traduite dans des formes linguistiques car le système linguistique joue un rôle dans la création de nouvelles normes d'usage qui sont, à leur tour, un des instruments principaux des relations sociales.

BIBLIOGRAPHIE

BLOM, J.P. et J.J. GUMPERZ (1972) Social Meaning in Linguistic Structures. Dans J.J. Gumperz et D. Hymes (dirs) *Directions in Sociolinguistics*. New York: Holt, Rinehart et Winston, 407-434.

DAY, S. (1978) Please Don't Switch. *The Montreal Star*, 26 janvier.

GUMPERZ, J.J. (1971) *Language in Social Groups*. Stanford, California: Stanford University Press.

SCHEGLOFF, E. (1972) Sequencing in Conversational Openings. Dans J.J. Gumperz et D. Hymes (dirs) *Directions in Sociolinguistics*. New York: Holt, Rinehart et Winston, 346-380.

10. QUE PEUT BIEN ETRE LA LANGUE POUR DE JEUNES ADOLESCENTS ?

DANY NOËL

1. INTRODUCTION

Au Québec, lorsqu'on aborde les questions linguistiques, il apparaît toujours deux ordres de problèmes bien distincts: celui de la survivance de la langue française comme langue parlée en Amérique du Nord et ensuite, celui de la qualité de cette même langue. D'une part, la langue française a été fortement influencée par l'anglais et ce, surtout au niveau lexical (certains termes anglais ayant presque évincé leurs équivalents français) et d'autre part, pendant plusieurs années, le modèle de la langue française parlée dans la "mère patrie" ou plus exactement la langue de Paris a été grandement valorisé. C'était la norme à atteindre, le "bon", le "bien" parler, le "vrai" parler français! Il n'est pas question ici de faire état des nombreuses causes tant économiques que culturelles qui ont amené les Québécois à être confrontés à cette situation. D'autres, et nombreux sont-ils, l'ont déjà fait de façon exhaustive. Pour notre part, nous nous pencherons plutôt sur le problème suivant: Quel français parle-t-on, peut-on, veut-on parler au Québec?

Depuis quelques années, un grand effort a été fait pour tenter de saisir ce qu'était la langue parlée au Québec. Plusieurs articles de cette collection en font foi. Des études ont tenté de mettre à jour les attitudes des Canadiens français face à leur langue parlée. Plusieurs variables autant d'ordre phonologique que syntaxique ont été portées à l'attention de sujets qui avaient pour consigne de les repérer pour ensuite les évaluer. Il en est ressorti que "les groupes socio-économiques plus élevés témoignent d'une plus grande sécurité linguistique que les groupes défavorisés et qu'ils affichent des jugements stigmatisés sur le français

parlé [entre autres] à Montréal" (Laberge et Chiasson-Lavoie, 1971: 89). La confirmation de l'existence de jugements stigmatisés nous apparaît ici importante car, comme le signalent les auteurs elles-mêmes "la perception de la langue n'est pas une perception des sens mais une perception fondée sur un jugement socialement accepté sur la langue" (idem, p. 91).

Une autre étude portant sur l'évaluation par des professeurs de la performance linguistique d'étudiants a démontré "que l'évaluation de certains aspects de la langue est fortement liée à celle d'autres aspects et que lorsque l'on juge la performance linguistique d'un locuteur, [on peut] difficilement en isoler un aspect particulier. Le langage serait alors jugé comme un tout" (Hamers et al., 1978: 66). Mais qu'est-ce qui fait qu'un individu quelconque est en mesure d'évaluer un de ses interlocuteurs comme étant instruit/non-instruit, intelligent/non-intelligent, cultivé/non-cultivé car, on le sait, "parler, ça classe son homme"? Il est vrai qu'au Québec, certaines variables linguistiques sont très STIGMATISEES, c'est-à-dire qu'elles sont porteuses de valeurs bien marquées; c'est le cas, en particulier, de variables de type phonologique: *ici-icitte*, *moi-moé*, *manger-manher*. Un individu, s'il émet l'une ou l'autre de ces variantes, est quasi automatiquement classé comme étant un "bien parlant" ou un "mal parlant". Mais y aurait-il d'autres variables permettant l'évaluation? Plusieurs linguistes, dont Labov, ont démontré qu'il existait une hiérarchie des variables linguistiques et que "s'il s'avère qu'un certain groupe emploie une variante particulière, il est constant que les valeurs sociales assignées à ce groupe soient transférées à cette variante" (Labov, 1976: 431). Il existe donc parallèlement une hiérarchie des individus qui produisent ces variantes. Cependant, on se rend compte que des groupes sociaux pourtant différents semblent faire une évaluation homogène de ces variantes, peu importe s'ils les produisent eux-mêmes. Comment alors expliquer qu'ils portent des jugements si sévères sur leur propre production et que nous apprennent exactement ces jugements à propos des individus qui les émettent?

L'étude présentée ici nous a permis de nous rendre compte qu'il existe des jugements stigmatisés sur la langue, jugements qui sont exprimés sous la forme de stéréotypes. Comme Bourdieu l'explique dans la citation suivante, la langue a aussi cette propriété d'être un MARQUEUR:

> Parler c'est s'approprier l'un ou l'autre des styles déjà constitués dans et par l'usage et objectivement marqués par leur position dans une hiérarchie des styles reproduisant dans son ordre la hiérarchie des groupes qui les ont produits et repro-

> duits. Ces styles tout préparés et grossièrement inventoriés dans les taxinomies pratiques marquent celui qui se les approprie et qui les marque de toutes les marques qu'il porte par ailleurs (dans son vêtement, ses biens, etc.); le jugement social ne s'y trompe pas qui, dans une tournure, un mot, un accent comme dans une robe ou un canapé, sait lire le groupe social qu'il désigne plus ou moins précisément, selon la richesse de l'information fournie et la finesse des taxinomies du récepteur ("ça fait ptit-bourgeois", "ça fait revue de luxe pour médecins"). Le langage n'est un si bon marqueur social que parce qu'à chaque position dans la structure de la distribution des usages de la langue répond une position dans la structure sociale (Bourdieu, 1975: 16).

En d'autres mots, tout le monde parle français mais il y a différentes façons de le parler: "on parle bien", "on parle mal", "on parle naturel ou affecté", "on parle familier, populaire, vulgaire", etc.. Tous ces qualificatifs peuvent, à première vue, apparaître comme des STEREOTYPES mais encore faut-il savoir ce que cachent ces stéréotypes. Moscovici les caractérise comme des réponses "rapides, traduisant facilement le résultat d'un surapprentissage social de formules communiquées de la façon la plus variée" et correspondant "à un état de cristallisation des attitudes et des opinions ayant une forte valence affective ou sociale" (1961: 282-3). C'est ce à quoi correspond cette "forte valence affective ou sociale" qu'il nous importe de découvrir. Il est vrai que le recours à des stéréotypes peut remplir deux fonctions: 1) une fonction personnelle car, engagé à fournir une définition de la langue, le sujet aura recours à un stéréotype ce qui lui permettra en tant qu'individu, ou de l'assumer complètement, ou de l'atténuer, ou de le renforcer et 2) une fonction sociale, celle de maintenir la communication (Larrue, 1972). Mais ces stéréotypes, même s'ils sont fonctionnels au niveau de la communication, que signifient-ils pour le locuteur?

Notre objet ne sera pas la langue en tant qu'outil de communication linguistique mais bien la langue comme objet social, porteuse de valeurs et de jugements de valeur. Nous essayerons dans un premier temps, de cerner quelle est la représentation que les usagers se font de la langue, de la langue qu'ils parlent et de celle qu'ils entendent et, dans un deuxième temps, de voir comment chacun des individus évalue sa propre façon de parler en rapport avec celle des autres.

2. CORPUS ET ECHANTILLON

Pour ce faire, nous avons isolé une partie des données recueillies pour une recherche intitulée: *Etude sociolinguistique de la langue parlée dans la ville de Québec*[1], recherche qui avait pour objectif de ramasser des échantillons de langue parlée dans différents types de situation. Aussi, lors de cette enquête, les sujets avaient été invités à donner leur opinion sur ce qu'ils pensaient de la langue parlée. C'est cette partie des données, équivalant à environ dix-huit heures d'enregistrement, qui constitue le corpus pour ce travail. Voici brièvement un aperçu du type de questions qui ont été posées lors d'entrevues individuelles:

. Y a-t-il des expressions "typiques" à votre groupe d'amis? Lesquelles? Définissez-les?

. Connaissez-vous les expressions suivantes: "Y parle comme y marche", "Y parle comme un bûcheron", "Y parle joual"? Si oui, que signifient-elles pour vous?

. Que pensez-vous de votre façon de parler?

. Que pensez-vous de la façon de parler de vos professeurs?

. Est-ce qu'il vous arrive qu'on vous corrige? Qui? Quoi? A quelles occasions?

. Croyez-vous qu'il y ait différentes façons de parler? Expliquez.

. Qu'est-ce que c'est pour vous quelqu'un qui parle bien? Expliquez et donnez un exemple.

. Peut-on apprendre différentes façons de parler par la radio, la télévision, la lecture?

. Est-ce que la façon de parler d'une personne est importante pour avoir un emploi?

Nos sujets, âgés de onze à dix-sept ans, étaient tous étudiants de niveau secondaire, de langue maternelle française mais de milieux socio-économiques différents: Vingt garçons et filles de Sainte-Foy, habitant les paroisses de Saint-Denis et Sainte-Geneviève (classe à revenus moyens supérieurs) et dix-sept garçons et filles du quartier Saint-Sauveur, habitant les paroisses Saint-Joseph, Saint-Roch, Saint-Sauveur et Saint-Malo (classe à revenus faibles). Nous avons choisi des adolescents parce qu'ils sont à une période de leur vie, dite transitoire, et qu'ils

1. Recherche dirigée par Denise Deshaies, professeur à la faculté des Lettres de l'Université Laval.

commencent à se former des opinions à la fois influencées par les adultes (leurs parents), leur milieu scolaire et leurs amis (groupe de pairs). De plus, il est courant dans la littérature de parler de différences marquées entre la représentation que les hommes et les femmes se font de la langue. Nous avons donc choisi des adolescents des deux sexes afin de vérifier si ces différences sont également présentes chez les jeunes. Aussi, de manière assez générale parle-t-on de "culture des jeunes" (au sens américain du terme) comme si ceux-ci formaient un groupe social homogène. Nous nous proposons de vérifier si cette conception de la jeunesse s'avère juste ou s'il existe une différence de représentation sociale de la langue chez les jeunes qui vivent dans des milieux socio-économiques différents. Cette hypothèse rejoint celle de Larrue qui tente de démontrer que, dépendant du milieu social dont on est issu, on perçoit la culture d'une façon différente:

> Les sujets favorisés ont tendance à demeurer dans la sphère des connaissances pour y distinguer l'instruit et le cultivé et à s'appuyer sur la vision qu'ils ont de la culture dans sa forme sociale actuelle: ils témoignent ainsi qu'elle leur est familière ou en tout cas, qu'elle ne leur est pas étrangère. C'est de L'INTERIEUR de cette culture qu'ils tentent de saisir sa spécificité.[2] Les sujets défavorisés au contraire se trouvent à L'EXTERIEUR[2]. Il en résulte à la fois qi'ils la perçoivent différemment et que par rapport à elle, ils gardent et prennent leurs distances (Larrue, 1972: 187).

3. ANALYSE DESCRIPTIVE DES DONNEES

Après lecture et relectures de ce corpus, nous avons isolé des thèmes et sous-thèmes qui semblaient être communs à tous les locuteurs. Ensuite, ces thèmes furent regroupés selon qu'ils étaient émis, ou par des garçons, ou par des filles, soit de Sainte-Foy ou de Saint-Sauveur. Notre hypothèse était que les façons d'aborder ces thèmes s'opposeraient tout dépendant du sexe et du milieu socio-économique de chacun de nos sujets. Certaines différences apparaissaient de façon évidente mais beaucoup trop de choses étaient définies, sinon articulées de la même manière. Comment alors expliquer à la fois ces différences et ces ressemblances?

C'est à ce moment que, changeant de perspective, nous avons décidé de considérer cet ensemble d'informations comme un seul et même discours, discours qui se-

2. C'est l'auteur qui souligne.

rait d'abord une production de connaissances. Par PRODUCTION DE CONNAISSANCES, nous entendons cet ensemble de données, de faits qui sont effectivement dits dans le discours et qui servent à décrire la langue. Tous nos sujets ont caractérisé la langue en fonction des mêmes éléments, c'est-à-dire qu'ils ont mis en évidence des variables linguistiques de types phonétique, articulatoire, prosodique, lexical, grammatical et sémantique. Sitôt identifiées, ces variables ont été évaluées comme étant "bonnes" ou "mauvaises", se hiérarchisant les unes par rapport aux autres. Ces données sont descriptives et nous apprennent ce qui est évalué dans la langue. En voici des exemples:

3.1 Variables phonétiques (tout ce qu'on qualifie communément de différents accents)

(1) *Le prof de français y parle "une clôture, une gâre" pis elle parle comme ça pis moi c'est ma mort!* (16) [3]

(2) *Y en a qui parle très bien, y en a qui parle très mal comme "moi", "toi" (...) comme dire "icitte".* (4)

3.2 Variables articulatoires (prononciation et défauts de prononciation: bégayement, chuintement, zézaiement)

(3) *Pas journaliste, mais si y fait des émissions à télévision pis y bégaye, c'est pas correct.* (2)

(4) *... Je parle mal parce que j'ai des problèmes de prononciation. Ça paraît parce que j'ai toujours de la misère à parler. Ça m'arrive tsé de rester sur mes mots (...) tsé quand tu restes pogné sur un mot là (...) ou bien (...) pas bégayer mais tendance à bégayer.* (7)

(5) *Comme le prof de français, y va tout bien prononcer ces mots-là pis tout ça.* (10)

3.3 Variables prosodiques (ton, rythme, débit, pose de la voix)

(6) *Je parle fort, je parle trop vite, je parle à peu près comme tout le monde.* (17)

(7) *Je parle pas mal fort des fois en groupe.* (23)

3. Le nombre entre parenthèses à la suite de l'exemple correspond au numéro d'un des répondants. Les numéros 1 à 9 et 32 à 38 inclusivement correspondent aux filles et garçons de Saint-Sauveur et les numéros 10 à 20 et 21 à 31 inclusivement, aux filles et garçons de Sainte-Foy.

3.4 Variables lexicales (est réuni sous une même sous-section tout ce qui concerne le lexique au sens le plus général de ce terme)

3.4.1 Expressions

(8) *J'ai dit: "C'est au boutte qu'il faut y aller". Papa a dit: "On dit pas ça! Jusqu'à quelle place que t'as appris ça?* (22)

3.4.2 Choix lexical

(9) (Sur la façon de parler des professeurs) *Plus scientifiquement! Je veux dire, y ont plus de vocabulaire.* (9)

3.4.3 Anglicismes

(10) *(...) des fois on a des expressions que ... qui sont pas toujours les bonnes là (...) comme un toaster.* (15)

3.4.4 Sacres

(11) (A propos des filles qui sacrent) *Y en a c'est de la supériorité, c'est pour se faire entendre. Mettons je te dis: "Ferme-toé", tu te fermeras pas; "Aye hostie de tabarnak, ferme-toé", ben là tu vas te fermer (...) Il y en a que c'est par habitude qu'y sacrent (...) pis en plus quand y veulent se faire avoir de l'autorité. Là y sacrent encore plus. (...) C'est pas tellement féminin.* (9)

(12) *Quelqu'un qui est pas toujours en train de sacrer, c'est ça quelqu'un qui parle bien.* (10)

3.5 Variables grammaticales (accord du genre et du nombre, concordance des temps, construction de phrases)

(13) *Oui, ça arrive souvent que je vire mes phrases à l'envers. Exemple: "y sontaient" au lieu de dire "y étaient" (...) Toé souvent tu vires des phrases en envers toé. Tu mets le verbe avec le pronom, des affaires de même toé.* (7)

(14) *C'est ça que mes parents disent: "Tu parles mal, tes tournures de phrases sont mal faites, tu dis des mots au singulier pendant qu'y faut que je les dise au pluriel". Comme* cheval *des fois, je dis* chevals *à la place de* che... (31)

3.6 Variables de contenu (évaluation de la façon de parler en fonction du sujet traité, à savoir si c'est un sujet intéressant ou non)

(15) (De quelqu'un qui parle bien) *Il parle comme... euh... à peu près tout le monde pis y parle des affaires intéressantes.* (27)

(16) *Il parle mal! Ben c'est parce qu'il ne sait pas ce qu'y dit tsé... Il ne sait pas ce qu'y dit. Il parle comme n'importe qui, il parle avec ses pieds, il parle pas avec sa tête.* (33)

Au dire de nos sujets, ces variables ne sont pas produites de façon homogène, c'est-à-dire que leur production n'est pas régulière. Ils attribuent ces variations de production à des facteurs d'ordre extra-linguistiques: A qui parle-t-on, dans quels lieux et quelles circonstances lui parle-t-on et pour quelles raisons le fait-on? Voici comment ils commentent ces divers éléments:

3.7 Variables de lieux (à la fois des lieux spécifiques (l'école, la maison, etc.) et des lieux géographiques)

(17) *Quand je suis ici je parle pas comme quand je suis au collège (...). Là, là, je parle comme du monde.* (9)

(18) *En Gaspésie, à Montréal, à Québec, c'est tout différent. Ça dépend du milieu géographique.* (13)

3.8 Variables de personnes (dépendant de la personne à qui on s'adresse ou du statut de celle-ci, il existe différentes façons de parler)

(19) *Comme docteur, comme avocat... secrétaire dans les grosses places là ... Tsé comme si t'es docteur, t'arriveras pas pis dire:"Toé tu vas prendre ça à chaque soir". Tsé vous allez dire ben: "Vous allez prendre ça à tous les soirs avant de vous coucher"* (la dernière partie de la phrase est dite avec une petite voix douceureuse). (1)

(20) *Tsé je veux dire, quand tu vas avec les soeurs* (religieuses) *bon ben je parlerai pas la même chose qu'avec mes parents.* (9)

3.9 Variables de comportement (nous pensons, à titre d'hypothèse, que le comportement d'un individu, i.e. le fait qu'il ait de bonnes ou mauvaises manières, sert aussi à évaluer sa façon de parler)

(21) *X parle mal. Il sacre tout le temps. Il sait pas ce qu'y fait pis il se met à déboîter un char comme y veut.* (21)

(22) *Ah! mettons que ... c'est un party là qu'on... la famille là, là ça va être des "vous". M'as ben m'habiller comme faut tsé... Si c'est un party d'amis là, là ça va être laitte.* (36)

Il est évident que certaines de ces citations ne s'articulent pas selon un seul plan. Elles peuvent à la fois être classées comme variables lexicales (données linguistiques) et variables de lieux (données extra-linguistiques), les unes n'étant

pas, comme nous l'avons vu, indépendantes des autres. Presqu'essentiellement descriptive, cette première partie de notre analyse constitue un recensement, une mise en ordre de l'information.

4. ANALYSE DE CONTENU

Dans un second temps, il nous faut donc rendre compte du contenu. Nous nous sommes particulièrement attachés à dégager le sens, la valeur réelle des stéréotypes linguistiques. Parmi le grand nombre de stéréotypes, nous avons établi qu'il était possible de les ramener à deux grands principes: d'une part, l'opposition entre le parler bien et le parler mal et d'autre part, l'opposition partiellement superposable entre le parler français affecté et le parler ordinaire. Ces niveaux de langue ne sont pas formellement distincts les uns des autres mais on pourrait les imaginer comme étant placés sur un continuum allant du style le plus relâché au style le plus soutenu:

. Le parler mal (style le plus relâché et le joual);
. le parler ordinaire (parler populaire, "parler comme TOUT LE MONDE");
. le parler bien (le "bon" français, "parler comme DU MONDE");
. le parler français affecté (le parler de Paris, le parler non-naturel).

Nous pensons, et nos données tendent à le confirmer, que tous les individus ayant répondu à notre enquête, de quelque classe sociale qu'ils soient, définiront la langue de façon relativement semblable, repèreront tous les mêmes variantes et leur attribueront à peu près les mêmes valeurs. Ces individus feraient donc tous partie de la même communauté linguistique, Labov définissant celle-ci comme étant "un groupe de locuteurs à qui s'imposent les mêmes normes quant à la langue" (1976: 22).

En effet, une première lecture de nos données révèle que tous nos sujets, pourtant de classes sociales différentes, partagent une même perception des faits linguistiques. C'est dire qu'au niveau de la société globale, un certain nombre d'idées sur la langue sont devenues officielles et qu'elles ont été socialement évaluées comme étant bonnes ou mauvaises. Mais si on pousse plus à fond notre analyse, on s'aperçoit que malgré l'homogénéité des opinions émises, il s'opère une sorte de clivage sociologique au niveau des individus qui produisent et reproduisent ces opinions. En d'autres mots, on se rend compte que même si tous nos sujets définissent la langue de façon relativement semblable, ils n'entretiennent pas tous le

même rapport à cette définition. Certains évaluent leur propre façon de parler en se prenant comme point de référence; d'autres s'évaluent en fonction de ce qui leur est extérieur. Nos données laissent entrevoir certaines tendances à travers notre échantillon. On découvre, en effet, que les points de comparaison ne sont pas tous les mêmes et prennent des significations différentes selon les individus concernés. Voici de façon plus détaillée les quatre sortes de processus de mise en comparaison:

4.1 Le "moi"

Un individu peut, s'il le veut, évaluer sa propre façon de parler en fonction de lui-même:

(23) *Je trouve qu'elle est correcte. C'est ben ordinaire.* (10)

Il le fait en ne faisant pas part de manière explicite des critères de son évaluation ou tout simplement en mentionnant qu'il a fait ou qu'il fera des efforts pour améliorer un aspect ou un autre:

(24) *Ah ben! moi, je me dis qu'y faudrait que je modère de sacrer.* (23)

Il se situe donc par rapport à lui-même; il est sa propre échelle d'évaluation. Cette attitude est surtout courante à Sainte-Foy où les jeunes ne remettent pas vraiment en cause leur façon de parler sauf en soulignant parfois au passage qu'ils pourraient s'améliorer.

4.2 Le "moi et le milieu scolaire"

Ici, apparaît une nette différence entre les deux groupes. Premièrement, les jeunes filles de Sainte-Foy ont beaucoup verbalisé sur cette question contrairement aux filles et garçons de Saint-Sauveur. Elles ont établi des distinctions entre les différents professeurs; elles ont donné des exemples concrets de leur façon de parler, en particulier de celle de leur professeur de français et ont fait part de leur impression à propos de ces façons de parler:

(25) Locuteur: *Les profs de français ils articulent bien pis toé mais il y a d'autres profs... y parlent comme nous-autres.*
Interlocuteur: *Il y a juste les profs de français qui ne parlent pas pareil?*
Locuteur: *Ben ouain, à peu près. Ils disent: "Toi" pis "moi". J'aime mieux qu'y parlent de notre manière. Je trouve qu'on les comprend mieux.* (12)

A Saint-Sauveur, les garçons et filles ont constaté de façon quasi unanime que leurs professeurs parlaient mieux qu'eux mais ont avancé l'idée que c'est peut-être parce qu'ils sont justement des professeurs. Ils ont un rôle à jouer et cette façon de parler fait partie de ce rôle:

(26) *Peut-être qu'y sacrent pas eux-autres mais dans leur vie privée, je le sais pas. Mais à l'école faut ben qu'y parlent comme il faut.* (4)

Donc à Sainte-Foy, les jeunes considèrent que les professeurs parlent comme eux sauf les professeurs de français tandis qu'à Saint-Sauveur, les adolescents interviewés disent que tous les professeurs sans distinction ne parlent pas comme eux, justement parce qu'ils sont des professeurs.

4.3 Le "moi et le milieu d'appartenance"

Très peu d'adolescents de Sainte-Foy parlent de leur milieu d'appartenance comme étant une cause de déterminisme linguistique. Cet aspect de la question est presqu'entièrement escamoté. Par contre, à Saint-Sauveur, la pression du milieu semble être déterminante:

(27) *C'est correct! Je parle correct parce que c'est moé, parce que tout le monde parle comme ça vers chez nous (...).* (1)

(28) *Je parle comme j'ai entendu parler. Si j'avais entendu parler avec des "moi" pis des "toi", j'aurais parlé avec des "moi" pis des "toi". J'ai entendu parler "moé", "toé", "criss pis tabarnak", "crisse ton camp". Je parle de même, c'est normal pour moé.* (36)

Ils peuvent évaluer de façon positive ou négative leur façon de parler mais ils pensent qu'ils ne sont pas vraiment responsables de cet état de fait; ils s'avouent donc très influencés par leur milieu.

4.4 Le "moi et les autres"

A Saint-Sauveur, en plus d'être dépendants de leur milieu d'appartenance, les sujets interrogés sont insécures par rapport à l'extérieur, c'est-à-dire tout ce qui est plus ou moins proche d'eux:

(29) *Ben moi j'parle, moi par rapport à moi, j'parle correct parce que je parle tout le temps de même. Mais si je parle avec un gars de la haute-ville pour moi j'parle mal (d'après) la manière qu'eux-autres parlent.* (37)

A Sainte-Foy, on ne sent pas cette insécurité. Même s'ils reconnaissent certains aspects négatifs dans leur langage, ils ne croient pas que cela puisse être important:

(30) *Elle est ordinaire (...) elle est pas bien parlée, toute bien posée. Il y aurait moyen de parler mieux que ça sûrement mais j'en connais des pires que moi aussi. Je dis pas si je parlais très mal pis que les gens pouvaient pas me comprendre mais je parle quand même pas si pire que ça.* (18)

5. CONCLUSION

En résumé, on peut dire que les adolescents de Sainte-Foy ne sont pas vraiment préoccupés par leur propre façon de parler; ils la jugent convenable, acceptable et elle ne présente pas d'obstacle à leur situation sociale. Elle est acquise, sujette à amélioration mais en aucune façon, source de conflits. Par rapport à eux-mêmes et à leur entourage, ils se sentent sécures. Par contre, à Saint-Sauveur les relations avec l'extérieur peuvent à certains moments créer des tensions. Ces adolescents prennent conscience que dans certaines situations leur façon de parler peut être jugée de manière défavorable et provoquer chez eux un sentiment d'insécurité, sinon de malaise.

Ceci nous amène à dire que la définition qu'on se donne de la langue est une chose mais que le rapport qu'on entretient avec elle en est une autre. C'est à notre avis, cette dimension du rapport (imaginaire ou non) qu'on entretient avec une chose qui est un des fondements de différenciation des membres d'une société appartenant à des classes sociales distinctes.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU, P. (1977) L'économie des échanges linguistiques. *Langue française 34*, 17-34.

BOURDIEU, P. avec L. BOLTANSKI (1975) Le fétichisme de la langue. *Actes de la recherche en sciences sociales 4*, 2-33.

HAMERS, J., A. MARTIN et J. GIDIN (1978) *L'évaluation de la compétence linguistique et du vocabulaire actif des étudiants de première session au niveau collégial* (rapport de recherche). Québec: Editeur officiel du Québec.

LABERGE, S. et M. CHIASSON-LAVOIE (1971) Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience des variables linguistiques. Dans R. Darnell (dir.) *Linguistic Diversity in Canadian Society*. Edmonton: Linguistic Reasearch Inc., 89-126.

LABOV, W. (1976) *Sociolinguistique*. Paris: Editions de Minuit.

LARRUE, J. (1972) Représentation de la culture et conduites culturelles. *Revue française de sociologie XIII:2*, 170-192.

MOSCOVICI, S. (1961) *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: Presses Universitaires de France.

11. ATTITUDES DE VINGT-HUIT MONTREALAIS FRANCOPHONES SUR LE FRANCAIS PARLE AU QUEBEC

SUZANNE GOVAERT-GAUTHIER

1. INTRODUCTION

La recherche dont les résultats sont présentés ici s'ajoute à l'abondante littérature sur les attitudes linguistiques en Amérique du Nord. Plusieurs études ont été menées au Québec. Qu'on pense en effet, aux travaux de Lambert (1960, 1964, 1966), de Laberge et Chiasson-Lavoie (1971) et de D'Anglejan et Tucker (1973) pour ne citer que les plus connus. Sans relever les principaux apports et différences de ces recherches, disons simplement qu'elles ont toutes contribué à mettre à jour le sentiment d'insécurité linguistique des Québécois et leur complexe d'infériorité vis-à-vis de l'anglais aussi bien que du français européen.

C'est Labov qui est à l'origine de la problématique particulière de notre travail. En effet, après avoir démontré que tous les membres d'une même communauté linguistique s'entendent pour reconnaître et accepter une même norme, Labov (1972) s'interroge sur certains points. Pourquoi les locuteurs des couches populaires, en général, ne parlent-ils pas comme ils estiment qu'ils le devraient et se montrent-ils plus sûrs d'eux-mêmes que ceux de la classe moyenne qui, eux, font de "l'hypercorrection" et atteignent le plus haut indice dans les "tests d'insécurité linguistique"? Labov avance l'hypothèse qu'il existerait un ensemble de "normes voilées", opposées à la norme dominante, par lesquelles les membres des couches populaires de la communauté linguistique attribueraient des valeurs positives à leur langage. C'est précisément cet ensemble de "normes voilées" que nous avons tenté d'atteindre

1. Cette recherche a fait l'objet d'un mémoire de maîtrise présenté au département de linguistique de l'Université de Montréal.

par notre recherche.

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Nous avons choisi la technique des "matched-guises" ou "faux-couples" développée par Lambert et ses collaborateurs de l'Université McGill. Dans un premier temps, nous avons rédigé deux versions d'un texte portant sur un sujet qui avait été abordé par la plupart des informateurs du corpus Sankoff-Cedergren à savoir: les souvenirs d'enfance. Nous avons pris soin de nous assurer que le contenu soit le plus "neutre" possible d'un point de vue sociologique. Les deux versions devaient correspondre à deux niveaux du français québécois, l'un qu'on pourrait qualifier de "soigné" et l'autre qu'on pourrait désigner comme "populaire". Nous tenions à ce que les deux variétés de langue en présence représentent bien le français tel qu'on le *parle* au Québec. Nous avons donc incorporé aux deux textes des traits caractéristiques de la langue parlée au Québec qui ont été relevés et décrits par des linguistes et sociolinguistes. Ainsi, on y retrouve des variables comme: l'affrication des occlusives interdentales (t, d) devant les voyelles hautes, l'ouverture des voyelles hautes (i, u, ou) etc. de même que l'emploi de *on* pour *nous* etc. L'échantillon de français québécois "populaire" comportait certaines particularités phonétiques comme la diphtongaison des voyelles longues, syntaxiques comme l'emploi de *qu'est-ce que* pour *ce que* et lexicales comme l'emploi de *en té cas* pour *en tout cas*, *à fin de compte* pour *en fin de compte*, *chez nous* pour *chez moi*, etc. Nous avons donc obtenu deux exemples de français québécois que l'on peut considérer comme nettement différenciés sur un continuum de styles ou de niveaux de langue.

Lors de la seconde étape, deux étudiants du département de linguistique de l'Université de Montréal ont enregistré tour à tour les deux échantillons de français québécois. Nous avons ensuite agencé les passages de façon à ce que les deux versions d'un même locuteur ne se suivent pas, et ce, de quatre manières différentes, afin de faire varier l'ordre de présentation des locuteurs et des échantillons à chaque séance d'entrevue avec les groupes de participants à l'enquête. Nous avons enfinprocédé à des pré-tests afin de nous assurer que les deux échantillons étaient bien identifiés comme nettement distincts et nous avons recueilli des commentaires spontanés suite à l'écoute des enregistrements de façon à élaborer les questionnaires que nous comptions utiliser.

2.1 Les vingt-huit sujets interrogés

L'exercice qui consistait à écouter des enregistrements et à répondre par écrit à des questions durait environ une heure. Aussi, nous avons préféré contacter des groupes afin de sauver du temps. Cette façon de procéder permettait également de rejoindre plusieurs personnes partageant certaines caractéristiques telles l'occupation, le lieu de résidence, le revenu, le sexe.

Ainsi donc, nous nous sommes rendus à une caserne de pompiers où onze d'entre eux ont répondu à nos questionnaires. Nous avons ensuite interviewé un groupe de six femmes qui font partie d'un atelier d'artisanat communautaire dans le quartier Centre-Sud de Montréal, puis un autre groupe de onze femmes qui se réunissent régulièrement dans le Nord-Est de Montréal pour discuter de leurs problèmes communs (Anosep). Notre échantillon de vingt-huit (28) interviewés comprend donc onze (11) hommes et dix-sept (17) femmes.

En général, les femmes appartiennent à la classe ouvrière, à revenus faibles alors que les onze hommes, tous pompiers, bénéficient de revenus moyens et appartiennent donc à une classe un peu plus privilégiée que celle des femmes. Ainsi, les catégories du sexe et de la classe sociale se recouvrent de sorte qu'il est impossible de les considérer séparément.

Il n'en va pas de même pour la scolarité. En opérant une division entre ceux qui ont complété douze ans de scolarité et plus et ceux qui se sont arrêtés au niveau primaire ou secondaire, on retrouve huit femmes et sept hommes dans le groupe à scolarité supérieure contre neuf femmes et quatre hommes dans le groupe des onze ans de scolarité et moins.

Dans l'analyse des réponses, nous n'avons donc retenu que les critères: sexe et scolarité.

3. ANALYSE DE RESULTATS

Nous avions préparé deux questionnaires, suivant en cela d'Anglejan et Tucker (1973). Le premier était destiné à recueillir des jugements directs sur la langue alors que le second visait à dégager des réactions subjectives à l'audition des enregistrements. Il sera surtout question ici des réponses au second questionnaire mais nous ferons référence au premier à l'occasion.

Le second questionnaire visait à faire évaluer les locuteurs et les deux niveaux de français québécois parlé. Les répondants le remplissaient quatre fois soit

après l'audition de chacun des extraits enregistrés. Pour l'analyse des résultats, nous avons regroupé les réponses sous trois grands thèmes:

- Evaluation du langage des locuteurs
- Evaluation sociale et affective des locuteurs
- Comparaison entre répondants et locuteurs.

Les deux extraits représentant le français québécois soigné seront désignés par: François 1 et Luc 1 tandis que le français québécois populaire sera identifié au moyen des étiquette François 2 et Luc 2.

3.1 Evaluation du langage des locuteurs

Une série de questions avait pour but de préciser si les locuteurs enregistrés s'exprimaient en bon français, si leur langage était facile à comprendre et si leur prononciation était québécoise. Les résultats sont rassemblés sur le graphique 1.

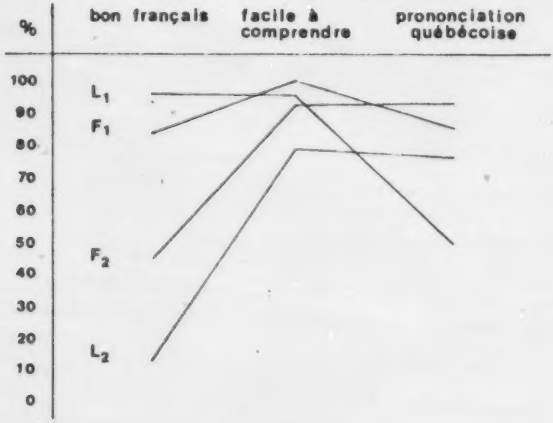

Graphique 1: Evaluation du langage des locuteurs exprimée en pourcentages des réactions positives à des énoncés.

On remarque d'abord que les extraits du niveau soigné sont nettement reconnus comme étant du bon français alors que les extraits du niveau populaire ne le sont

pas. Par contre, tous les extraits ont semblé faciles à comprendre.

Cependant, ce qui frappe davantage dans ce graphique, c'est que les répondants semblent percevoir moins d'écart entre les niveaux 1 et 2 chez François que chez Luc pour ce qui est de la "qualité" du français. De plus, les répondants sont loin d'être unanimes sur l'appréciation de la prononciation de Luc 1 (50% de réactions positives seulement) contrairement aux autres extraits qui sont nettement identifiés à une prononciation québécoise. Pourtant, Luc et François avaient enregistré les deux mêmes extraits. Comment rendre compte de ces différences? On peut penser, de prime abord, que malgré nos efforts pour éliminer l'influence des variantes prosodiques, elles interviennent quand même dans l'évaluation. Au moment de l'enregistrement des extraits, Luc avait mis beaucoup de soin à faire contraster les deux niveaux de langue alors que François semble s'être acquitté de sa tâche plus spontanément. On pourrait aussi formuler l'hypothèse que Luc, dans l'extrait de français québécois soigné, fait de l'hypercorrection, ce qui a pour résultat de rendre sa prononciation moins québécoise. Cette hypothèse s'avère plausible. En effet, Luc, en tant qu'étudiant universitaire est en ascension sociale par rapport à la classe de ses parents tandis que François est issu d'une classe plus élevée dans l'échelle sociale. Ainsi donc, nos enregistrements nous permettraient de voir à l'oeuvre le phénomène de l'hypercorrection de la petite bourgeoisie observé par Labov à New York (cf. Labov, 1966).

3.2 Evaluation sociale et affective des locuteurs

La première phase de l'évaluation sociale des locuteurs consistait à attribuer une profession et un niveau de scolarité à ces derniers. La majorité des répondants s'est conformée à nos attentes en attribuant des professions prestigieuses et une scolarité élevée à Luc 1 et François 1, alors que Luc 2 et François 2 ont été associés à des métiers et à une scolarité inférieurs. Il est intéressant de souligner que dans le premier questionnaire, les répondants avaient mis en doute la possibilité d'évaluer socialement une personne d'après son langage. Ils se sont pourtant bien acquittés de cette tâche. D'autres questions visaient l'évaluation sociale et en général, les réponses vont dans le même sens que l'évaluation des professions et de la scolarité. Ainsi, Luc 1 et François 1 sont jugés avantagés par leur langage et plus susceptibles de s'exprimer convenablement en public que Luc 2 et François 2. L'une des questions mérite quelques remarques. Il s'agit de la question 9 formulée ainsi: Verriez-vous cette personne effectuer *elle-*

même des réparations mécaniques sur sa voiture? C'est à travers cette question et quelques autres que nous espérions découvrir les "normes voilées". Nous nous attendions à ce que les sujets répondent qu'ils ne verraient pas les locuteurs du niveau soigné effectuer eux-mêmes des réparations mécaniques sur leur voiture, et par conséquent, à ce qu'ils les perçoivent comme malhabiles ou peu débrouillards. Cependant, pour la majorité des sujets, les quatre locuteurs pourraient effectuer ces réparations, bien que dans le cas de Luc 1, les opinions soient moins tranchées que pour les autres locuteurs.

Il en va de même de l'évaluation affective. Dans l'une des questions, nous demandions aux sujets s'ils aimeraient avoir des amis qui parlent comme le locuteur qu'ils venaient d'entendre. Nous supposions que, même s'ils avaient jusqu'alors évalué positivement les locuteurs qui s'exprimaient en français québécois soigné, ils avoueraient peut-être qu'ils ne les apprécieraient pas comme amis ou qu'ils ne s'imagineraient pas pouvoir être amis avec eux. Nous avons cependant obtenu des résultats contraires. En effet, la majorité des personnes qui ont répondu à cette question (il y a un taux élevé de non-réponse) ont prétendu qu'elles aimeraient avoir des amis qui s'expriment comme Luc 1 et François 1, les deux locuteurs du niveau soigné.

3.3 Comparaison entre les répondants et les locuteurs

Nous avons demandé aux sujets s'ils croyaient que leur langage et celui de leur entourage ressemblait à celui de la personne qu'ils venaient d'entendre et s'il leur arrivait de s'exprimer comme cette personne. Nous voulions par là, vérifier si les répondants étaient conscients de la variation sociale dans une langue et savoir à quel style ils étaient le plus enclins à s'identifier. C'est au français québécois soigné de François que nos sujets se sont le plus identifiés et ce, dans leurs réponses aux trois questions. Ils prétendent également avoir des amis et des membres de leur famille dont le langage ressemble à celui de Luc 1, de Luc 2 et de François 2, mais ils sont beaucoup moins prêts à admettre que leur langage à eux ressemble à celui de ces trois locuteurs. Pour ce dernier ensemble de réponses, on note des différences significatives entre les deux groupes divisés selon le degré de scolarité et aussi, entre les hommes et les femmes.

Ce sont les moins scolarisés parmi nos répondants qui prétendent que leur propre langage ressemble à celui de Luc 1. On se souvient pourtant que Luc 1 est celui dont la prononciation était jugée la moins québécoise. Ces répondants rejet-

tent la possibilité que leur langage ressemble à celui de Luc 2 et à celui de François 2. Ils auraient donc tendance à se conformer davantage à la norme dominante en évaluant systématiquement mieux les locuteurs du niveau soigné que ceux du niveau populaire. Par contre, chez les plus scolarisés, il n'y a que Luc 2 avec lequel on ne s'identifie vraiment pas et on admet volontiers parler comme Luc 1 ou François 2.

En ce qui a trait aux différences entre les hommes et les femmes, les hommes admettent qu'il leur arrive de parler comme Luc 1 aussi bien que comme Luc 2. Dans le cas des femmes, elles ont plutôt tendance à rejeter le langage de Luc 2. Elles prétendent ne jamais parler comme lui.

4. CONCLUSION

Notre projet initial de mettre à jour les "normes voilées" des divers sous-groupes d'une même communauté linguistique ne s'est pas réalisé de façon concluante. Sans doute faudrait-il développer d'autres outils méthodologiques pour y parvenir. Nous avons cependant découvert certains points intéressants. Ainsi, nos répondants se sont entendus pour hiérarchiser les quatre locuteurs en fonction de la "qualité" de la langue même s'il s'agissait de deux locuteurs lisant les deux mêmes textes. Les variables prosodiques et articulatoires semblent donc servir à "classer" socialement les individus tout autant que les variantes phonologiques, syntaxiques ou lexicales (cf. l'article de Noël, chap. 10 qui présente des exemples de jugements sur chaque type de variables). On a même vu qu'elles peuvent ou pourraient trahir un phénomène d'hypercorrection chez un locuteur.

Pour ce qui est de l'identification des répondants aux locuteurs enregistrés, il apparaît que les sujets les moins scolarisés sont ceux qui valorisent le plus la norme dominante. Toutefois, pour l'ensemble des répondants, il semble que leur modèle serait le style de français soigné parlé par François. On se souvient que la prononciation de Luc 1 était jugée la moins québécoise parmi les quatre locuteurs. Ceci nous porte à croire que, pour nos sujets, Luc 1 serait le genre de personnes "qui parle bien son français" mais dont on aurait un peu tendance à se moquer. C'est plutôt le français soigné de François, plus québécois, qui représenterait le modèle à atteindre.

BIBLIOGRAPHIE

ANISFELD, E. et W.E. LAMBERT (1964) Evaluational reactions of bilingual and monolingual children to spoken languages. *Journal of abnormal and social psychology 69*, 89-97.

D'ANGLEJAN, A. et R. TUCKER (1973) Sociolinguistic correlates of speech style in Québec. Dans R. Shuy et R. Fasold (dirs) *Language attitudes: current trends and prospects*. Washington D.C.: Georgetown University Press, 1-27.

LABERGE, S. et M. CHIASSON-LAVOIE (1971) Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience des variables linguistiques. Dans R. Darnell (dir.) *Linguistic Diversity in Canadian Society*. Edmonton: Linguistic Research Inc., 89-126.

LABOV, W. (1966) L'hypercorrection de la petite bourgeoisie comme facteur de changement linguistique. Dans W. Labov (1976) *Sociolinguistique*. Paris: Editions de Minuit, 189-211.

LABOV, W. (1972) L'étude de la langue dans son contexte social. Dans W. Labov (1976) *Sociolinguistique*. Paris: Editions de Minuit, 257-351.

LAMBERT, W.E. (1960) Evaluational reactions to spoken languages. Dans W.E. Lambert (1972) *Language, psychology and culture*. Stanford, California: Stanford University Press, 80-96.

LAMBERT, W.E., H. FRANKEL et R. TUCKER (1966) Judging personality through speech: a French-Canadian example. *Journal of Communication XVI: 4*, 305-321.

12. QUEL EST LE FRANCAIS STANDARD AU QUEBEC?

DANIELLE FORGET

Parallèlement aux discussions politiques qui ont eu lieu sur le statut du français, plusieurs recherches linguistiques débattent de la question du français parlé au Québec. De plus, informellement, on parle beaucoup du "joual" tout en réservant à ce terme des emplois et connotations variées: il désigne d'une façon imprécise le langage familier, populaire pour englober, dans certains cas, la variété de langue parlée au Québec. L'enjeu de toutes ces discussions tourne autour de la question de la norme: on peut se demander si compte tenu de son imprécision, le terme 'joual' ne contribue pas à embrouiller le débat. Est-il seulement possible de définir ce que serait le "joual"? Ce caractère typiquement québécois que l'on attribue souvent à la langue populaire pourrait très bien se retrouver aussi dans la langue soignée. Ceci m'amène à poser dans un premier temps, la possibilité théorique d'un français québécois standard.

Dans un second temps, je m'attarderai sur certaines recherches visant à mesurer l'attitude d'un locuteur face à la langue. On sait que ces méthodes permettent de sonder les jugements sur la qualité de la langue, le prestige qu'on lui accorde etc. Mon but est de critiquer l'utilisation qui est faite dans certains cas, des termes "joual", "langue soignée" et autres.

Finalement, si la recherche actuelle en sociolinguistique se veut descriptive et tend à exclure toute analyse normative, peut-elle néanmoins rester à l'extérieur des débats sur la norme au Québec et des jugements évaluatifs que l'on continue de poser sur ce que pourrait être un bon français? Bref, je me pose la question de l'engagement des sociolinguistes face aux décisions en matière de planification, de normalisation.

1. LA LANGUE STANDARD AU QUEBEC

Le débat sur la langue au Québec entraîne des conséquences directes sur son statut dans toutes les sphères de la vie sociale, autant le travail, que l'enseignement ou les relations économiques . Si l'on tient compte des débats radiophoniques et télévisés, des discussions informelles de même que des recherches linguistiques systématiques sur l'attitude des Québécois face au joual, on enregistre une attitude relativement favorable alors qu'il y a quelques années, cette forme de langage était considérée comme honteuse et bannie. Cette valorisation du joual n'est sans doute pas étrangère à l'expansion du sentiment nationaliste, à la confiance politique, tout cela véhiculé par la littérature, la musique etc... Il ne faudrait pas toutefois, perdre de vue les points de résistance très forts de la part de la population québécoise toutes les fois qu'il est question de la langue officielle, de la langue normalisée: le joual n'est pas accepté à ce "haut" niveau. Il est un "parler de tous les jours". La discussion linguistique sur la langue officielle débouche tôt ou tard sur le plan social. Tout débat en matière de planification linguistique, c'est-à-dire sur les mesures prises pour réglementer les fonctions, le statut de la langue ou des dialectes d'un pays, repose avant tout sur des critères politiques et sociaux.

Le débat porte aussi sur le caractère québécois de la langue. C'est ainsi qu'à la suite d'une assemblée générale des membres de l'Association québécoise des professeurs de français (A.Q.P.F.) tenue à Montréal au mois d'octobre 1977, on trouve dans un article du *Devoir* intitulé "Il faut enseigner le français standard d'ici" les déclarations suivantes:

> Selon eux, la norme dans les écoles devrait être le français 'standard' d'ici et ils font directement référence à une 'variété de français socialement valorisée dans les modes de communication formelle' (R. Morissette, 1977).

Avant d'aller plus loin, j'aimerais m'attarder sur l'utilisation qui est faite de certains termes. Les termes de LANGUE et DIALECTE revêtent une importance sociopolitique évidente puisqu'ils renvoient au degré d'autonomie d'une certaine variété de langue, à un moment historique (Trudgill, p. 16). L'autonomie de l'allemand et du français ne fait aucun doute vue l'indépendance et la standardisation ou les efforts officiels de codification de ces deux langues qui appartiennent à des nations différentes.

Cependant, il faut bien insister sur le fait que, ce que l'on désigne généralement par le terme de "dialectes", ce ne sont pas des entités linguistiques différentes. Ce sont plutôt les différences de vocabulaire, de grammaire et de prononciation entre des variétés de langue qui sont visées par le terme de "dialecte". On peut caractériser la différence entre le français parlé en France et celui parlé au Québec comme étant dialectale, sans oublier le principe que tous les dialectes sont égaux d'un point de vue linguistique et satisfont les besoins de la communauté. Par ailleurs, les caractéristiques linguistiques des dialectes changent graduellement d'un endroit à l'autre. Il est impossible de déterminer exactement la limite entre le dialecte du centre et celui du sud de la France. L'écart géographique ne saurait évidemment garantir des frontières linguistiques très délimitées. Alors que l'éloignement de la France et du Québec pourrait entraîner en apparence une forte différence dialectale, ce n'est pas le cas pour les Îles Saint-Pierre et Miquelon qui ont toujours eu un support institutionnel de la France. La situation socio-culturelle et politique est donc un élément de la plus haute importance.

Quant à la variété linguistique appelée STANDARD, elle désigne un dialecte ayant une fonction sociale particulière. Un dialecte régional est choisi comme LANGUE NATIONALE et devient très souvent un point de référence culturel. Elle est souvent appelée à être codifiée, fixée par l'écriture. Elle possède alors un dictionnaire, une grammaire qui lui est propre et est officiellement enseignée dans les écoles. Ainsi, théoriquement, la langue standard recouvre un domaine linguistique supranational. Ce serait donc une entité abstraite qui, dans l'absolu, n'est parlée par aucun groupe linguistique. Mais pratiquement, cette variété standard qui est celle utilisée dans les communications officielles, journaux, télévision, enseignement etc. est la variété la plus prestigieuse, celle que les groupes sociaux privilégiés tendent à s'approprier.

De la même façon, ce que l'on appelle du terme vague de FRANCAIS INTERNATIONAL est une entité abstraite désignant ce que les différents dialectes du français auraient en commun par delà la spécificité nationale et le caractère particulier des diverses formes que peut revêtir la langue standard.

Malheureusement, ces distinctions n'apparaissent pas toujours clairement dans les débats sur la langue. En effet, même si en principe, le terme "standard" n'est pas équivalent au "bon français" ou à la "langue soignée" et si tous les dialectes sont égaux, il n'en demeure pas moins que les prises de position sur la

qualité de la langue parlée établissent un constant rapprochement entre ces termes. De plus, si on se penche sur les particularités de la langue standard et du niveau de langue qualifié de "soignée", généralement associé à la "bourgeoisie", on remarque qu'ils sont très semblables: "people of higher socioeconomic status tend to approximate more closely the community norm of speech" (Sankoff & Cedergren, 1971: 84). D'où vient cette similarité? Bourdieu et Boltanski proposent une réponse en se penchant sur "les lois sociales de construction" d'une communauté linguistique (1975: 3). Les différences entre langues normalisée, standard, soignée et langue non-standard, relâchée devraient être perçues comme des rapports de force reflétant des enjeux politiques: imposer comme LEGITIME une certaine variété linguistique parmi d'autres, c'est tenter une unanimité autour du fait linguistique qui est un facteur important de l'unification politique. A partir de ce consensus, tout écart linguistique face à la norme est jugé comme un écart social:

> L'unification politique de la nation produit une nouvelle forme de diversité, mieux cachée, les dialectes régionaux s'effaçant peu à peu pour laisser la place aux dialectes de classe: à mesure que le marché linguistique s'unifie et que la domination symbolique de la langue officielle s'affirme, un système d'oppositions linguistiques socialement pertinentes tend à se constituer qui n'a plus rien de commun avec le système des oppositions linguistiques pertinentes "linguistiquement"... (Bourdieu et Boltanski, 1975: 4).

Confrontés aux variétés linguistiques que s'approprient les "professionnels de la production du discours" (littérature, radio, télévision, communications officielles) et les membres de la classe dominante, les parlers régionaux et populaires subissent un déclassement qualitatif et sont jugés comme inférieurs. Cette approche nous aide à mieux saisir le problème linguistique au sein de la réalité québécoise. Longtemps, le français parlé au Québec a été considéré comme un écart à la norme et, de ce fait, une langue diminuée. Aujourd'hui, le "joual", même s'il possède toujours une connotation négative, est néanmoins reconnu comme une variété linguistique populaire, "de tous les jours" comme disent certains.

Mais à quoi le joual est-il donc comparé? Quelle est donc cette norme, cette variété linguistique acceptée au Québec? Il semble que le point de référence non-officiel se fasse vis-à-vis d'une variété linguistique plutôt québécoise (cf. l'article de Govaert-Gauthier dans le présent recueil). Dans les organismes garants de la culture tels la radio, la télévision et dans l'enseignement, un français québécois avec ses particularités phonologiques, lexicales et morpho-syntaxiques

est le plus souvent utilisé par les locuteurs. Cette situation qui n'est pas officialisée prévaut néanmoins et a tendance à être de plus en plus admise; elle reçoit l'approbation commune. D'ailleurs, l'élite traditionnelle québécoise des prêtres, médecins, avocats, notaires n'a jamais, il me semble, été visée par les demandes répétées d'épuration de la langue malgré l'aspect dialectal, régional évident de son parler. Il en va de même des professeurs. Le français standard québécois pourrait très bien être accepté et devenir un point de référence culturel. Cependant, cette valorisation du caractère québécois de la langue est malgré tout en conflit avec le français promu par le système d'enseignement et il existe un divorce entre la langue de la conversation et la langue de l'école. Des études sur des bases empiriques pourraient évidemment confirmer ou infirmer cette hypothèse de l'acceptation d'un français québécois standard.

2. RECHERCHES SUR LES ATTITUDES DES LOCUTEURS FACE AU FRANCAIS DU QUEBEC

Les attitudes des Québécois face à leur langue ont fait l'objet de plusieurs études. Le plus souvent, ces dernières tendent à rendre compte de la situation de prestige de certains groupes mais la pertinence des observations souffre souvent de l'imprécision des points de référence. Je commenterai ici trois de ces analyses.

Une recherche intéressante menée par Laberge et Chiasson-Lavoie (1971) sur l'attitude des Québécois face au français parlé à Montréal a démontré le comportement différent des juges selon les strates sociales auxquelles ils appartiennent. Mais les termes utilisés lors de ce test pourraient être précisés davantage; en effet, l'échantillon proposé, auquel on compare le "français de Paris", comporte toutes les particularités d'un style non formel et québécois. Cependant, qu'est-ce qu'on entend par "français de Paris"? S'agit-il de l'argot (alors comparable au joual si l'on se fie aux corrélations avec les dialectes sociaux) ou de la langue plus soignée? On peut se demander ce que les adolescents connaissent du français de Paris; cette connaissance peut être purement intuitive et reliée à la norme linguistique du français académique sinon oral, du moins écrit, ce qui suggère l'association du français de Paris avec ce qu'ils ont appris comme étant le "bon français".

Une étude basée sur la méthode dite des faux-couples mérite aussi quelques com-

mentaires à cause de la maladresse des termes "franco-québécois" et "français académique" qui désignent des réalités ambiguës. Il s'agit du travail de Méar-Crine et Leclerc (1976). Les auteurs justifient leur choix de termes en expliquant leur désir de nuancer l'étiquette de "franco-canadien" utilisée dans plusieurs études de Lambert et autres linguistes et qui réunit sous un même vocable aussi bien le "français académique du québécois francophone instruit que le franco-québécois du bûcheron" (1976: 156). Cette étude a le mérite de mettre en présence plusieurs niveaux de langue. Cependant, l'échantillon proposé montre un écart très grand entre ces deux variétés. Un passage des *Gommes* de Robbe-Grillet, un auteur français, lu dans sa forme originale représente le français académique et une transformation et adaptation de ce même passage représente le franco-québécois (qui est très près de la langue populaire). Tout porte à croire que ce test consiste en fait, à évaluer le français de France et le français populaire du Québec ou le français écrit par rapport à une forme de français parlé, sans distinction encore une fois des différences de niveaux de langue. L'échantillon des *Gommes* qui ne prétend pas représenter l'argot français est un texte écrit, donc plus "soigné" que la langue populaire. On peut donc anticiper les résultats : les jugements les plus favorables s'appliquent au français dit académique. Ce texte littéraire serait l'équivalent d'une variété utilisée dans un contexte formel ici au Québec, ce qui m'apparaît douteux!

Il me semble intéressant de relever une autre étude visant à décrire les attitudes linguistiques d'un groupe d'étudiants d'une école secondaire. Sommairement, les locuteurs ont la particularité d'être fortement en contact avec l'anglais, bilingues, leur école étant en milieu anglophone. Il s'agit de franco-ontariens. C'est Pierre Léon qui présente les résultats de cette recherche (cf. Léon, 1976). Parmi les questions tentant de faire ressortir les jugements des locuteurs sur le français, il y en a une qui nous intéresse particulièrement. On demande de confirmer ou infirmer l'affirmation suivante:

> Parmi les sortes de français parlés à Montréal, les meilleurs sont dans l'ordre:
> 1. Celui des professeurs, des médecins et des avocats
> 2. Celui des commerçants
> 3. Le joual (Léon, 1976: 213).

La façon même dont la question est posée suggère une réponse. En effet, elle présuppose que le joual n'est parlé ni par les professeurs, ni par les commerçants. On peut en déduire que dans la question, le joual est exclusivement associé aux

ouvriers. Ce qui est demandé, c'est donc beaucoup plus un jugement sur la position sociale des locuteurs que sur leur comportement linguistique réel.

Les termes de "joual" ou de "français académique" demandent à être utilisés avec précaution. Cette étude n'est pas un cas isolé. En effet, il arrive souvent que le joual ou langue populaire ou langue non-formelle soit proposé comme le seul représentant du français parlé au Québec. Nous espérons avoir montré la nécessité de distinguer les niveaux de langue.

3. CONTRIBUTION DE LA SOCIOLINGUISTIQUE AU DEBAT SUR LA NORME

Si l'analyse normative qui a longtemps prévalu en linguistique a été rejetée en faveur d'une analyse descriptive, objective, il ne faut toutefois pas exclure de ces analyses la notion de norme qui fonctionne comme un facteur social déterminant dans le comportement linguistique.

Les études de Labov montrent que le comportement linguistique de tous les groupes y compris les plus élevés dans l'échelle sociale est soumis à une norme. Mais c'est quand même vers la norme du groupe le plus élevé que tendent, pour chaque situation, les autres groupes.

Le système de valeurs de la société se reflète dans sa caractérisation de la langue. Une langue, un dialecte est jugé inférieur parce qu'il est associé aux locuteurs d'un groupe social non privilégié, de statut inférieur. On retrouve l'idéologie de classe à travers la dichotomie langue bourgeoise/langue populaire. En relation avec ce système de valeurs, le "joual" a reçu une connotation de "langue populaire". On peut se figurer l'aliénation linguistique qui prévaut au Québec en considérant que par extension, le "joual" a fini par englober quelquefois tout ce qui est proprement québécois dans la variété de langue utilisée par la population francophone. De là à dire que le parler québécois est populaire, donc inférieur, il n'y a qu'un pas.

L'analyse sociolinguistique contribue à corriger cette vision un peu trop simple du phénomène linguistique en rejetant cette approche normative et en introduisant des coordonnées sociales objectives. Les études sur la variation telles que menées par le groupe de recherches dirigé par G. Sankoff, D. Sankoff et H. Cedergren reconnaissent une valeur égale à toutes les variétés de langue du point de vue linguistique, ce qui permet une étude plus objective de leurs particularités. On remarque aussi, dans ce type d'étude quantitative, l'importance accordée à la

notion de "continuum": les dialectes ne peuvent être classifiés au moyen de découpages stricts qui les séparent les uns des autres par des particularités linguistiques. Il est plus juste de concevoir la gamme des dialectes comme un continuum qui les relie par des éléments de similarité. Tout individu modifie son langage selon le contexte et se sert tout à tour de plusieurs variétés du répertoire verbal de sa communauté linguistique. Un autre principe qui peut aussi avoir un effet de revalorisation est celui-ci: toute variété, y compris la langue populaire, présente une structure cohérente et logique.

Cependant, ces considérations s'adressent à des spécialistes et concernent la recherche. Quelle réponse le sociolinguiste est-il prêt à donner aux éducateurs par exemple, qui se demandent quelle langue on doit enseigner dans les écoles ou au public en général? Son rôle peut revêtir plusieurs formes:

- Il peut proposer comme norme, le français québécois standard, ce qui tend à reproduire les rapports de classe et une hiérarchie linguistique;

- deuxièmement, en conséquence, il peut rejeter l'usage sélectif d'une norme et revaloriser la langue populaire. Ce faisant, toutefois, il irait à l'encontre du système de valeurs de notre société, position pour le moins difficile;

- ou encore, il peut favoriser une norme moins contraignante qui tiendrait compte des variétés régionales et contextuelles telles qu'utilisées au Québec.

Aussi, je termine sur une question: Quelle forme prendra l'engagement des sociolinguistes dans le débat sur la norme?

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU, P. avec L. BOLTANSKI (1975) Le fétichisme de la langue. *Actes de la recherche en sciences sociales 4*, 2-31.

LABERGE, S. & M. CHIASSON-LAVOIE (1971) Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience des variables linguistiques. Dans R. Darnell (dir.) *Linguistic Diversity in Canadian Society*. Edmonton: Linguistic Research Inc., 89-126.

LEON, P. (1976) Attitudes et comportements linguistiques, problématique d'acculturation et d'identité. *Cahiers de Linguistique 6*. Montréal: Les Presses de l'Université du Québec, 199-221.

MEAR-CRINE, A. & T. LECLERC (1976) Attitudes des adolescents canadiens-français vis-à-vis du franco-québécois et du français académique. *Cahiers de linguistique 6*. Montréal: Les Presses de l'Université du Québec, 155-170.

MORISETTE, R. (1977) Il faut enseigner le français standard d'ici. *Le Devoir*, 15 octobre.

SANKOFF, G. & H. CEDERGREN (1971) Some Results of a Sociolinguistic Study of Montreal French. Dans R. Darnell (dir.) *Linguistic Diversity in Canadian Society*. Edmonton: Linguistics Research Inc., 61-87.

TRUDGILL, P. (1974) *Sociolinguistics: an introduction*. Penguin.

INDEX DES AUTEURS

A

Anisfeld, E., 152
Antoine, G., 75,92
Audet, L.-P., 67-74

B

Bakhtine, M., 27
Bar, F., 98, 109
Bellert, I., 75, 92
Bergeron, R., 22, 27
Bérubé, H., 2, 6, 11
Blom, J.P., 125, 130
Boltanski, L., 74, 109, 142, 156, 160
Bourdieu, P., 6, 11, 16, 28, 73-74, 97, 109, 132-133, 142, 156, 160
Branca, S., 4, 11
Brown, P., 6, 11
Brunot, F., 98, 109

C

Cedergren, H., 4-8, 11, 42, 49, 50, 53, 73, 84, 92, 156, 161
Chiasson-Lavoie, M., 132, 143, 145, 152, 157, 160
Clapin, S., 53, 74
Clermont, J., 4, 6-8, 73
Connors, K., 45, 50

D

D'Anglejan, A., 145, 147, 152
Day, S., 130
Dessureault-Dober, D., 74, 84, 92
Dougherty, R.C., 75-76, 92
Dumas, D., 14, 28

E

Emirkanian, L., 2, 8, 78, 92
Encrevé, P., 2, 11

F

Forget, D., 10

G

Gardin, B., 4, 11
Gauchat, L., 30, 38
Gauthier, F., 4, 11
Gendron (Rapport), 124
Giacomi, A., 84, 92
Gidin, J., 132, 142
Gleitman, L.R., 75, 92
Goldsmith, J., 55, 74
Gougenheim, G., 96, 103, 109-110
Govaert-Gauthier, S., 9-10, 156
Gray, A.H. Jr, 31, 39
Grevisse, M., 43, 50
Guiraud, P., 97, 110
Gumperz, J.J., 9, 121, 124-125, 130

H

Hamers, J., 132, 142
Hankamer, J., 75, 92
Haudricourt, A.G., 31, 38
Heller, M., 9
Hermann, E., 38
Herzog, M., 4, 7, 11, 13, 28
Hudson, R.A., 75-76, 92
Hymes, D., 97, 110

J

Jakobson, R., 97, 110
Jefferson, G., 112-113, 116, 120
Juilland, A.G., 34, 38

K

Kemp, W., 4-6, 8, 27, 56, 65, 74
Koutsoudas, A., 76, 92

L

Laberge, S., 5-6, 11, 16, 27-28, 42, 50, 75, 93, 11, 120, 132, 143, 145, 152, 157, 160
Labov, W., 2, 4, 7-8, 11, 13-14, 24, 28, 30, 33, 38, 41, 50, 62, 72-74, 91, 93, 110, 132, 139, 143, 145, 149, 152

Index des auteurs

Lakoff, G., 75, 92
Lambert, W.E., 41, 50, 145-146, 152
Lapointe, G., 106, 110
Larrue, J., 133, 135, 143
Laurence, J.-M., 22, 28
Lavandera, B., 2, 11
Leclerc, T., 158, 160
Légaré, L., 49-50
Lennig, M., 4, 7-8, 32, 38
Léon, P., 158, 160
Lessard, R., 75, 93
Lindblom, B., 31, 39
Linde, C., 75, 90, 92

M

Marcellesi, J.-B., 4, 11
Markel, J.D., 31, 39
Martin, A., 132, 142
Martinet, A., 34, 39
Méar-Crine, A., 158, 160
Meillet, A., 27-28
Mettas, O., 33, 39
Morissette, R., 154, 161
Moscovici, S., 133, 143

N

Neary, T., 31, 39
Nguyen, T., 75, 93
Noël, D., 9
Noiseux, D., 49, 51
Nordström, P.-E., 31, 39

O

Ostiguy, L., 49, 51

P

Peters, P.S., 75, 92
Postal, P.M., 75, 92
Pupier, P., 49-50

R

Ross, J.R., 75-76, 92-93
Rousseau, P., 5, 11, 57, 74

S

Sacks, H., 113, 117, 120
Sankoff, D., 2, 5-6, 8, 11, 16, 28, 42, 50, 53, 57, 74-75, 93, 111, 120
Sankoff, G., 4-6, 11, 42, 44-45, 49-51, 53, 63, 74-75, 93, 111, 120, 156, 161
Santerre, L., 14, 28, 49, 51
Schane, S., 76, 93
Schegloff, E.A., 113, 120, 125, 130

T

Thibault, J., 4-6, 9, 113
Thibault, P., 2, 6, 11, 63, 74
Thurot, C., 33, 39
Topham, M., 42, 50, 75, 93, 111, 120
Tousignant, C., 8, 42, 44, 46, 51
Trudgill, P., 154, 161
Tucker, R., 145, 147, 152

V

Vinay, J.-P., 13-14, 16-17, 22, 26, 28
Vincent, D., 9, 44, 51, 120

W

Weiner, J., 2, 11, 91, 93
Weinreich, U., 4, 7, 11, 13, 28

Y

Yaeger, M., 84, 92

INDEX DES SUJETS

A

Adjectifs superlatifs, 100
Adolescents
  parler des, 1, 10, 131-142
Adverbes de manière, 9, 96, 100, 104
Affiliations socio-politiques, 122, 126-127
Age, 5, 16, 32-33, 61-62
Agrammaticalité, 80-81, 84
Aires dialectales, 13, 21
Allocutaire, 111-120
Allophones, 14, 36-37
Ambiguïté, 45, 81
Analyse
  de contenu, 10, 139-142
  distributionnelle, 3
  statistique ou quantitative, 5, 8, 36-38, 46, 49, 65-67, 77-78, 87-91
Anglais des Noirs américains, 97
Anglophones, 9, 122-123, 125, 158
Approche
  fonctionnaliste, 9
  variationniste, 2, 4, 8-9
Argot, 97, 157
Attitudes, 7, 9-10, 131, 145-151, 153, 157-159
Auxiliaires *avoir* et *être*, 63

B

Bilinguisme, 1, 124

C

Ca fait que, 84
Cadre de référence, 9, 123, 129
Cas-frontières, 4-6
Ce que, 53-74
Changement de code, 125-126
Changement linguistique, 4-8, 13-28, 29-38, 61-74, 95-109
  actualisation du, 13
  déclencheur social du, 7, 19, 27, 38, 71-72
  évaluation du, *voir ce mot*
  indices du, *voir* Temps apparent
  importance de la classe moyenne inférieure dans le, 62, 71
  insertion du, 13, 26-27
  mécanisme du, 29
  structure du, 73
  théories sociales du, 30
Choix de langue, 121-129
Chomsky
  école chomskienne, 2
Classe sociale 5, 32-33
Clitique, *voir* Pronoms
Communauté linguistique, 139, 145, 156
Communication
  aspects pragmatiques de la, 127
  aspects sociaux de la, 127
  problèmes de, *voir ce mot*
  distorsion dans la, *voir ce mot*
Compétence
  productive, 41-42
  réceptive, 41-42
Conscience
  de la variation, 21
  de la fréquence d'application des règles, 41
Constituants, 76-89
Contextes d'occurrence, 9, 24-26, 35, 42-46, 54-56, 78-84
Continuum
  linguistique, 23, 160
  de niveaux de langue, 139
Contraintes
  catégoriques, 84-87
  linguistiques, 13, 84-87, 91
  pragmatiques, 85
  ordre des, 4, 41
Conventionnalisation des rapports, 128-129
Coordination, 8, 75-91
  formes complètes/formes réduites, 77
  type primaire/type secondaire, 76
Coordonnant, 84, 88-89, 91
Corpus Sankoff-Cedergren, 1, 5-6, 14, 42, 53, 75, 87, 98, 111
Correction, 9, 111-120
  auto-, 111-115
  alter-, 111, 114-118
  provocation de, 115, 118
  séquence de, 111

retour à la *conversation*, 116
Corrélation, 48, 59, 62, 80, 88-91
voir aussi Variation sociale
Courant variationniste, *voir* Approche variationniste
Créoles, 1
Critères distributionnels, 3

D

Décomposition ordonnée, 24
Demande d'aide, 113-114
Dérivés, 105
Désémantisation, 97-109
Dialecte, 38, 154-155, 160
aire dialectale, *voir ce mot*
origine dialectale, 16-17
Dialectologie sociale, 4
dialectes sociaux, 30, 157
Discours
expressif, 97-99
aspect productif du, 97
aspect réceptif du, 97
impressif, 98
processus discursif, 111
Distorsion dans la communication, 112, 119
Distribution sociale, 8
Dono, 84

E

Effacement, 75-89
Enoncés adjacents, 112, 115-116
Equationnelles, 55
Equivalentes 3, 77
Erreur, 112, 114
Euphémisation, 109
Evaluation
affective, 150
personnelle de sa propre langue, 139-141
sociale, 8, 21, 72-73, 98-99, 105, 132, 139, 148-150, 154, 156
Expressivité, 9, 95-109
dynamique expressive, 97, 109

F

Facteurs
continus, 5
extra-linguistiques, 2, 26-27
linguistiques, 8, 24-26
stylistiques, 9
combinaisons de, 62-64
Faux-couples ("matched guise"), 41, 146, 157-158
Fonction
discursive, 6, 9
du langage, 97, 109
expressive, 95, 97-108
stylistique, 23
changement de, 4
Formants vocaliques, 8, 31-38
fréquence des, 8, 31
normalisation des, 31
Formes
équivalentes, *voir ce mot*
populaires, 99
standard, 65, 71, 99
stigmatisées, *voir ce mot*
tabous, 99-106
Français
canadien, 158
de Montréal, 1, 5, 27, 53, 73, 104
de Paris, 30-38, 131, 157
de Sherbrooke, 1
de Trois-Rivières, 1
international, 10, 155
québécois, 10, 145-151, 153-160
qualité du, 131, 149
survivance du, 131
Franco-ontariens, 158
Francophones, 9, 122-125, 158-159
Fréquence d'application des règles, 41-42, 46, 49
effets des contraintes sur la, 41

G

Grammaticalisation, 4, 6, 9, 90
Grec ancien, 34

H

Habitus linguistiques, 5
Hétérogénéité structurée, 2
Hockey, 1
Hors-séquence, 112, 117-119, *voir aussi* Correction
Hypercorrection, 10, 145, 149, 151

I

Indice sociolinguistique, 6
Inputs individuels, 62-64
Insécurité linguistique, 131, 141-142, 145
Intensification, 96-109
  quantificative, 96-109
Interaction verbale, 7, 9, 97-98, 122-123, 126
  question sur l'identité de l'interlocuteur, 128-129
Interactionnalistes, 9
Interjection, 9, 95, 104-108
Interprétation
  niveaux d', 122-123
Interrogatives, 55
  enchâssées, 55-57
Intonation, 10
Intuitions, 3

J

Joual, 153-160
Jugements subjectifs, 6, 46

L

Langue, 154
  de solidarité, 73
  légitime, 6, 156
  nationale, 155
  standard, 91, 98, 154-157
  comme objet social, 133
Lexème, 95
Lexique, 1
Liaison consonantique, 41-50
  standard/non standard, 43

M

Mais, 89
Marché linguistique, 6, 16-17, 59-61
  échelle d'intégration dans le, 6
  unification du, 73
Marqueur social, 50, 132-133
Matched guise, *voir* Faux couples
Mesure acoustique, 7, 31
Méthodes
  d'échantillonnage, 7, 147
  d'enquête, 8, 123-124, 134
Méthodologie, 4, 14, 30, 42, 123-124, 134, 146
Modèles formels, 5
Mutation en chaîne, 8, 34-38
  renversement de la, 36, 38

N

Négociation, 9, 121-129
Niveaux de langue
  affecté, 139
  formel, 72
  ordinaire, 139
  populaire, 98, 146-151, 156, 159
  soigné, 10, 146-151, 155-157
  parler bien, 139
  parler mal, 139
Norme, 7, 10, 22, 49, 63, 131, 145, 151, 153, 159-160
  de conversation, 9, 129
  de prononciation, 7, 13, 19
  individuelle, 23
  sociale, 122-123
  voilée, 145, 150-151

O

Oral/écrit, 29-30, 46
Ordinateur, 5
Orthographe, 72
  rôle de l', 49
Ou, 84

P

Parenthèse, 9, 112
Parler, *voir* Adolescents, niveaux de langue
Phatiques, 107, 113
Phonème, 2, 32-34
Portugais, 34
Problèmes de communication, 121
Production
  de connaissances, 136
  orale, 3
  potentielle des locuteurs, 3
Pronoms
  sujets, 6
  clitiques, 6
  tu/vous, 27
Pseudo-clivées, 55-57
Puis, 84, 89-90

17~

Q

Quantification
des données, 3-4
processus de, 9, 95-109
Questionnaire, 10, 134, 147-148
Qu'est-ce que, 27, 53-74
Qu'osque, 27, 53-74

R

"R", 7, 13-28
Rapport de l'individu à sa perception de la langue, 140-142
le "moi", 140
le "moi et le milieu scolaire", 140
le "moi et le milieu d'appartenance", 141
le "moi et les autres", 141
Référent
identifiable, 56
non-identifiable, 56
perte du, 104, 108
Règle, 29
catégorique, 2, 25
de conversation, 9
indépendante du contexte, 24
probabiliste, 8
de réduction phonologique, 91
de réduction syntaxique, 91
syntagmatique, 75
transformationnelle, 75-79
variable, 5, 8, 24-25, 56-57, 91
programme de, 5, 57
Relatives
conditionnelles, 56-57
sans tête nominale, 55-57
Relexification, 9, 106-107
Remplacement de formes linguistiques, 4, 62
Représentation de la langue, 135-139

S

Sacres, 9, 105-108
Scolarité, 5, 8, 65-71
Sens, 123, 129
Sexe, 19, 62-65
Signifiant
transformation morpho-phonologique du, 96, 104, 106
Sociolinguistique
américaine, 2
corrélationniste, 4
labovienne, 2, 9
Sociolinguistes
engagement des, 153, 160
Statut du français québécois, 154
Stéréotypes, 133, 139
fonctions des, 133
Stigmatisés
formes, 22, 72-73, 132
jugements, 131-132
Structures, 2, 4, 9
universelles, 4
Suédois, 34
Système
linguistique
dynamique du, 3
usage conventionnalisé du, 123-129
scolaire du Québec
évolution du, 67-71
taux de scolarisation, 68-71
vocalique, 31
changement dans le, 30

T

Taux de scolarisation, *voir* Système scolaire du Québec
Temps apparent, 14, 61-62
Tests
de réactions subjectives, 8-10, 41-42, 46, 146-147
de signification, 5
Timbre vocalique, 30-32, 37
Tok Pisin, 6
Transformation
d'effacement, *voir ce mot*
de montée, 76, 81-82
Transition entre deux états de langue, 13, 23-26

U

Unité conversationnelle, 112

V

Valeur référentielle/ valeur sociale, 100
VARBRUL, *voir* Règle variable

Variable, 35
articulatoire, 136, 151
de comportement, 138
de contenu, 137
de lieux, 138
de personnes, 138
discursive, 9
grammaticale, 137
lexicale, 73, 137
phonétique, 2, 13-27, 29-38, 136
phonologique, 2
prosodique, 136, 151
sémantique, 2
syntaxique, 2-3
Variantes, 3, 5, 8, 14, 41-42, 54
déclassées, 73
non standard, 91
régionales, 21
interaction diachronique des, 64-6
stratification sociale des, 32-33, 61-62, 132
Variation
dialectale, 16
inhérente, 2-3
libre, 14
sociale, *voir* Age; Classe sociale; Marché linguistique; Scolarité; Sexe
Verbe
temps et aspect, 6
Voix
timbre de la, 10
Voyelles
postériorisation, 34
centralisation, 33
voir aussi Formants vocaliques, mutation en chaîne, système vocalique, timbre.

LINGUISTIC RESEARCH INC.

Carbondale and Edmonton
USA Canada

P.O. Box 5677 — Station 'L'
Edmonton, Alberta, Canada
T6C 4G1

LINGUISTIC RESEARCH INC.
AIM AND SCOPE:

The goal of linguistics as a science is a universally applicable dynamic theory of human communication. Such a theory should not only reflect what native speakers know about their languages and how they use this knowledge to communicate, but also should explicate the creative aspect of symbolic expressions. This dynamic theory should grow out of data about known languages and draw on the diversity of present-day theories. Traditional disciplinary boundaries, relative to these goals, are contrary to the pursuit of learning and truth.

The scope of the journal will be broadly inter-disciplinary, including at least the following areas of inquiry:

HUMAN AND NON-HUMAN COMMUNICATION;
SEMIOTICS; PRAGMATICS;
INTERACTION OF VERBAL AND NON-VERBAL MODALITIES;
LANGUAGE USE IN SOCIOCULTURAL AND CROSS-CULTURAL CONTEXT; SYMBOLIC INTERACTION; INTRA- AND INTER-PERSONAL COMMUNICATION;
SEMANTIC AND LOGICAL FOUNDATIONS OF LANGUAGE;
THEORIES OF COMPETENCE AND/OR PERFORMANCE;
STYLISTICS; AESTHETICS; POETICS;
ETYMOLOGY;
PSYCHOLINGUISTICS; ACQUISITION OF LANGUAGE; COMMUNICATIVE COMPETENCE
BIOLOGICAL FOUNDATIONS OF LANGUAGE; NEUROLINGUISTICS; APHASIA AND OTHER COMMUNICATIVE DISORDERS;
MASS MEDIA COMMUNICATION AND ITS EFFECT ON MAN AND HIS ENVIRONMENT;
LANGUAGE RIGHTS AND LINGUISTICS;
SOCIOLINGUISTICS; ETHNOLINGUISTICS; COGNITIVE ANTHROPOLOGY; ETHNOGRAPHY OF COMMUNICATION;
HISTORICAL LINGUISTICS; DIALECTOLOGY; CONTACT OF LANGUAGES AND CULTURES
CONTRASTIVE LINGUISTICS;
PEDAGOGY AND APPLIED LINGUISTICS

MONOGRAPHS:

CILL

CURRENT INQUIRY INTO LANGUAGE AND LINGUISTICS

Complete list of monographs available from publisher.

JOURNALS:

PAPERS IN LINGUISTICS ISSN 0031-1251

Subscription	Individual	$20.00
	Institutional	$30.00

Four issues per volume

INTERNATIONAL REVIEW OF SLAVIC LINGUISTICS ISSN 0703-5330

Subscription	Individual	$18.00
	Institutional	$24.00

Three issues per volume